

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



CHERS PARENTS

Gérard Depardieu

Dédé buvait, Lilette rêvait, et les enfants en liberté... p. 12

VIEUX MÉTIERS

Les éclusiers

De la manivelle à l'ordinateur p. 11

NAUFRAGE

Quatre marins disparus au large de Sein p. 9

SOMMET DE LA TERRE

Les dégâts de la pêche industrielle Reportage p. 4, débats p. 13

POLITIQUE

L'audit des Verts p. 7

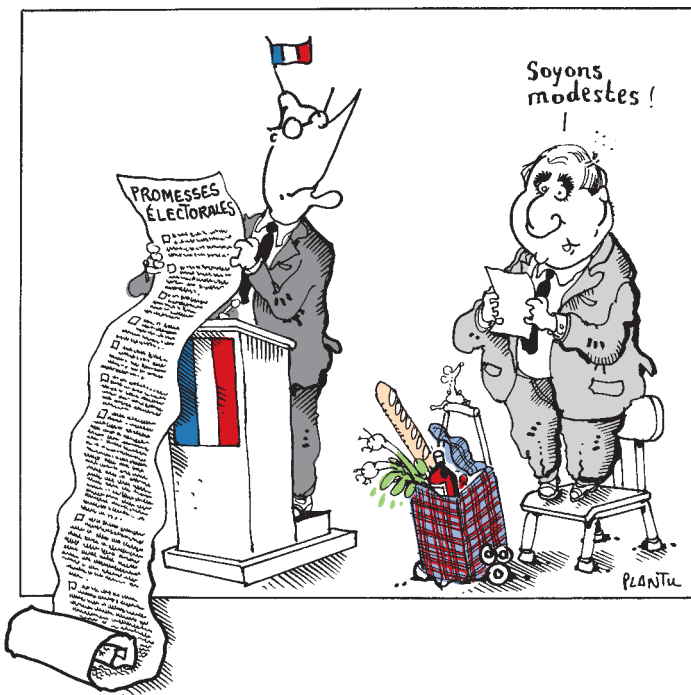
SCIENCES

Le suicide collectif des grillons des bois p. 17

International.....	2	Entreprises.....	14
France.....	6	Marchés.....	15
Société.....	8	Aujourd'hui.....	17
Carnet.....	10	Météorologie.....	19
Abonnements.....	10	Jeux.....	19
Régions.....	11	Culture.....	20
Horizons.....	12	Radio-Télévision.....	23

Raffarin change de cap sur les baisses d'impôts

LE PREMIER MINISTRE, Jean-Pierre Raffarin, a amorcé, lundi 26 août, un changement de cap dans ses choix budgétaires. S'exprimant à La Rochelle, en marge de l'inauguration des locaux de France 3 Atlantique, il a déclaré : « Nous mettrons le curseur sur les priorités qui nous paraissent les plus importantes dans les circonstances économiques de 2003. Il va de soi qu'aujourd'hui, compte tenu de la situation de l'emploi, le dossier des charges sociales paraît prioritaire. » Jusqu'ici, le gouvernement avait fait de la baisse de l'impôt sur le revenu son engagement principal, conformément à la promesse de Jacques Chirac. Si la réduction de 30 % en cinq ans de l'impôt sur le revenu reste à l'ordre du jour, la déclaration de M. Raffarin suggère une pause en 2003. Le gouvernement ajuste aussi ses choix sur la télévision publique - une augmentation de la redevance est en débat -, tandis que le ministre des affaires étrangères mène au pas de charge une réforme du Quai d'Orsay pour mettre en œuvre une diplomatie d'« urgence ».



► Le premier ministre donne la priorité à la baisse des charges

► Un revirement justifié par la conjoncture et la dégradation de l'emploi

► Baisse de l'impôt sur le revenu : une pause en 2003 ?

► Au Quai d'Orsay, une « diplomatie d'action »

Lire page 6 et nos autres informations pages 2, 14 et 18

Les syndicats s'inquiètent de la pénalisation de l'action militante

LES DÉMÊLÉS des militants anti-mondialisation No Border avec la justice témoignent d'une pénalisation croissante de l'action militante. Lundi 26 août, le tribunal de Strasbourg s'est déclaré incompétent pour juger dix-sept membres de ce groupe placés en détention provisoire pour avoir occupé un bâtiment en protestation contre la condamnation de l'un des leurs. Le parquet venait de requérir un mois de prison ferme pour séquestration, un crime passible de la cour d'assises. Le mouvement Attac, réuni en université d'été, lance une campagne contre cette augmentation du nombre de condamnations judiciaires. Juristes et syndicalistes constatent cette évolution depuis une dizaine d'années. Pour René Mouriaux, chercheur au CNRS, « sous couvert de l'autorité de l'Etat, on développe une propension à traiter les problèmes sociaux par la poursuite ».

Lire page 8

Les indépendantistes basques privés de parti

LE CONGRÈS des députés espagnols a voté à près de 90 %, lundi 26 août, pour une procédure en justice devant aboutir à l'interdiction totale du parti indépendantiste basque Batasuna. Celui-ci est accusé de complicité avec le terrorisme de l'ETA. Dans la soirée de lundi, la police a entrepris d'expulser les militants de Batasuna de ses permanences, conformément à l'ordre, émis plus tôt dans la journée par le juge Baltasar Garçon, de suspension des activités publiques de l'organisation. Une première éviction a eu lieu à Pampelune, sans violence.



► A près de 90 %, les députés espagnols pour l'interdiction de Batasuna

► La vitrine politique de l'ETA suspendue

► La police intervient

Lire page 3 et notre éditorial page 13

Saddam Hussein, conteur et romancier, bientôt traduit par ses amis français

LES FRANÇAIS vont peut-être avoir l'occasion de lire Saddam Hussein dans le texte. La première œuvre littéraire du président irakien est en effet en cours de traduction dans la langue de Molière. Traduit en chinois et en vente en Chine depuis quelques mois, *Zoubeida et le roi* (*Zoubeida wal malek*) est le conte, un peu à la manière des *Mille et une nuits*, de longues conversations entre un roi et une paysanne dont il s'est épris et qui le sensibilise aux souffrances du peuple. Gilles Munier, le secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes, qui, à la demande du ministère irakien de la culture, s'est attelé à la traduction avec deux arabisants (un irakien et un Français « d'origine arabe »), prévoit d'en avoir fini fin septembre. Après quoi, a-t-il déclaré au *Monde*, le texte sera proposé aux maisons d'édition françaises, non sans avoir d'abord été soumis à « l'auteur ».

Ce qui justifie les guillemets, c'est qu'officiellement « l'auteur » est un inconnu. Chacun de ses ouvrages est simplement signé « par son

auteur », l'éditeur irakien précisant que les revenus des ventes seront versés « aux pauvres, aux orphelins, aux indigents et aux nécessiteux ainsi qu'à des actions de bienfaisance ». Outre *Zoubeida et le roi*, deux autres fictions, *La Citadelle imprenable* et *Des hommes et une ville*, sont en vente. Un quatrième ouvrage serait en gestation.

Pour les Irakiens, « l'auteur » est bel et bien Saddam Hussein. *Babel*, le quotidien que dirige Oudaï, le fils de Saddam Hussein, l'a laissé entendre. *Irak Daily*, quotidien en langue anglaise, a été carrément affirmatif. Et, selon certaines informations, la CIA aurait chargé une équipe d'en dégager un profil psychologique du maître de Bagdad. Il suffit du reste de lire *Zoubeida et le roi* pour se convaincre que nul, hormis ce dernier, n'aurait osé mettre dans la bouche d'une paysanne des conseils de gouvernance au monarque. Ou de parcourir la préface de *Des hommes et une ville* pour dissiper tous les doutes : l'auteur y est présent

comme un « chevalier » qui « porte dans son corps les souffrances de son peuple et de sa nation ».

Les Français auront peut-être droit à une adaptation théâtrale de *Zoubeida et le roi* par une troupe irakienne lors d'une semaine culturelle que les Amitiés franco-irakiennes entendent organiser début 2003. Déjà illustrée lors de la guerre du Golfe en 1990-1991, l'amitié de Gilles Munier pour l'Irak ne connaît pas de bornes : il vient d'annoncer qu'il a décidé de « constituer un corps de volontaires qui manifesterait par sa présence en Irak la solidarité des Français avec le peuple irakien et son opposition à toute intervention armée anglo-saxonne ». Ces « volontaires de la paix », précise-t-il dans un communiqué, « soutiendront toutes les initiatives pour mobiliser l'opinion publique contre l'agression américaine et exiger la levée des sanctions qui pèsent sur l'Irak ».

Mouna Naïm

PORTRAIT

Tàpies, un sage catalan



LE MUSÉE PICASSO d'Antibes consacre une exposition aux autoportraits de jeunesse du peintre, célèbre pour ses œuvres lacérées. Lire page 22

ANALYSE

Un mal français, le ruralisme

MALGRÉ les incohérences de la politique agricole européenne, le gouvernement refuse de la remettre en cause, au moins pour l'instant. Affaire de gros sous mais aussi d'attachement : la France chérit trop ses agriculteurs pour abandonner leur avenir à la froide logique bruxelloise. Pas touche, donc, à la politique agricole commune (PAC) telle qu'elle a été imaginée il y a quarante ans par les pionniers de l'Union, quitte à fâcher Paris avec l'Allemagne, son partenaire privilégié.

La plupart des Français approuvent l'obstination du gouvernement à s'opposer aux projets du commissaire européen à l'Agriculture, l'Autrichien Franz Fischler. L'été rapproche les citadins du mon-

de rural, paré de toutes les vertus en cette saison de soleil et de farniente. Cette communion avec une nature idéalisée explique la faveur dont le monde agricole jouit dans l'opinion. Un pays dont huit citoyens sur dix ont des racines paysannes, à la première ou à la deuxième génération, ne peut que s'émouvoir du mauvais sort que les technocrates bruxellois réservent, croient-ils, à ses agriculteurs.

Mais la raison du cœur n'est pas la raison comptable. La politique agricole commune coûte cher, très cher. Sous prétexte de remédier à la pénurie des années 1950, elle a encouragé à coups de subventions des productions devenues entret-

temps excédentaires. Ce productivisme à tous crins est non seulement dommageable financièrement mais aussi écologiquement. Il favorise la pollution, comme en Bretagne où la qualité de l'eau est gravement altérée par l'usage de lisier et de pesticides. Et il menace la sécurité alimentaire des Européens, la crise de la vache folle en témoigne. Pour corriger ces travers et en finir avec ce gaspillage financier, Franz Fischler propose de substituer au productivisme actuel une agriculture « verte », respectueuse de l'environnement et favorable au développement rural.

Bertrand Le Gendre

Lire la suite page 13

CINÉMA

« Être et avoir », le mythe bien vivant de l'école républicaine



EN FILMANT une classe unique d'un village du Massif central, Nicolas Philibert signe une fable réconfortante et bouleversante. Autant qu'un manifeste pour l'égalité des chances, un acte de foi cinématographique. Parmi les autres sorties de la semaine, *L'Adversaire*, de Nicole Garcia, inspiré de l'affaire Romand. Lire pages 20 et 21

NE LA REGARDEZ PAS

DENOËL

www.houseofdenoel.com

LE 30 AOÛT

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE

La première **CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS** depuis le changement de majorité en France devait s'ouvrir, mardi 27 août, à Paris. Elle est consacrée à l'impact des attentats du 11 septembre et de la lutte

antiterroriste déclenchée par les Etats-Unis sur l'action diplomatique de la France. Elle fait suite à une très importante **RÉAFFECTATION DES POSTES DIPLOMATIQUES** depuis le mois de mai. Le ministre

des affaires étrangères **DOMINIQUE DE VILLEPIN**, qui a multiplié ces dernières semaines les déplacements, notamment dans les zones de conflit, devait souligner à l'ouverture la volonté de la France de tra-

vailer à l'élaboration de nouveaux instruments de **RÉGULATION DE LA MONDIALISATION**. Il devait aussi réaffirmer l'importance pour l'Union européenne d'achever son intégration.

Le second souffle de la politique étrangère de Jacques Chirac

A l'occasion de la conférence annuelle des ambassadeurs de France, le nouveau ministre des affaires étrangères devait impulser la réforme du Quai d'Orsay et une diplomatie d'« urgence », au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre

COMME chaque année depuis une décennie, la fin de l'été est l'occasion pour les autorités de réunir à Paris les ambassadeurs de France et les principaux responsables de la diplomatie pour une réflexion sur la politique étrangère de la France. La dixième édition de cette conférence, qui devait être ouverte mardi 27 août en début d'après-midi, par le nouveau ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, est la première depuis le changement de majorité en France. Elle est l'occasion pour le président de la République, qui en clôturera les travaux, jeudi, et pour le premier ministre, qui s'exprimera mercredi, de donner le ton de leur action extérieure.

Celle-ci va être largement dominée, après les élections allemandes du 22 septembre, par les grands dossiers européens : la fin des négociations d'élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'Est et la Convention chargée de redéfinir le projet européen. Le ministre des affaires étrangères devait consacrer une partie forte de son discours d'ouverture à la réaffirmation de l'engagement de la France en faveur de l'intégration européenne, perçue plus que jamais comme le seul moyen de répondre aux nouveaux défis de la mondialisation. L'accent devait être mis sur la volonté de relancer la coopération avec l'Allemagne, perturbée ces dernières années par la cohabitation française.

Mais les nouvelles autorités souhaitent inscrire cette politique dans le cadre plus large de l'action qu'ils estiment devoir mener pour peser dans les grands débats qui agitent

CENT JOURS DE DÉPLACEMENTS MULTIPLES, DE L'EUROPE AU SOUS-CONTINENT INDIEN



Dominique de Villepin

• 48 ans, diplomate de formation

Il a successivement exercé à la direction des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay, aux postes de premier secrétaire puis de deuxième conseiller à l'ambassade de France à Washington (1984-1989) et de conseiller à l'ambassade de France à New Delhi (1989-1992) avant de devenir, en 1993, directeur du cabinet d'Alain Juppé. Il devient, en 1995, secrétaire général de l'Elysée après la victoire de Jacques Chirac et l'un des principaux conseillers politiques du chef de l'Etat.

le globe depuis les attentats islamistes du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis.

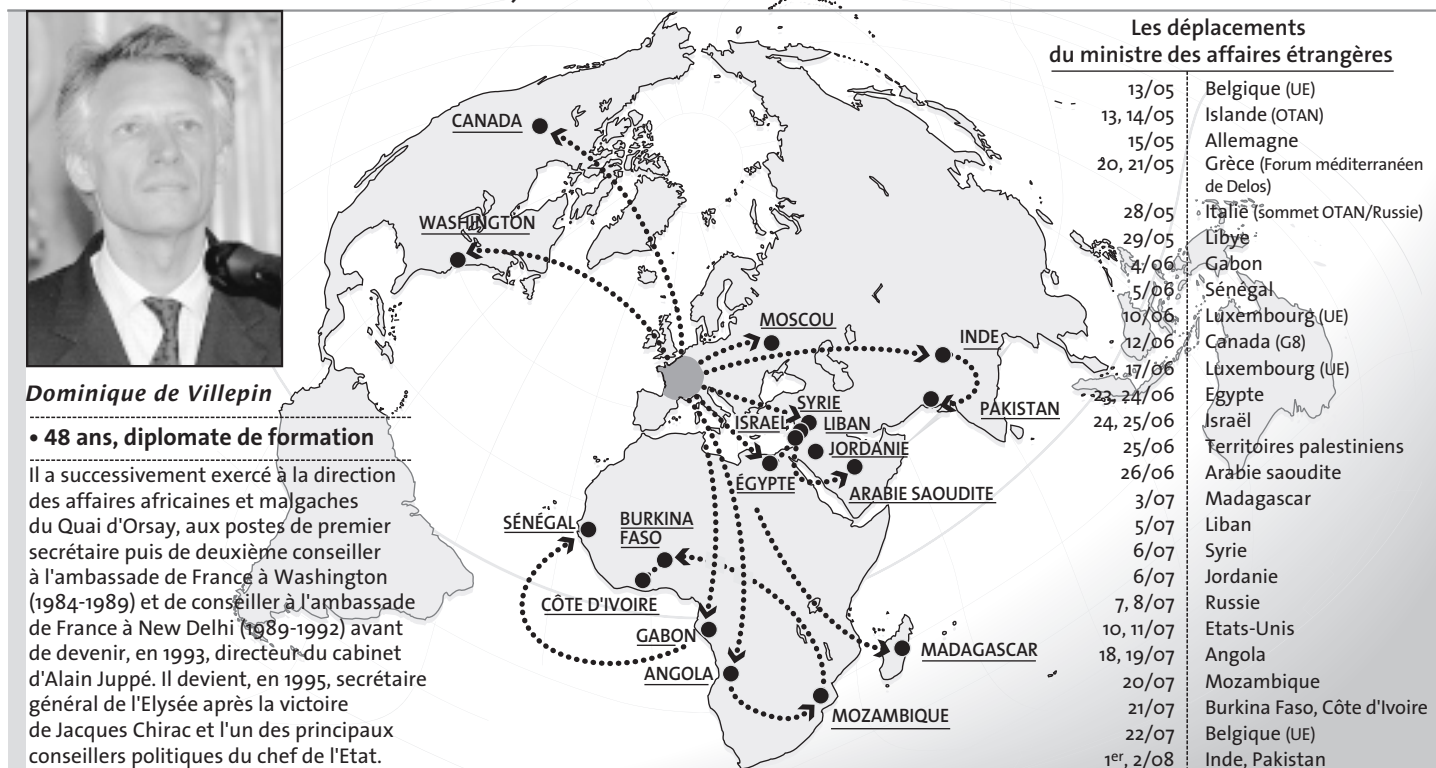
« PUISSANCE » ET « INFLUENCE »

Dominique de Villepin a sillonné la planète depuis sa nomination, en mai, à la tête du Quai d'Orsay, visitant en cent jours vingt-huit pays en Europe, en Amérique du Nord,

au Proche-Orient et en Afrique. De mémoire de diplomate, on n'a pas souvenir d'un ministre pris d'une telle frénésie de déplacements, en particulier dans les zones à risques, là où les tensions sont au paroxysme ou seulement circonscrites depuis peu. M. Villepin aura été, d'ici à la fin septembre, à Jérusalem et Ramallah, à Kaboul, Islamabad

et New Delhi, dans les pays des grands lacs africains et en Angola, au Kosovo et en Bosnie. Il est en effet convaincu que « l'effet du 11 septembre » joue dans le sens d'une accélération du potentiel de risque des crises régionales sur les grands équilibres internationaux, imposant de nouvelles urgences dans le règlement de ces conflits.

D'où la décision, cette année, de centrer la conférence des ambassadeurs non pas spécifiquement sur les grandes négociations en cours mais sur une réflexion plus générale autour des notions de « puissance » et d'« influence », sur la manière dont l'outil diplomatique français doit être adapté à cet environnement instable. Les thèmes abordés



par la conférence, réduite à deux jours et demi de travaux, se lisent comme un catalogue éclectique reflétant les multiples interrogations que peut susciter l'action de la France dans les jeux de puissance planétaires.

Sans grande surprise, M. Villepin devait réaffirmer le souhait traditionnel de la France de trouver des modes de régulation et de coopération qui permettent au niveau international de mieux gérer les effets déstabilisants de la mondialisation. Ce souhait avait déjà été formulé avec force lors de la conférence précédente par le ministre d'alors, Hubert Védrine, qui avait reproché à la toute nouvelle administration américaine un « unilatéralisme souverainiste » constituant un obstacle à « une mondialisation humaine et maîtrisée ». Depuis il y a eu le 11 septembre et la croisade antiterroriste dans laquelle le président George Bush a enrôlé ses alliés et une large part des gouvernements de la planète.

Si l'on ne nie pas à Paris les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité de la planète, si l'on reconnaît que le terrorisme impose une urgence globale, on insiste sur le fait que la force ne saurait constituer la seule réponse, sur la nécessité de recomposer le système international. Pour y parvenir, les Français réaffirment leur conviction que l'Europe et les Etats-Unis devront joindre leurs forces dans un nouveau partenariat.

Henri de Bresson et Sylvain Cypel

Porté sur « l'action », Dominique de Villepin veut accélérer la mue du ministère des affaires étrangères

LA RÉFORME ! Comme ses prédécesseurs, Dominique Villepin, à peine installé au Quai d'Orsay, a bien l'intention, lors de sa première rencontre avec le collectif des ambassadeurs, d'insister sur la « nécessaire réforme » de la diplomatie française. Le discours, dira-t-on, n'est pas nouveau : il était déjà, en des termes souvent très voisins, celui d'Alain Juppé (1993-1995), repris et accentué, entre 1997 et 2002, par Hubert Védrine.

Pour résumer, avec la fin du monde bipolaire, la montée en puissance du multilatéralisme, l'émergence de nouveaux acteurs non étatiques (la société civile, les ONG, mais aussi le terrorisme ou le crime organisé), avec, enfin et surtout, la globalisation et la révolution de l'information, le monde, plus complexe et plus instable, se transforme à une vitesse accélérée. Aux diplomates de « s'adapter » à ces nouvelles conditions et d'évoluer, la diplomatie traditionnelle étant de moins en moins opérante face aux nouvelles problématiques.

A ce discours, le nouveau ministre ajoute un élément qu'il juge fondamental : l'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur l'état du monde. En l'espace d'un an, les crises régionales n'ont pas changé de nature, mais leur potentiel de nocivité, considère-t-il, s'est accru de manière exponentielle. Dominique de Villepin semble envahi du sentiment de l'« urgence », qui rend les déséquilibres et les fractures du monde beaucoup plus dangereux. Et de citer l'exemple du Cachemire. Le conflit indo-pakistanaï y existait depuis un demi-siècle, et chacun pouvait imaginer qu'il pouvait durer ainsi encore un siècle. Depuis l'effondrement des tours jumelles, la non-résolution du contentieux cachemirien entre deux puissances nucléaires est, estime-t-il, gros de risques insensés pour la planète entière.

Cette urgence, devait-il dire aux ambassadeurs, rend immensément plus pressante la réforme de leur administration. A quelques intonations près, les grandes lignes seront celles qu'avait initiées Hubert Védrine :

dynamiser et rationaliser le fonctionnement du Quai, y insuffler souplesse et réactivité, responsabiliser et autonomiser ses agents et les faire évoluer vers une « culture de l'évaluation des résultats », les ouvrir aux influences extérieures – autres ministères, acteurs de la société civile – pour forger une culture d'interdépendance et le cas échéant d'unification. Ainsi, le Quai possède 268 représentations permanentes à l'étranger, les autres administra-

tions 438 supplémentaires, une situation d'« éparpillement » jugée particulièrement inefficace par le ministre. Pour y remédier, il souhaite réanimer le moribond Comité interministériel des moyens de l'action extérieure de la France.

« TASK FORCE » POLYVALENTE

La réorganisation de la carte diplomatique devrait être aussi une de ses premières préoccupations. Selon les nécessités de l'heure,

Michel de Bonnacorse à la « cellule africaine »

Par temps de « normalisation » des relations franco-africaines, la disparition de la « cellule africaine » de l'Elysée était une hypothèse envisagée. D'autant que le nouveau titulaire des affaires étrangères, Dominique de Villepin, affiche sa passion pour le continent noir. Finalement, l'ancien conseiller Afrique de Jacques Chirac, Michel Dupuch, à ce poste depuis 1995, cède la place à Michel de Bonnacorse, l'actuel ambassadeur à Berne, ancien camarade de promotion à l'ENA de Pierre Brochan, le nouveau directeur des services secrets (DGSE).

Pendant six ans en poste à Rabat, jusqu'en février, Michel de Bonnacorse travaillait déjà en prise directe avec Jacques Chirac, dont il avait été le conseiller diplomatique à Matignon, en 1974. Ancien chef de la coopération au Sénégal et à Madagascar, puis ambassadeur au Kenya et en Tunisie, Michel de Bonnacorse est convaincu de la « singularité » des relations franco-africaines.

quels personnels doivent-ils être, dans les postes à l'étranger, augmentés, réduits ou redistribués ? Par exemple, les ambassades françaises en Europe sont-elles pléthoriques depuis le traitement de nombreux dossiers à Bruxelles ?

Dans une optique de renforcement de la « souplesse » de l'appareil diplomatique, Dominique de Villepin rêve ainsi d'ambassades à rayon d'action régional, et non plus seulement national, ou d'une « task force » polyvalente, capable de renforcer, ad hoc, un poste lors de l'émergence d'une nouvelle crise, ou selon les priorités gouvernementales. Il veut, aussi, rationaliser une action culturelle émietlée. Il espère, encore, faire évoluer les mentalités pour que la nature du travail du diplomate mue en profondeur. Dominique de Villepin devait préciser aux ambassadeurs que la réflexion sur ces thèmes serait une priorité des prochains mois.

Les forces d'inertie d'un corps de fonctionnaires n'obligeront-elles pas le ministre à modérer l'ampleur

de ses ambitions réformatrices, comme ont dû le faire ses prédécesseurs ? Dominique de Villepin balaye l'objection. Les difficultés, il les connaît de près (il fut directeur de cabinet d'Alain Juppé au ministère de 1993 à 1995 et commandita, entre autres, le très sévère rapport Picq sur les dysfonctionnements de la « maison »). Aujourd'hui, il se dit convaincu que les « forces d'enthousiasme » l'emporteront au Quai sur les « forces de résistance » aux changements.

« Urgence » de l'après-11 septembre oblige, et parce que le chef de l'Etat et son premier ministre sont habités de la volonté de « réformer l'Etat », M. de Villepin verrait bien son ministère devenir le « fer de lance » de ce serpent de mer. Aujourd'hui débordant d'énergie et de volontarisme, il sera, comme ses prédécesseurs, jugé aux résultats, dans un contexte budgétaire dont il admet qu'il est « délicat ». Il se donne cinq ans pour réussir.

S. C.

Le carrousel des postes au Quai d'Orsay, à Matignon et à l'Elysée

La réaffectation est d'autant plus importante que la cohabitation, à l'approche des élections, a bloqué tout mouvement

C'EST UN REMANIEMENT impressionnant, qui, dans la foulée du changement de majorité, modifie le paysage diplomatique français : en quelques semaines, près d'une trentaine d'ambassadeurs et de conseillers diplomatiques ont été désignés à de nouveaux postes, ou sont sur le point de l'être. Certains attendent l'agrément des gouvernements de leur pays hôte. La nomination d'autres est tenue pour acquise, même si elle n'a pas encore été formellement annoncée.

Comme on aurait pu s'y attendre, des fonctions-clés au ministère des affaires étrangères changent de titulaires avec le changement de gouvernement, mais de nouvelles têtes font également – ou devraient faire – leur entrée à l'Elysée.

Les affinités politiques n'expliquent pas tout. Le choix des compétences à des postes-clés est notable, tels Pierre Vimont au cabinet du ministre ou Pascale Andreani aux

affaires européennes à Matignon. Une volonté de rajeunissement semble également avoir dicté certaines décisions. C'est notamment le cas pour Stanislas Lefebvre de Laboulay à la direction politique du Quai, Bernard Emié à la direction Afrique du Nord-Moyen Orient, ou encore Thierry Dana à la direction Asie.

Quant à l'ampleur, elle tient au fait que de nombreuses nominations avaient été retardées pendant des mois à cause de la cohabitation, la proximité des échéances électorales ayant fini par geler tout mouvement au cours des derniers mois. Il a également fallu trouver des postes à des responsables de l'ex-gouvernement socialiste, le plus connu d'entre eux étant Olivier Schramek, bras droit de Lionel Jospin à Matignon, qui doit rejoindre l'ambassade de Madrid.

Les postes européens semblent avoir donné lieu à un subtil dosage. Au cours de l'été, l'ancien ministre

des affaires européennes socialiste, Pierre Moscovici, a finalement été maintenu dans sa fonction de représentant de l'exécutif français à la Convention sur l'avenir de l'Europe, présidée par Valéry Giscard d'Estaing. Pierre Menat, ancien conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée et, ces dernières années, ambassadeur en Roumanie, prend la direction Europe du Quai.

NOUVEAUX POSTES

La représentation française auprès de l'Union européenne est dirigée, depuis le début de l'été, par Pierre Sellal, ancien directeur de cabinet d'Hubert Védrine, qui a permis avec Pierre Vimont. Plusieurs autres collaborateurs de M. Védrine ont rejoint d'autres ambassades. Ainsi, Pierre Jean Vandorne devrait devenir ambassadeur au Venezuela ; Bruno Aubert devient numéro deux à Rabat, et Serge Mostura devrait devenir consul général à

Hongkong. Quant à Jean-Michel Casa, directeur de cabinet de l'ancien ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, il a été nommé ambassadeur à Amman. Yves Aubin de la Messuzière, directeur Afrique du Nord-Moyen Orient sortant, sera ambassadeur à Tunis.

Ancien ambassadeur à Abou Dhabi, puis à Téhéran, avant d'occuper le poste de directeur ONU au Quai d'Orsay puis celui d'ambassadeur à Alger, Hubert Colin de Verdère a été nommé secrétaire général du ministère. Il succède à Loïc Hennekine, qui devrait devenir ambassadeur à Rome. Gérard Herrera, qui était directeur politique du ministère, devrait succéder à Londres à Daniel Bernard nommé à Alger. Jean-Claude Cousseran, ancien patron de la DGSE, succède à François Jacques Dopffer comme ambassadeur en Egypte. M. Dopffer a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement.

A l'Elysée, Jean-Marc Rochereau de la Sablière, conseiller et « sherpa » du président, devrait être remplacé par Maurice Gourdaud Montagne. Ce dernier, ancien membre du cabinet d'Alain Juppé au Quai d'Orsay puis à Matignon, bon connaisseur de l'Allemagne, est actuellement ambassadeur au Japon. M. de la Sablière devrait être nommé ambassadeur à l'ONU, où il succéderait à Jean-David Lévitte, pressenti comme ambassadeur à Washington.

Les affaires européennes ont été confiées à l'Elysée à un jeune diplomate, Charles Fries. Jean-François Girault, conseiller à la cellule Afrique du Nord-Moyen-Orient, Asie centrale et Amériques à l'Elysée, devrait devenir ambassadeur en Syrie. Il a été remplacé à l'Elysée par André Parent.

Henri de Bresson et Mouna Naïm

Prépa HEC

EXIGENCE - QUALITÉ - RÉUSSITE

✓ 1^{ère}, 2^{ème} années, classe de cubes

✓ Admissions sur dossier

✓ Journées spéciales d'Inscription

DEUG Sc. Eco/Droit

PROFESSEURS DAUPHINE/ASSAS

✓ 1^{ère} et 2^{ème} années

✓ Cours d'été et de pré-rentrée

✓ Soutien annuel

ISTH

2, rue de Rémusat - 75016 Paris

Tél. : 01 42 24 10 72

Enseignements Supérieurs Privés

Le parti basque Batasuna suspendu d'activités publiques

Sur ordre du juge Baltasar Garzon, la police espagnole a entrepris d'évacuer les locaux de la coalition indépendantiste accusée d'être complice du terrorisme de l'ETA. Le Congrès des députés a voté à plus de 88 % pour l'interdiction

MADRID

de notre correspondante

Conformément à l'ordre, donné lundi 26 août, par le juge Baltasar Garzon, de fermeture des locaux et de suspension de toutes les activités publiques de Batasuna, la police espagnole a fait évacuer, en fin de soirée, le siège de la coalition indépendantiste basque à Pampelune. L'intervention policière s'est déroulée vers 23 heures, heure locale, sans violences. Les militants ont évacué l'immeuble aux cris de « A bas le fascisme ! » et « Batasuna en avant », et les policiers ont apposé des rubans adhésifs sur la porte d'entrée condamnée. A Saint-Sébastien, un groupe de quatre personnes portant cagoule a attaqué, dans la soirée de lundi, un bus municipal, l'a vidé de ses passagers et en a démolé le moteur et l'intérieur à coups de marteau.

Pour Batasuna, bras politique de l'organisation indépendantiste armée ETA, ce lundi devait être marqué d'une pierre blanche. Outre l'ordre du juge Garzon, valable pour trois ans, argumenté du fait qu'à ses yeux Batasuna est une émanation de l'ETA, le Congrès des députés, réuni en session extra-

L'abstention des Catalans

Outre l'opposition des nationalistes basques modérés du PNV, l'abstention des élus catalans de Convergència i Unió (CiU) lors du vote au Congrès a privé les deux grands partis espagnols d'une victoire totale dans leurs efforts de mise hors la loi de Batasuna. Numériquement symbolique, le soutien des élus catalans était néanmoins crucial pour asseoir la légitimité du processus lancé par le Parti populaire de José Maria Aznar et le Parti socialiste.

Les élus de CiU ont fait valoir qu'il n'appartenait pas au Parlement d'interdire un parti politique et ont rappelé le principe de séparation des pouvoirs. Xavier Trias, le porte-parole de la formation catalane, a expliqué que l'abstention de son parti reflétait « l'expression critique de l'utilisation partisane de la lutte anti-terroriste » et a lancé un appel au « rétablissement du dialogue entre toutes les forces démocratiques ».



Aux cris de « A bas le fascisme ! », les partisans de Batasuna ont dû quitter les bureaux du siège de la coalition indépendantiste basque à Pampelune, évacués par la police vers 23 heures. Sur le mur, une affiche scandait : « Batasuna en avant ».

ordinaire, a voté à une grande majorité une motion demandant à l'exécutif de saisir le tribunal suprême pour décider de l'interdiction définitive ou non de Batasuna.

« UN MONDE MALADE »

Le Parti populaire, au pouvoir, et l'opposition socialiste ont rassemblé plus de 88 % des voix en faveur d'une demande d'interdiction de Batasuna. Ces deux partis, qui représentent près de 40,8 % de l'électorat basque, ont soutenu Batasuna. La suite des événements au Pays basque n'en demeure pas moins incertaine. Dans la province de Guipuzcoa, par exemple, il existe au moins une permanence de Bata-

na dans presque toutes les municipalités. Les fermetures seront donc longues. Beaucoup s'interrogent sur l'efficacité de la suspension non pas par accord avec l'idéologie de la coalition indépendantiste basque ou par soutien au terrorisme, différentes enquêtes réalisées au Pays basque montrant bien que la population dans sa grande majorité réprovoque profondément les attentats. Le représentant du Parti nationaliste basque (PNV, au pouvoir dans la région) au Congrès des députés, Iñaki Anasagasti, s'interrogeait ainsi lundi : « Aucune idéologie, aucun but

de Bata-

na dans presque toutes les municipalités. Les fermetures seront donc longues. Beaucoup s'interrogent sur l'efficacité de la suspension non pas par accord avec l'idéologie de la coalition indépendantiste basque ou par soutien au terrorisme, différentes enquêtes réalisées au Pays basque montrant bien que la population dans sa grande majorité réprovoque profondément les attentats. Le représentant du Parti nationaliste basque (PNV, au pouvoir dans la région) au Congrès des députés, Iñaki Anasagasti, s'interrogeait ainsi lundi : « Aucune idéologie, aucun but

de Bata-

La lutte armée et les urnes

● **Batasuna** : coalition indépendantiste considérée comme la « vitrine politique » de l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée.
● **ETA** (Euzkadi Ta Akatasuna, « Parti basque et Liberté ») : créé en 1959, s'inspirant des mouvements de libération. Premier attentat mortel en 1968 (un garde civil tué près de Villabona). L'organisation rendit l'assassinat, en 1973, de l'amiral Carrero Blanco, homme fort du régime franquiste, en réponse au procès de Burgos (1970) dans lequel six membres de l'organisation avaient été condamnés à des peines de morts (commuées en détention).

● **Scission** : en 1974, l'ETA-militaire prône la lutte armée exclusive, l'ETA-PM (politico-militaire) veut la concilier avec l'action légale.
● **Amnistie générale** : le 15 octobre 1977, deux ans après la mort de Franco.
● **Statut d'autonomie** du Pays basque ratifié le 25 octobre 1979.
● **Elections** : en 1999, Herri Batasuna (HB, « Unité populaire ») coalition indépendantiste de gauche et bras politique de l'ETA, devient le deuxième parti basque, derrière le Parti nationaliste basque (PNV, modéré) qui gouverne la région depuis 1980.
● **Attentats** : 800 morts en vingt ans imputés à l'ETA.

politique n'est au-dessus de la vie humaine, nous le savons mais que se passera-t-il après le prochain attentat ? Qui va-t-on mettre hors la loi ? » Mais il interpellait aussi Batasuna : « Un monde qui ne s'émeut pas de la mort d'une enfant et d'un passant est un monde malade et qui doit se soigner. »

Malgré le risque d'une intensification de la « kale borroka » (guerrilla urbaine), certains pensent que la fermeture des locaux de Batasuna ne poussera pas forcément les Basques à descendre dans la rue. « S'il ne se passe rien de grave lors de [cette] fermeture, la société dans son ensemble ne va pas se mobiliser. Beaucoup pensent que ce qui arrive [à Batasuna] lui fera du bien », assure Javier Elzo, professeur de sociologie à l'université de Deusto.

FAIBLE MOBILISATION

Les dernières manifestations de Batasuna n'avaient rassemblé que peu de monde : 10 000 personnes le 11 août, seulement 5 000 le 23 août... L'effet des vacances ? En tout cas, il ne semble pas exister un mouvement spontané au sein du monde nationaliste basque pour défendre Batasuna, et ce malgré le vote du Parti nationaliste basque contre la motion du Congrès des députés. Jonan Fernandez, porte-parole de l'association Elkarrri, qui milite pour une solution pacifique au conflit, estime qu'il faudrait « une série de facteurs, un consensus général et l'idée évidente d'une manifestation pacifique pour qu'un défilé pluraliste comme celui de juin se répète ».

Mais certains craignent au contraire que l'interdiction de Batasuna n'arrange l'ETA, qui risque de se présenter désormais, selon les mots de Javier Elzo, « comme la seule référence nationale basque. Or, pour une fois, c'est aussi ce que désire le Parti populaire : qu'il n'existe qu'une seule référence et qu'elle soit radicale de préférence ». Les élections municipales de juin 2003, que l'ETA tentera sans doute de saboter, risquent fort d'être plus que délicates, entre un Parti populaire et un Parti socialiste peinant à constituer des listes, un faible nombre de candidats prêts à risquer leur vie, et un Batasuna, qui pourrait d'ici là être totalement interdit, avec 10 % d'électeurs ainsi privés de représentation. - (Intérim.)

Milosevic, en forme, retrouve le box des accusés



A L'ISSUE de quatre semaines de vacances judiciaires, Slobodan Milosevic a repris, lundi 26 août, sa place dans le box des accusés au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye où, jusqu'au 13 septembre, la cour finira d'examiner les chefs d'accusation sur le Kosovo. Suivront, fin septembre, ceux relatifs à la Bosnie et la Croatie avant que Slobodan Milosevic, accusé de génocide, crimes contre l'humanité et violations des droits et coutumes de guerre, ne produise ses témoins à partir de mai 2003.

Oubliées les fatigues qui inquiétaient les médecins avant l'interdiction estivale, l'ancien président yougoslave est apparu, lundi, au meilleur de sa forme, combatif vis-à-vis des témoins et défiant un tribunal « illégitime » à ses yeux. Le juge britannique Richard May s'est frotté à un accusé pugnace et provocant lors du contre-interrogatoire de deux Albanais du Kosovo venus raconter les exactions des forces serbes dans leurs villages.

« Vous étiez à un poste d'observation et vous n'avez rien vu. Sur quoi êtes-vous bien venu témoigner, monsieur ? », a ironisé le président. Muharem Dashi, professeur du village de Stagovo, a rétorqué qu'il avait bien vu plusieurs cadavres et des dizaines de maisons brûlées après l'attaque des policiers, soldats et paramilitaires le 21 mai 1999. Deuxième témoin, Sadik Xhemajli, un ancien membre de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), est venu déposer sur les massacres d'Izibice. Il a notamment raconté avoir vu l'exécution par les forces serbes de 39 personnes, le 31 mars 1999. « Ce témoignage est une véritable farce comme toute cette opération que vous appelez procès », a tempêté Slobodan Milosevic.

Le reste de la semaine sera consacrée aux dépositions de victimes albanaises du Kosovo. La semaine prochaine, en revanche, des témoins « initiés » pourraient déposer, à indiqué à l'AFP la procureure générale du TPIY, Carla Del Ponte. Elle s'est ainsi déclarée « optimiste » sur l'issue des discussions avec Belgrade pour la venue de l'ancien président yougoslave (1993 à 1997), Zoran Ljilic. Le témoignage de l'ancien émissaire américain Richard Holbrooke fait aussi partie des « possibilités », a indiqué M^{me} Del Ponte. La procureure a précisé que son équipe ne peinait pas à trouver ces témoins, mais butait sur les conditions de leur comparution notamment par rapport à la divulgation d'éventuels secrets d'Etat. Le tribunal a adopté fin juillet une disposition destinée à protéger les intérêts de pays délivrant des témoins-clés. Sans le dire, ce texte vise à vaincre la réticence des Etats-Unis opposés à laisser venir ses diplomates et militaires témoigner.

Christophe Châtelot (avec AFP, AP)

Les avocats des plaignants contre les responsables du 11 septembre visent les Al-Saoud

WASHINGTON

de notre correspondant

Selon Richard Allen, ancien conseiller de Ronald Reagan, les recherches menées par les avocats des familles qui ont engagé une action civile contre ceux qu'elles considèrent comme responsables des attentats du 11 septembre pourraient fournir « une contribution vitale à la sécurité nationale » des Etats-Unis. Aussi pense-t-il que le gouvernement américain ne devrait pas s'opposer à cette plainte, déposée le 15 août devant un tribunal fédéral de Washington, malgré les interférences probables de cette action avec sa diplomatie. Déjà, l'examen des quelque 250 pages de l'assignation révèle de graves accusations contre des membres de la famille royale saoudienne.

« La relation étroite entre Oussama Ben Laden et certains membres haut placés de la famille royale remonte loin en arrière et continue à ce jour », peut-on lire dans ce docu-

ment, qui cite le prince Sultan Ben Abdul Aziz Al-Saoud, ministre de la défense et père de l'ambassadeur saoudien à Washington, comme l'un des interlocuteurs de Ben Laden en 1990. Le prince Turki Al-Fayçal Al-Saoud, alors chef des services de renseignement, est en relation avec le chef d'Al-Qaida « depuis leur première rencontre à l'ambassade d'Arabie saoudite à Islamabad, au Pakistan, à l'époque de l'occupation soviétique en Afghanistan », affirme l'assignation. Elle mentionne une rencontre entre le prince Turki, les talibans et les représentants de Ben Laden, en 1998, à Kandahar, au terme de laquelle « un accord » a été conclu entre les Saoudiens et ceux qui dirigeaient alors l'Afghanistan.

LIENS AVEC DES ONG ISLAMIQUEES

La plainte est dirigée, aussi, contre l'International Islamic Relief Organization (IIRO, Organisation de secours islamique internationale), qui avait des bureaux à Herndon,

en Virginie, et qui figure sur la liste des organisations finançant le terrorisme établie par les ministères américains des finances et des affaires étrangères. Or le secrétaire général de l'IIRO a publiquement remercié le prince Sultan, en décembre 2000, pour son appui. Les avocats des plaignants indiquent que les sommes versées par le prince Sultan à l'IIRO, depuis 1994, « s'élevaient au moins à 6 millions de dollars, selon des rapports officiels et publics ». Cette institution, selon eux, a versé plus de 60 millions de dollars aux talibans.

Ils citent aussi la Muslim World League (Ligue mondiale musulmane) et, surtout, la Fondation Suleiman Abdoul Aziz Al-Rajhi (SAAR) parmi les autres organisations caritatives ayant financé Al-Qaida. Installée, elle aussi, à Herndon, la SAAR a déclaré 1,7 milliard de dollars de revenus en 1998.

Les plaignants, au nombre de cinq cents, sont des personnes ayant survécu aux atten-

tats de New York et Washington et des membres des familles des victimes. Ils ont choisi comme avocats Ron Motley et son cabinet de Charleston, en Caroline du Sud, à l'origine de l'action contre les fabricants de cigarettes ayant abouti à une transaction historique d'un montant de 350 milliards de dollars. L'autre avocat qui dirige l'action des familles est Allan Gerson, ancien haut fonctionnaire du département de la justice et du département d'Etat. Il a à son actif le procès de l'attentat de Lockerbie, dans lequel avaient péri les 259 passagers du vol Pan Am 103, en 1988, et pour lequel la Libye a fini par reconnaître sa responsabilité.

Parmi les enquêteurs recrutés par les avocats figure le Français Jean-Charles Brisard, coauteur du livre *La Vérité interdite*, qui présente les attentats du 11 septembre comme la conséquence d'un imbroglio pétrolier.

Patrick Jarreau

Washington met de l'uranium militaire à l'abri des terroristes

Du combustible nucléaire a été transféré, par les Américains, de Serbie en Russie pour recyclage

PRÉPARÉE de longue date et tenue secrète, l'opération a eu lieu nuitamment : 48 kg d'uranium enrichi, protégés par quelque 1 200 hommes d'escorte, ont été transférés, dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 août, du centre de Vinca, en Serbie, vers un site, en Russie, pour y être recyclés et échapper à des détournements possibles par des terroristes. L'opération, estimée à 2,5 millions de dollars, a été pour partie financée par un groupe privé, The Nuclear Threat Initiative, créé par Ted Turner, magnat des médias, et Sam Nunn, ex-sénateur américain.

Ce transfert, réussi, relève d'un vaste projet conçu par les Etats-Unis qui veulent mettre à l'abri l'uranium, à des fins militaires, pré-

sent dans quelque 24 réacteurs de recherche répartis dans 16 pays à travers le monde et susceptibles d'attirer la convoitise de terroristes ou de pays désireux d'acquiescer des armes de destruction massive.

Le département d'Etat a indiqué qu'il n'entendait pas en rester à la seule élimination du combustible nucléaire de l'Institut de Vinca, au sud de Belgrade. L'opération a requis la coopération des Etats-Unis, préoccupés de couper la route de l'uranium aux terroristes ; de la Serbie, soucieuse de tourner la page de l'ère de Slobodan Milosevic ; et de la Russie, qui, du temps de la guerre froide en 1976, avait livré le matériau à la Yougoslavie. Depuis le réacteur de Vinca,

vieux d'une quarantaine d'années, le chargement, qui représente de quoi fabriquer plusieurs bombes nucléaires, a été transporté sur des camions, escortés par des unités de sécurité, puis par un avion jusqu'en Russie. Là, il doit être mélangé à de l'uranium faiblement enrichi pour être utilisé comme combustible nucléaire à des fins civiles.

UNE « PREMIÈRE »

Au total, l'opération a pris dix-sept heures, le Parlement serbe ayant eu à donner son accord en respectant le secret le plus absolu.

A l'origine, les Américains – plus exactement le département d'Etat – ont prévu de consacrer 15 millions de dollars (presque autant en euros)

à un programme de non-prolifération de ce genre en 2002, et 30,1 millions en 2003.

Mais il y faudrait plus de 50 millions de dollars par an, selon un chercheur de l'université d'Harvard, Matthew Bunn. De sorte que la contribution de la fondation de MM. Turner et Nunn s'avère, en réalité, indispensable pour éliminer l'une des plus grandes menaces qui soient à partir de sites de recherche insuffisamment contrôlés et détournés de leur vocation initiale. En ce sens, l'opération de Vinca, préparée depuis plus d'un an, est une « première » et Washington veut aller plus loin encore.

« Il y a 24 autres réacteurs de recherche identiques, dans 16 pays,

et nous voulons nous en occuper », a expliqué le département d'Etat.

Désireux de laisser jouer l'effet de surprise, les Etats-Unis n'ont pas révélé la liste des pays qui pourraient être les prochaines cibles du fait de leurs infrastructures originaires de Russie. Mais des informations de source compétente font valoir que la Corée du Nord, la Chine, la Libye, l'Égypte, l'Ouzbékistan, la Roumanie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, le Kazakhstan, la Syrie, le Vietnam, la Lettonie et la Bulgarie pourraient justifier des opérations semblables à celle organisée en Serbie.

Jacques Isnard

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement DETAILANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TREGA - EPEDA - PIRELLI

SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX

Garantie 5 et 10 ans

Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}

148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}

50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7j/7

5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Sept Arabes israéliens, impliqués dans l'attentat contre un bus ayant fait neuf morts, ont été arrêtés

Les suspects appartiennent à une famille qui aurait collaboré avec un kamikaze palestinien. Face au terrorisme intérieur, le gouvernement israélien dénonce une « évolution inquiétante »

JÉRUSALEM
correspondance

Sept visages accompagnés du titre « Les collaborateurs de la mort » figuraient, mardi 27 août, à la « une » du quotidien *Yediot Aharonot*. Six hommes et une femme, tous Arabes israéliens, considérés comme complices dans l'attentat qui a visé un bus, le 4 août, dans le nord du pays. Neuf personnes avaient été tuées et 48 autres blessées, dont plusieurs Arabes israéliens, nombreux dans cette région. Les arrestations qui ont eu lieu peu de temps après le drame ont été rendues publiques, lundi.

Les sept suspects appartiennent tous à la famille Bakri, installée dans le village de Baana, en Galilée. Le kamikaze, Jihad Hamadi, détenteur d'un passeport jordanien, avait travaillé, il y a près d'un an, chez un des membres du clan Bakri. Entré illégalement en Israël, il avait été arrêté par la police et renvoyé en Cisjordanie, mais les contacts avaient été maintenus entre lui et les Bakri.

« QUELQUE CHOSE DE GRAVE »

Lorsque Jihad Hamadi a décidé de passer à l'action, il a téléphoné à l'un d'eux, pour le prévenir de son plan. Si certains des suspects ont su ce qui se tramait sans y prendre une part active, Ibrahim et Yassin Bakri seraient, d'après la police, directement impliqués dans la préparation de l'attentat. Ils auraient

discuté avec Jihad Hamadi de l'en-droit, l'auraient déposé à l'arrêt où il a pris le bus, et lui auraient fourni la batterie permettant de déclencher la bombe.

Assis dans l'autobus, Jihad Hamadi aurait reconnu une des femmes de la famille Bakri, Youstra, et l'aurait incitée à quitter le bus, lui précisant que « quelque chose

résistance islamique (Hamas) à Jérusalem-Est et impliquant des Palestiniens qui bénéficient de la même liberté de circulation qu'un citoyen israélien, alourdit davantage les relations entre Juifs et Arabes d'Israël. Chaouki Khatib, responsable du Comité des Arabes israéliens, a clairement condamné l'implication des Arabes israéliens

M. Mandela n'ira pas au procès de M. Barghouti

Ironie de l'organisation, les stands des ONG palestiniennes et israéliennes se font quasiment face dans le hall des expositions de Johannesburg, où a lieu le Sommet de la Terre. Les deux groupes d'une trentaine de personnes ont échangé lundi des invectives. « *Nous avons le droit de vivre* », lançait en pleurant une jeune Israélienne pendant que des Palestiniens détournaient un slogan de la lutte sud-africaine contre l'apartheid, « *Amandla Intifada* » (« *le pouvoir à l'Intifada* »). L'incident s'est déroulé à la sortie d'une intervention de Fadoua Barghouti, épouse du leader du Fatah, Marouane Barghouti, emprisonné en Israël. Ce dernier a été à l'origine, en août, d'une dissonance dans les rangs du Congrès national africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, après que la presse israélienne eut révélé que Nelson Mandela témoignait lors du procès de M. Barghouti. Mais l'ancien président a décliné toute participation à ce procès. Il n'est pas rare que le Prix Nobel de la paix s'engage dans des initiatives sans tenir compte de la diplomatie sud-africaine et se fasse rappeler à l'ordre par l'ANC.

de grave allait arriver ». La jeune femme est descendue à l'arrêt suivant, avec l'une de ses amies. Elles n'ont pas prévenu la police. Vingt minutes plus tard, le bus explosait. Les deux jeunes femmes ont été arrêtées dès le lendemain.

Cette affaire, survenant quelques jours après le démantèlement d'une cellule du Mouvement de la

résistance islamique (Hamas) à Jérusalem-Est et impliquant des Palestiniens qui bénéficient de la même liberté de circulation qu'un citoyen israélien, alourdit davantage les relations entre Juifs et Arabes d'Israël. Chaouki Khatib, responsable du Comité des Arabes israéliens, a clairement condamné l'implication des Arabes israéliens

résistance islamique (Hamas) à Jérusalem-Est et impliquant des Palestiniens qui bénéficient de la même liberté de circulation qu'un citoyen israélien, alourdit davantage les relations entre Juifs et Arabes d'Israël. Chaouki Khatib, responsable du Comité des Arabes israéliens, a clairement condamné l'implication des Arabes israéliens

est entre les mains d'entreprises à capitaux étrangers. Elles regardent maintenant au sud, vers les îles Magellan et les eaux cristallines de l'Antarctique, et veulent tripler la production d'ici à 2010.

« *L'exportation des produits dérivés du saumon a augmenté de plus de 800 % entre 1990 et 2000, rapportant plus de 1 milliard de dollars par an* », indique Luis Sandoval Vivar, président des pêcheurs de la région de Chiloé. Mais, ajoute-t-il, « *ce boom abîme l'environnement, il n'a pas apporté de meilleures conditions de vie aux gens de la région* ». Les salaires sont bas et les conditions de travail sont insalubres. Près de 80 % des employés sont des femmes qui travaillent de 10 à 12 heures par jour, debout, dans le froid et l'humidité.

Catherine Dupeyron

L'Association mondiale de psychiatrie vote l'envoi d'une mission d'enquête en Chine

Pékin se dit prêt à recevoir un groupe d'experts

YOKOHAMA

de notre envoyé spécial

L'Association mondiale de psychiatrie (AMP) a voté, lundi 26 août à Yokohama, lors de son XII^e Congrès, une résolution pour l'envoi en Chine d'une mission d'enquête sur les établissements psychiatriques. Pékin est prêt à recevoir rapidement une telle mission, a annoncé le président de l'AMP, Juan Lopez-Ibor. Cette visite devrait avoir lieu avant mai, sur les bases d'un protocole à négocier avec les autorités chinoises pour assurer l'indépendance des experts.

La proposition de M. Lopez-Ibor a désamorcé l'« offensive » qui se dessinait au sein de l'AMP à la suite d'informations sur l'usage abusif de la psychiatrie en Chine publiées par Human Rights Watch et l'Initiative de Genève pour la psychiatrie (*Le Monde* du 23 août). Le Royal College of Psychiatrists de Grande-Bretagne se proposait de présenter au cours de l'assemblée plénière une résolution demandant une inspection des hôpitaux psychiatriques chinois. Le texte, qui menaçait d'exclure la Chine de l'AMP en cas de refus d'inspection, n'a pas été mis au vote. Plus modérée, la résolution destinée à mettre sur pied la mission d'inspection « souhaitée » par les Chinois a été adoptée à la quasi-unanimité.

La direction de l'AMP était soucieuse d'éviter l'épreuve de force. C'est avec surprise que la plupart des congressistes, plutôt favorables

à l'initiative du Royal College, ont appris de leur président que celui-ci s'était rendu en Chine en février et qu'il y avait rencontré le vice-ministre de la santé, Ma Xiaowei, pour discuter d'une inspection. La Chine a apparemment transformé le risque de se voir imposer une telle mission en « invitant » celle-ci.

« QUESTION D'ÉTHIQUE »

Tout en exprimant la préoccupation que suscite l'« utilisation abusive de la psychiatrie » en Chine, M. Lopez-Ibor a fait valoir que, depuis 2001, à la suite de plaintes sur l'utilisation politique de l'enfermement, des excès ont été corrigés et que la situation n'est pas comparable à celle de l'ex-URSS. Il a déclaré que l'AMP ne vise en rien à exclure qui que ce soit, mais à faire cesser des abus là où ils existent.

Selon Jim Birley, de l'Initiative de Genève pour la psychiatrie, qui a dirigé les inspections de l'AMP en URSS en 1991, « *ces dernières années, en moyenne 3 000 personnes séjournent dans les hôpitaux psychiatriques chinois pour des raisons politiques* ». Pour Robin Munro, principal auteur du rapport sur les abus de la psychiatrie en Chine, la future mission « *est un premier pas. Il reste à voir la marge de manœuvre dont elle disposera : le cas chinois pose la question d'éthique la plus importante à laquelle est confrontée la psychiatrie mondiale* ».

Philippe Pons

Les ressources halieutiques du Chili sont surexploitées

Les flottes industrielles visent à perpétuer leur pêche miraculeuse dans les eaux de l'Antarctique



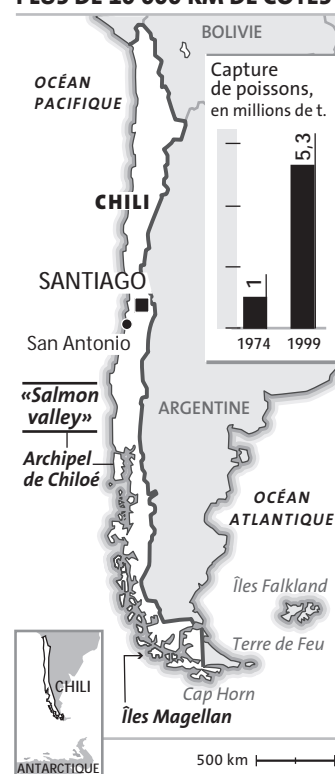
SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

Cela fait trois ans, depuis la mort de son fils en mer, que Cosme Caracciolo a abandonné son bateau de pêche pour devenir président de la Confédération nationale des pêcheurs artisanaux du Chili (Conapach). Fin juillet, dans le petit port de San Antonio, à une centaine de kilomètres au sud de Santiago, c'est avec tristesse qu'il montrait les drapeaux noirs hissés sur de nombreuses embarcations multicolores. Les quelque 60 000 pêcheurs artisanaux du Chili et leurs familles, qui dépendent de la mer, s'opposent à un nouveau projet de loi sur la pêche que veut faire approuver le lobby industriel qui détient 90 % des captures. Il aboutirait, selon M. Caracciolo, à privatiser le patrimoine halieutique et à diminuer les quotas attribués aux pêcheurs artisanaux. Avec 10 % des captures, ces derniers fournissent 26 % des revenus du secteur.

LA CONSOMMATION A DIMINUÉ

Un accord signé à la mi-mai avec l'Union européenne (UE) fait l'objet de grandes controverses au Chili. La clause concernant la pêche autorise les investisseurs européens à prendre le contrôle de sociétés de pêche chiliennes jusqu'à 100 %. Jusqu'à présent, le taux était limité à 49 %. La Conapach et les pêcheurs industriels, réunis au sein de la Société nationale de pêche (Sonapesca), accusent le

PLUS DE 10 000 KM DE CÔTES



gouvernement d'avoir utilisé la pêche comme monnaie d'échange pour que l'UE accepte d'associer le Chili au bloc communautaire. Ils dénoncent les pressions de l'Espagne, premier investisseur européen au Chili. « *Désormais, les industriels espagnols pourront acheter des quotas de pêche, des usines de pêche, des zones côtières et l'Etat chilien ne contrôlera plus les richesses maritimes du pays* », affirme M. Caracciolo sur les quais de San Antonio battus par la pluie.

Après avoir épuisé l'Atlantique, les compagnies multinationales ont découvert un nouveau filon dans le Pacifique. Long de 5 300 kilomètres, le Chili possède, grâce à ses fjords du Sud austral, près de 10 000 kilomètres de côtes.

La pêche est devenue un des secteurs les plus dynamiques et rentables de l'économie. En 25 ans, de 1974 à 1999, les captures ont été multipliées par 5, ce qui constitue la plus forte progression du monde. Le Chili est le 4^e producteur mondial de poisson, le premier de truites d'élevage et vient en deuxième position, après la Norvège, pour le saumon d'élevage.

Les grandes fortunes chiliennes proviennent aujourd'hui plus souvent de la pêche que des mines sur lesquelles se sont établies les oli-

La contestation des ONG à Johannesburg

Le Sommet mondial sur le développement durable a officiellement commencé ses travaux lundi 26 août. Des le premier jour, ECO, une coalition de sept organisations écologistes, a dénoncé un « accord secret » qu'auraient passé le représentant américain du commerce, Robert Zoellick, et le commerce européen au commerce, Pascal Lam y, concernant l'aide au développement et le commerce dans le plan d'action qui doit être négocié à Johannesburg entre les délégations de plus de cent cinquante Etats.

Par ailleurs, les mouvements des sans-terres sud-africains préparent une confrontation ouverte avec le gouvernement de Pretoria, annonçant qu'ils manifesteront « *de façon indépendante* », samedi. Ils ont été rejoints par une « *caravane des paysans africains* ». Via Campesina – coordination internationale des mouvements paysans – et le Mouvement des sans-terres brésiliens ont annoncé qu'ils s'engageraient également à leurs côtés. – (Corresp.)

garchies du pays. La quête de l'« or bleu » a entraîné une surexploitation de certaines espèces, menacées d'extinction, comme le merlu noir, la sardine espagnole, l'anchois ou le saurel, qui constituaient les captures traditionnelles des pêcheurs artisanaux et la base de l'alimentation de leurs familles. De façon paradoxale, si les prises ont considérablement augmenté au Chili, la consommation y a diminué. Les Chiliens ne mangent plus que 4 kg de poisson par personne et par an alors que la moyenne mondiale est de 13 kg. La majorité de la production est destinée à l'exportation ou à la fabrication de farine de poissons.

POLLUTION ET MALADIES

La surproduction de saumon au Chili a entraîné en 2001 une baisse des prix internationaux de plus de 30 %. L'archipel de Chiloé, riche en baies protégées, fjords, lacs et fleuves profonds, est le filon le plus exploité, ce qui lui a valu le surnom de « Salmon Valley ». 40 % de l'exploitation de l'« or rose »

« *C'est un nouveau Far West, mais sans shérifs* », dit Juan Carlos Cardenas, directeur du Centre pour le développement durable (Ecoceanos), qui dénonce des méfaits irréparables sur l'environnement : disparition de la flore marine, pollution des eaux, salinisation, propagation des maladies des animaux élevés vers leurs congénères sauvages. Chaque année, des milliers de saumons parviennent à s'échapper de leurs cages et se transforment en mer en prédateurs des espèces natives.

« *L'aquaculture est une industrie très polluante*, dit M. Cardenas, car elle utilise beaucoup de produits chimiques et d'antibiotiques. » Une étude de l'Université ibéro-américaine de sciences et technologie (Unicit) a attribué les troubles gastro-intestinaux dont souffrent les habitants de Chiloé et des retards de croissance chez les enfants à la consommation d'une eau fortement polluée par les déchets fécaux des saumons. Au Chili, le développement de la pêche est tout sauf « durable ».

Christine Legrand

Les Etats-Unis font campagne contre la CPI

WASHINGTON. Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a écrit aux gouvernements européens pour les presser de signer des accords mettant les Américains à l'abri d'éventuelles poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI), a-t-on appris, lundi 26 août. Le ministère des affaires étrangères a toutefois assuré que Washington voulait négocier ces dérogations dans le cadre du traité instituant la CPI, qui prévoit ce type de dérogation, et sans mettre dans la balance les engagements au sein de l'OTAN. Dans des lettres datées du 16 août, M. Powell a demandé aux Européens de signer de tels accords « *le plus tôt possible* » sans attendre que l'Union européenne ait finalisé sa position officielle. Lundi 26 août, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a précisé qu'« *il n'y a aucun lien entre notre décision de soutenir un pays pour adhérer à l'OTAN et la signature d'accords* » de dérogation relatifs à la CPI. Il a précisé que le Timor-Oriental venait de signer un tel accord avec les Etats-Unis, après la Roumanie et Israël. – (AFP.)

Vente d'armes au Népal : une ministre belge démissionne

BRUXELLES. Magda Aelvoet, la ministre fédérale belge de la santé, a annoncé, lundi 26 août, sa démission du gouvernement dirigé par Guy Verhofstadt. Principale représentante du parti Agalev (écologistes flamands), M^{me} Aelvoet a exprimé son « doute fondamental » à l'égard d'une vente de 5 500 pistolets-mitrailleurs au Népal (*Le Monde* daté 25-26 août) approuvée par Louis Michel, le ministre libéral des affaires étrangères, et ses principaux collègues. M^{me} Aelvoet avait également appuyé cette décision, le 11 juillet, indiquant cependant qu'elle aurait été absente pendant une partie du débat qui l'a précédée. C'est à l'issue d'une réunion du bureau politique de son parti que M^{me} Aelvoet a annoncé son départ, lundi soir, après avoir essuyé les critiques des cadres d'Agalev. M. Michel a déclaré qu'il ne reverrait en aucun cas sa décision. Le Parti socialiste et les écologistes francophones réclament un débat parlementaire, dont on ignorait, mardi matin, s'il pourrait déboucher sur un vote. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **CENTRAFRIQUE : l'ancien président, le général André Kolingba, a été condamné à mort**, lundi 26 août, par la cour criminelle de Bangui, qui le jugeait par contumace pour le putsch manqué du 28 mai 2001. Une vingtaine de militaires, également absents du procès, ont été condamnés à mort. Au pouvoir de 1981 à 1993, l'ex-chef d'Etat a été jugé « *coupable du crime d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* » pour avoir « *préparé et exécuté* » l'attaque contre la résidence de son successeur, l'actuel président Ange-Félix Patassé. En fuite, comme la plupart des 615 putschistes jugés par contumace, le général Kolingba avait endossé la paternité de ce putsch avorté sur les ondes de Radio France Internationale. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS/IRAK : le vice-président américain, Dick Cheney a justifié, lundi 26 août, une éventuelle intervention militaire des Etats-Unis en Irak**, en soulignant qu'il ne fallait pas attendre que Saddam Hussein se dote de l'arme nucléaire. « *Les risques de l'inaction sont plus grands que celui de l'action* », a-t-il déclaré lors d'une réunion d'anciens combattants américains. « *Le temps joue contre nous* », a-t-il affirmé au sujet des programmes d'armes de destruction massive (biologiques, chimiques, voire nucléaires) prêts au régime irakien. La prolifération d'armes, combinée au « *rejet* [par l'Irak] d'un régime d'inspection viable » crée « *un impératif pour l'action préventive* », a-t-il ajouté. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS : une Française et son mari américain se sont plaints de brutalités policières** lors de leur arrestation en juillet à Palm Desert (Californie). « *Le consulat général de France à Los Angeles a demandé des explications au département d'Etat américain* », a confirmé le porte-parole du consulat français. Isabella Behrens et son époux, Martin Behrens, auraient fui un bar sans régler la note après avoir été pris à partie par des consommateurs. Quatre shérifs du « *comté* » de Riverside ont ensuite fait irruption à leur domicile et les auraient tabassés, avant de les arrêter. Martin a un bras cassé et les deux époux souffrent de multiples hématomes et plaies, attestés par plusieurs rapports médicaux. – (Corresp.)



ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES

sur surenchère du 1/10^e, en la Chambre des Notaires de PARIS,
12, av. Victoria à PARIS 1^{er} - Le Mardi 17 septembre 2002 à 14h30
dépôt des chèques de consignation à partir de 14 h

12, RUE DES NONNAINS-D'HYÈRES à PARIS 4^{ème}

UN APPARTEMENT de 3 pièces (96,3 m²) avec cave

Mise à Prix : 759.000 euros

23, RUE JACOB à PARIS 6^{ème}

UNE CAVE (4 m² environ) - Mise à Prix : 5.500 euros

13, RUE D'ARMAILLÉ à PARIS 17^{ème}

UN APPARTEMENT de 2 pièces (26,30 m²) avec cave

Mise à Prix : 93.500 euros

S'adr. à Me BOURGES, Notaire Associé à PARIS (75008)
77, boulevard Maiesherbes - Tél. : 01.44.90.14.14

Visite sur place : le Vendredi 6 septembre 2002 de 11h à 13h

FRANCE

ÉCONOMIE

S'exprimant à La Rochelle, lundi 26 août, le premier ministre a placé, pour la première fois, l'allègement des charges sociales au **PREMIER RANG** des priorités gouvernementales, ouvrant la voie à une pause

sur la baisse de l'impôt sur le revenu, **PROMESSE** phare de la campagne de Jacques Chirac. Il tranchait ainsi le débat interne à la majorité qu'avait lancé **PIERRE MÉHAIGNERIE**, en déclarant, le 22 août :

« La baisse de l'impôt sur le revenu peut bien attendre 2004 ou 2005. » François Fillon a commencé, mardi 27 août, à recevoir les **PARTENAIRES SOCIAUX**. Il souhaite compenser la hausse du coût du travail qui

découlera de l'harmonisation du smic par une baisse des **CHARGES PATRONALES**. François Hollande (PS) accuse MM. Chirac et Raffarin d'avoir « multiplié des promesses qu'ils savaient impossible à tenir ».

M. Raffarin amorce un changement de cap sur les baisses d'impôts

Pour la première fois, lundi 26 août à La Rochelle, le premier ministre a jugé « prioritaire » la baisse des charges par rapport à la poursuite de la réduction de l'impôt sur le revenu. Il doute désormais que la croissance puisse atteindre 3 % en 2003, comme il le postulait jusqu'ici

« **NOUS METTRONS** le curseur sur les priorités qui nous paraîtront les plus importantes dans les circonstances économiques de 2003 (...). Il va de soi qu'aujourd'hui, compte tenu de la situation de l'emploi, le dossier des charges sociales paraît prioritaire » : l'air de rien, comme s'il s'agissait d'une évidence, Jean-Pierre Raffarin, qui inaugurerait, lundi 26 août, les nouveaux locaux de France 3-Atlantique à La Rochelle, a amorcé, en quelques mots, un retournement dans les choix de politique économique du gouvernement.

Car ce qui « va de soi » désormais pour le premier ministre n'allait pas de soi hier. Jusqu'ici, la baisse des charges sociales constituait, certes, l'une des priorités affichées par Jacques Chirac et son gouvernement, mais ne figurait pas en tête de liste : c'est la baisse de l'impôt sur le revenu qui avait la faveur de Matignon et de l'Élysée. Le président de la République en avait fait la promesse-phare de sa campagne électorale, en s'engageant à une diminution de 15 milliards d'euros – c'est-à-dire de près d'un tiers – en cinq ans. Pour preuve de sa détermination, M. Chirac avait souhaité, aussitôt réélu, que les Français profitent de cette mesure dès cette année. En dépit de comptes publics dégradés et d'une conjoncture incertaine, le gouvernement a donc préparé et fait adopter durant l'été par le Parlement un collectif budgétaire prévoyant une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu – ce qui représente 2,6 milliards d'euros.

Au terme d'une semaine de débats internes à la majorité, lancés par Pierre Méhaignerie dans *Le Monde* sur la poursuite en 2003 de la baisse de l'impôt sur le revenu (nos éditions du 22 août), le premier ministre a ainsi dévoilé, lundi,



A l'occasion de l'inauguration des locaux de France 3 Atlantique à La Rochelle, lundi 26 août, Jean-Pierre Raffarin a développé ses choix en matière de politique économique. Pour le premier ministre, la baisse des charges sociales a avancé d'un cran dans l'ordre des priorités.

l'orientation probable du budget 2003 – qui sera examiné en conseil des ministres le 18 septembre. Certes, il a assuré que la baisse de l'impôt sur le revenu restait une priorité au même titre que celle de l'impôt sur les sociétés ; mais la conjoncture, et notamment le ralentissement des créations d'emplois, ne permet plus de la défendre à tout prix.

SCÉPTICISME AFFICHÉ

M. Raffarin, qui affichait encore, le 11 août, dans une tribune publiée par *Sud-Ouest*, son « optimisme » sur la croissance, ne cache plus désormais son scepticisme. « Je crois que nous sommes dans la capacité de retrouver un rythme de 3 % [de croissance] », a-t-il estimé, lundi à La Rochelle, en ajoutant : « Est-ce qu'on pourra avoir ce rythme de 3 % sur l'année 2003 ? C'est une autre affaire [que] nous allons expertiser dans les jours qui viennent. » Le premier ministre doit, de fait, con-

sulter les experts du ministère des finances dans les jours à venir.

Or, c'est justement sur une prévision de 3 % de croissance que le gouvernement a calé, au début de l'été, l'évolution des dépenses de l'Etat pour 2003 préfigurant l'élaboration à partir de la même hypothèse du budget 2003. Mais la majorité des économistes tablent à présent sur une croissance inférieure à 2,5 % l'an prochain, et le gouvernement semble souscrire à cette estimation. Dès lors, le budget doit nécessairement changer de visage : d'abord parce que les recettes fiscales seront insuffisantes ; ensuite – et surtout – parce que l'économie pourrait avoir besoin d'être soutenue, le « rebond » se faisant encore attendre.

Sans rancune à l'égard de M. Méhaignerie, M. Raffarin a jugé sa « contribution » au débat « positive », avec cette précision : « Nous sommes en grande compréhension

ensemble. » Le président (UMP-UDF) de la commission des finances de l'Assemblée nationale avait estimé que l'hypothèse de 3 % de croissance pour 2003 était « un peu excessive », déclarant sans ambages : « La baisse de l'impôt sur le revenu peut bien attendre 2004 ou 2005. » M. Méhaignerie engageait aussi le gouvernement à faire « un

« Pas de décision » sur la redevance-télé

« Aujourd'hui, il n'y a pas de décision prise quant à l'augmentation de la redevance », a déclaré Jean-Pierre Raffarin, lundi 26 août, à La Rochelle. Matignon étudie actuellement une proposition de Jean-Jacques Aillagon, le ministre de la culture et de la communication, qui propose une augmentation de 3 % de la redevance-télé et son adossement à la taxe d'habitation. « Je suis particulièrement vigilant à la situation des familles les plus modestes et on ne me fera pas changer d'avis sur le sujet », a poursuivi le premier ministre, avant d'ajouter : « Au fond, la télévision est sans doute le premier adversaire de la solitude. Il est important, dans toutes les stratégies de développement qui sont les nôtres, de penser à tous ceux qui ne seraient pas heureux s'ils n'avaient pas la télévision. » Il est difficile d'imaginer que le premier ministre fera le choix d'augmenter le montant de la redevance-télé après de telles déclarations.

Les délicats arbitrages entre France « d'en haut » et « d'en bas »

Le chef du gouvernement commence à tenir compte des mises en garde des centristes

« **MONSIEUR** le premier ministre, souciez-vous aussi de la « France d'en bas » qui vous est si chère ! » Depuis le début de l'été, relayant les critiques des syndicats, des associations et de la gauche, une partie de la majorité, notamment les centristes, invite Jean-Pierre Raffarin à rééquilibrer sa politique en faveur des classes populaires, qui ont été les grandes oubliées des premières mois de son gouvernement. Elle avance un argument de poids : la droite ne peut s'aliéner leur soutien si elle veut appliquer le programme présidentiel de Jac-

Relayant les critiques des syndicats et de la gauche, une partie de la majorité invite Jean-Pierre Raffarin à rééquilibrer sa politique en faveur des classes populaires

ques Chirac, qu'il s'agisse de la réforme de l'Etat, de l'adaptation du système des retraites au choc démographique à venir, de l'assouplissement des 35 heures ou de la réduction générale des prélèvements obligatoires.

Dès sa nomination à Matignon, le premier ministre prend une série de mesures qui donnent très vite le sentiment qu'il ne se préoccupe finalement que de la France « d'en haut ». Début juin, il agréé l'accord entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux qui porte la consultation des généralistes à 20 euros et gonfle le pouvoir d'achat de cette catégorie sociale, alors qu'un mois plus tard,

il refuse de revaloriser le smic au-delà du minimum légal. Et, fin juillet, le chef du gouvernement ne s'oppose pas à ce que les députés votent une augmentation – de 70 % – du salaire officiel des ministres destinée à compenser les compléments de rémunération en argent liquide qui étaient jusqu'à présent financés sur les fonds spéciaux de Matignon.

Mais la véritable marque de fabrique de sa politique, le premier ministre l'imprime mi-juillet en faisant voter, dans le cadre du collectif budgétaire, une réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu dès 2002 – présentée comme la « première étape » de la baisse de 30 % sur cinq ans promise par Jacques Chirac. La mesure profite mécaniquement aux hauts revenus (en raison de la forte progressivité de ce prélèvement). Contrairement à Lionel Jospin, qui avait davantage réduit l'impôt dans les premières tranches du barème et instauré la prime pour l'emploi (PPE) en faveur de ceux qui n'en payent pas (ou peu), M. Raffarin décide une baisse uniforme de l'IR et refuse tout « coup de pouce » à la PPE. Dans sa déclaration de politique générale du 3 juillet, il avait seulement annoncé une adaptation de ce crédit d'impôt, créé en 2001 en faveur de 8,5 millions de foyers à faibles revenus, afin qu'il soit moins pénalisant pour les salariés travaillant à temps partiel.

Dans le même temps, le chef du gouvernement ne s'oppose pas à la politique de hausse des tarifs de plusieurs entreprises publiques (SNCF, RATP, France Télécom), et il décide, le 21 juillet, de supprimer la « TIPP flottante ». Créé à l'automne 2000, ce mécanisme permettait de limiter, pour les particuliers comme les professionnels, les répercussions de la flambée du baril de brut sur les prix de l'essence à la pompe.

C'en est trop pour la gauche et

les syndicats, qui commencent à se mobiliser pour dénoncer les atteintes au pouvoir d'achat des classes populaires. Jusqu'aux associations familiales, souvent proches de la droite, qui jugent ces augmentations de tarifs « inacceptables ».

C'en est trop, également, pour une partie de la droite, qui sent monter les critiques dans l'opinion : M. Raffarin reprendrait sous forme de hausse des tarifs ce qu'il a donné en baisse d'impôts. La charge vient notamment des centristes, qui veulent apparaître comme l'aile la plus « sociale » de la

M. Hollande : « Une tactique de louvoiement »

« Après les nombreuses promesses de la campagne électorale, l'heure de vérité approche pour le gouvernement », a déclaré au Monde François Hollande, réagissant, mardi matin 27 août, aux déclarations de M. Raffarin. « Le premier ministre est contraint d'admettre, pour la première fois, que la croissance ne sera pas de 3 % en 2003, a poursuivi le premier secrétaire du PS, et que donc, les baisses d'impôts ne pourront être effectives comme il l'avait prétendu. Aujourd'hui, les diminutions de charges sociales sont évoquées pour calmer l'impatience patronale sans que l'on sache comment elles pourront être financées, alors que la Sécurité sociale sera en déséquilibre à la fin de l'année. » Pour M. Hollande, « le gouvernement est face à une triple impasse, financière, sociale et politique », et « tente de gagner du temps en payant les Français de mots ». Dénonçant une « tactique de louvoiement », il a accusé M. Chirac et M. Raffarin d'avoir « multiplié des promesses qu'ils savaient impossibles à tenir » et conclu : « Ils ont espéré une reprise de l'économie, mais elle ne vient pas. Aujourd'hui, ils retardent l'aveu de la réalité et celui de leur renoncement. »

majorité. « Ne laissons pas se développer l'idée que « nouvelle majorité » pourrait rimer avec « nouvelle iniquité », prévient Dominique Paillé, député (UMP-UDF) des Deux-Sèvres, dans une tribune publiée le 22 juillet par *Libération*.

Ces mises en garde, M. Raffarin finit par les entendre. Le 25 juillet, il prend une mesure qui surprend : le gel du prix du timbre et, surtout, des tarifs d'EDF, alors que son ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, avait plaidé publiquement pour une augmentation d'environ 3 %. Les responsables de la majorité, qui connaissent pour-

tant les contraintes financières de la Poste et d'EDF, approuvent cette décision. Elle démontre « la volonté du gouvernement de prendre en compte ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts », se félicite Pierre Méhaignerie (UMP-UDF), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

A Matignon, on explique alors qu'« il ne fallait pas que ce soit la hausse de trop ». Le premier ministre, lui, est plus explicite. « Ce sont des hausses qui auraient concerné l'ensemble des Français et, dans la situation d'un grand nombre de Français exposés à des conditions

difficiles de vie, il y aurait eu là un risque d'injustice », souligne-t-il, avant d'affirmer sa volonté de mener une politique « juste » et « équilibrée ». C'est aussi pour des raisons sociales que M. Raffarin s'est montré très prudent, lundi 26 août, à La Rochelle, sur l'augmentation de 3 % de la redevance télévisuelle réclamée par le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon. S'il l'accepte, a-t-il prévenu, il sera « particulièrement vigilant à la situation des familles les plus modestes ».

Jean-Michel Bezat

pas vers la sincérité budgétaire ». Ces propos avaient ouvert une controverse au sein de la droite sur la manière dont les faibles marges de manœuvre budgétaires attendues devaient être utilisées en 2003.

Si l'Etat n'a pas les moyens de financer toutes les promesses de M. Chirac, faut-il plutôt alléger les charges ou poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu ? M. Méhaignerie, lui, a encouragé le premier ministre à « concentrer ses efforts sur le pouvoir d'achat des bas salaires » – donc à alléger les charges pour augmenter le salaire net –, arguant que « ce gouvernement a besoin du soutien des classes populaires pour pouvoir faire les réformes nécessaires, notamment celle de l'Etat ». Nombre de parlementaires de la majorité, comme Jean Arthuis, le président (UC) de la commission des finances du Sénat, l'ont approuvé. Plus rares ont été les partisans – dont Edouard Balladur – d'une poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu.

M. Raffarin a répondu, lundi, en ces termes : « Il va de soi que nous tiendrons compte de l'avis de tous les experts et donc, nous ferons à la fois quelque chose de sincère et de dynamique. » Le premier ministre pour-

rait construire un budget dans lequel plusieurs scénarios de croissance seraient envisagés. Dans ce contexte, l'ampleur de « l'intervention » qu'il promet quand même sur l'impôt sur le revenu ou sur l'impôt sur les sociétés varierait. De symbolique en cas de conjoncture molle, elle pourrait devenir plus significative en cas de rebond de l'économie.

COMPENSER LE COÛT DU TRAVAIL

Quoi qu'il en soit, la baisse des charges, elle, sera effective. François Fillon, le ministre (UMP-RPR) des affaires sociales, doit aborder ce sujet avec les organisations syndicales et patronales, qu'il a commencé à recevoir mardi 27 août. M. Fillon compte alléger les charges patronales pour compenser la hausse du coût du travail pour les entreprises, qui découlera de l'harmonisation du smic (*Le Monde* du 27 août). Les allègements de charges patronales, qui représentent aujourd'hui 15,6 milliards d'euros, seraient ainsi portés, à terme, à 19 milliards d'euros. La question est de savoir si le gouvernement souhaitera aller plus loin.

En liant ouvertement le choix de sa politique économique aux évolutions de la conjoncture, M. Raffarin affiche un revirement certain. Dans son discours de politique générale, prononcé à l'Assemblée le 3 juillet, le premier ministre avait passé sous silence l'extrait de son texte qui indiquait que le rythme des baisses d'impôts dépendrait à l'avenir « de la vigueur de la croissance économique ». Le 14 juillet, M. Chirac avait affirmé, lui, que la baisse des impôts serait « plus ou moins liée à la croissance, mais plutôt moins que plus ».

Virginie Malingre

Le débat fiscal est au cœur de la campagne électorale allemande

FRANCFORT

de notre correspondant

La polémique fait rage : à moins de quatre semaines des élections législatives du 22 septembre, le débat fiscal est incontournable en Allemagne. En cas de victoire, Edmund Stoiber, chef de file de l'opposition CDU/CSU, promet en effet de procéder à une vaste réforme fiscale. Le candidat conservateur propose d'abaisser par étapes les barèmes d'imposition à partir du 1^{er} janvier 2004. A moyen terme, ceux-ci doivent être portés à 15 % pour le taux plancher appliqué aux revenus modestes (contre 17 % aujourd'hui) et 40 % pour le taux plafond sur les revenus les plus élevés (47 %). Pour la droite, il s'agit d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages, au moment où l'atonie de la demande intérieure handicape fortement la croissance économique.

En face, le chancelier Gerhard Schröder (SPD) défend la très ambitieuse réforme fiscale votée par sa majorité dans le courant 2000. « C'est la plus importante baisse d'impôts de l'histoire de la République fédérale », répète Hans Eichel, le ministre des finances. Amorcé en janvier 2001, le plan gouvernemental est censé entrer en vigueur d'ici à 2005, avec deux objectifs principaux en ce qui concerne l'impôt sur le revenu : amener le taux plancher à 15 %, c'est-à-dire le niveau évoqué par l'opposition, et le taux plafond à 42 %.

PAS DE MARGES DE MANŒUVRE

Sur le fond, M. Schröder n'est pas opposé à des allègements supplémentaires, si la conjoncture et la situation budgétaire le permettent. Mais il n'en fait pas un thème-phare de son programme, contrairement à l'opposition. Après quatre ans de pouvoir, le chef du gouvernement sait que l'Allemagne ne dispose pas de marges de

manœuvre énormes, car son déficit budgétaire approche déjà le seuil des 3 % fixé par le pacte de stabilité et de croissance.

Les crues catastrophiques qui ont frappé le pays ces dernières semaines ont contrarié les plans du gouvernement. Pour financer les efforts de reconstruction des régions sinistrées – les premières estimations chiffrées à 15 milliards d'euros le montant des dégâts –, M. Schröder vient de décider de reporter d'un an la deuxième phase de la réforme fiscale. Inattendue, surtout en pleine campagne électorale, la mesure doit permettre de dégager 6,9 milliards d'euros en faveur du fonds mis en place pour soutenir les territoires noyés par les flots. Elle doit être votée jeudi 29 août par le Bundestag, puis par la Chambre haute, le Bundesrat, où l'opposition est majoritaire. Prise de court, cette dernière s'est engagée à ne pas bloquer le projet de loi, afin de ne pas donner la fâcheuse impression d'entraver les efforts de solidarité nationale envers les victimes des crues.

Cependant, la droite considère cette initiative comme « une véritable augmentation d'impôts ». Arrivée au pouvoir, elle entend rétablir le projet initial et trouver d'autres sources de financement pour l'après-catastrophe – en utilisant le bénéfice 2001 de la Bundesbank. Pour M. Stoiber, le report des réductions fiscales constitue une erreur, car cela risque de perturber une éventuelle reprise de l'économie allemande. Avec une progression de 0,3 % du produit intérieur brut au deuxième trimestre, la conjoncture demeure « en phase récessive », fait-il valoir. M. Schröder considère, au contraire, que les « investissements réalisés grâce à cet argent pourront servir à relancer l'économie », au moins dans les régions concernées.

Philippe Ricard

Un audit confié à deux politologues dresse un bilan sans concession du fonctionnement des Verts

A la veille de leurs journées d'été, les responsables du parti ont pris connaissance d'un rapport commandé par Dominique Voynet. La secrétaire nationale semble vouloir quitter la direction

SAINT-JEAN-DE MONTS (Vendée)

de notre envoyée spéciale

Blonde, blonde comme Marilyn, mais beaucoup moins déprimée. Dominique Voynet est allée dîner, lundi 26 août, à la veille de l'ouverture officielle des journées d'été des Verts à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), en compagnie de Martine Aubry, son ancienne collègue du gouvernement Jospin, avec qui elle s'entend fort bien. De son côté, Francine Bavay, l'une des candidates à sa succession à la tête du parti écologiste, partageait sa table avec Henri Emmanuelli. Au menu, la défaite électorale du printemps et la reconstruction de la gauche, objet du débat qui ouvrira, mardi matin, les journées d'été des Verts, en présence des deux responsables socialistes. Eux aussi invités, Bertrand Delanoë, Jean-Christophe Cambadélis, Arnaud Montebourg et Marie-Noëlle Lienemann, dont le livre *Ma part d'inventaire* (Ramsay) secoue le PS, s'étaient poliment récusés.

QUESTIONNAIRE ET ENTRETIENS

Avant de reconstruire la gauche, ou dans le même temps, les Verts doivent faire le ménage chez eux. Alors que leur secrétaire nationale s'exprimera sur son avenir personnel jeudi - personne ne doutant qu'elle souhaite prendre du recul -, un « audit participatif interne », présenté cette semaine, dresse un diagnostic sans concessions sur l'état du parti. Commandé il y a un an par M^{me} Voynet et la direction à deux politologues, Benoît Rihoux, professeur à l'université de Louvain (Belgique), et Florence Faucher, chargée de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, ainsi qu'à un économis-



Dominique Voynet (ici avec Noël Mamère au début de la campagne des législatives, au mois de mai 2002) saisira l'occasion des journées d'été des Verts, à Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, pour faire connaître la nature de son engagement futur dans le parti.

te, ce rapport tombe à pic. Désormais dans l'opposition, les Verts ont tout loisir de réfléchir à leur fonctionnement, qu'ils reconnaissent eux-mêmes chaotique.

Procédant par questionnaires et par entretiens, les trois universitaires proposent une photographie du parti : le nombre des adhérents a doublé entre 1997 et 2002, mais s'ils avaient réussi à fidéliser tous les nouveaux venus depuis cinq ans, les Verts seraient aujourd'hui 15 000 et non 10 000. La majorité des adhérents actuels ne l'étaient pas en 1997 : différentes cultures cohabitent, sans synthèse. Les disparités entre les régions s'accroissent. L'Île-de-France rassemble près du quart des adhérents, tandis que seize régions atteignent tout juste une masse critique.

Sur le plan patrimonial, le parti reste fragile : très dépendant du financement public, il possède peu de biens immobiliers et gère mal

ses ressources humaines. Les Verts n'étaient pas préparés, collectivement, à entrer au gouvernement et à l'Assemblée nationale, estiment les chercheurs. Militants peu professionnels, ils comptent bon nombre de bénévoles « sur-sollicités » et mal reconnus. Leurs textes réglementaires et statutaires, « résultat de l'addition de plusieurs strates de modifications », ne sont pas adaptés au fonctionnement d'un parti qui a vocation à gouverner. De plus, les majorités requises pour modifier ces textes « sont très restrictives, ce qui leur confère un caractère autobloquant ».

DÉPERDITION D'ÉNERGIE

Au total, c'est une organisation « éclatée et faible », alors même, soulignent les politologues, que la majorité des responsables, cadres, salariés, élus et militants, « croient dans le potentiel de l'écologie politi-

que ». Une très large majorité des Verts interrogés (80 %) se disent insatisfaits de cette situation. Ils se plaignent de l'information ne circule pas dans le parti, faute de procédures adaptées. Ils déplorent les prises de parole publiques, multiples et parfois incohérentes et regrettent la déperdition d'énergie passée dans la lutte entre courants, au détriment du débat idéologique. 45 % d'entre eux ne s'identifient pas du tout ou très peu à un courant.

Les nouveaux adhérents se découragent. « Ça fait plus d'un an que j'adhère, j'en veux, mais j'ai vraiment l'impression que je n'intéresse personne », déplore l'un d'entre eux, cité par le rapport. Du travail en perspective pour le ou la futur(e) secrétaire national(e) des Verts, qui sera élu(e) au mois de décembre.

Béatrice Gurrey

M^{me} Mégret (MNR) devrait se représenter à Vitrolles

LE PRÉSIDENT du MNR, Bruno Mégret, a déclaré, lundi 26 août à l'AFP, que son épouse, Catherine Mégret, mènera « a priori » la liste de son parti à l'élection municipale partielle de Vitrolles, qui devrait avoir lieu au plus tard début octobre. « L'équipe sortante se représentera. La liste sera connue début septembre. Elle sera menée par mon épouse, a priori. Mais il est possible que je sois sur la liste », a-t-il précisé. Cette partielle fait suite à l'annulation de l'élection de M^{me} Mégret, en mars 2001, décidée par le Conseil d'Etat en raison de la distribution de tracts estimés « diffamatoires » contre le candidat de la droite. Bien qu'il s'en défende, sa présence sur la liste de sa femme permettrait à M. Mégret d'assurer la relève si la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait confirmer la condamnation de celle-ci à cinq ans d'inéligibilité dans une affaire de « provocation à la discrimination raciale ».

DÉPÊCHES

■ **DÉCÈS** : Colette Boulin, veuve de Robert Boulin, l'ancien ministre du travail de Raymond Barre, est morte vendredi 23 août. M^{me} Boulin avait soutenu jusqu'au bout que son mari, retrouvé mort dans un étang de la forêt de Rambouillet (Yvelines) le 30 octobre 1979, avait été assassiné. La justice, elle, avait conclu au suicide, se fondant notamment sur les lettres expédiées avant sa mort par Robert Boulin.

La Cour de cassation avait refermé le dossier en décembre 1992, déclarant irrecevable le pourvoi formé par la famille. Mais la fille de Robert Boulin, Fabienne Burgeat-Boulin, a demandé, en mars dernier, la réouverture de l'enquête sur la mort de son père.

■ **FONCTIONNAIRES** : le ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye, a indiqué, mardi 27 août sur Europe 1, l'intention du gouvernement de « rationaliser » la dépense publique, soulignant que « s'il y a trop de fonctionnaires dans certaines administrations, il faudra en diminuer le nombre pour pouvoir apporter, là où la priorité gouvernementale est affichée, les effectifs nécessaires pour remplir ces missions ». « Bien sûr », il y aura des baisses d'effectifs, a-t-il conclu.

■ **PARITÉ** : l'Assemblée des femmes, présidée par Yvette Roudy, l'ancienne ministre socialiste des droits de la femme, tient, comme chaque année, son université d'été, mardi 27 et mercredi 28 août, à Floirac (Gironde). Elle abordera les thèmes des violences exercées contre les femmes et de la parité en politique, quelques mois après la première application de la loi pour des élections législatives. Parmi les invitées figurent trois anciennes ministres du gouvernement de Lionel Jospin : Paulette Guinchard-Kunstler, Nicole Péry et Marylise Lebranchu.

■ **CORSE** : les indépendantistes définissent un « corps électoral » pour leur « assemblée nationale » et en ont présenté les modalités, lundi 26 août, lors d'une conférence de presse à Bastia. Ne pourront adhérer à ce « corps électoral », sur la base du volontariat, que les personnes originaires de l'île et celles y résidant depuis au moins dix ans. Lancé en juin, ce projet vise à créer « un outil de souveraineté hors des institutions françaises » et est soutenu par Corsica Nazione, affilié à l'Indipendenza, et par l'ANC, Fronte Corsu et I Verdi Corsi, favorables à l'autodétermination. En revanche, les autonomistes ne participent pas à cette initiative.

La terre a enfin son bulletin de santé.



Le nouveau Science & Vie

On l'attendait. Le nouveau Science & Vie publie le bilan de santé de la Terre. Un état des lieux rigoureux, scientifique, loin des débats idéologiques.

En vente le 27 août 2002 3€90

Les démêlés des **MILITANTS ANTIMONDIALISATION** No Border avec la justice témoignent d'une pénalisation croissante de l'action militante. Lundi 26 août, une audience en comparution immédiate a

tourné à la **CONFUSION JUDICIAIRE** après que le tribunal de Strasbourg s'est déclaré incompétent pour juger 17 militants de ce groupe, placés en détention provisoire pour avoir occupé une annexe du palais de

justice de Strasbourg en protestation contre la condamnation d'un de leurs camarades à trois mois de prison ferme. Syndicalistes et juristes constatent, depuis une dizaine d'années, une **AUGMENTATION DES**

CITATIONS des militants devant les tribunaux. Pour René Mouriaux, chercheur au CNRS, « *sous couvert de l'autorité de l'Etat, on développe une propension à traiter les problèmes sociaux à travers la poursuite* ».

Syndicalistes et juristes constatent une pénalisation de l'action militante

Le mouvement Attac lance une campagne pour dénoncer une augmentation des poursuites dont les actions menées contre le groupe No Border dans la dernière illustration. Pour les spécialistes, cette évolution, qui date d'une dizaine d'années, pourrait s'accélérer avec le discours de fermeté actuel

LES DÉMÊLÉS avec la justice des militants antimondialisation de No Border témoignent-ils d'un durcissement de l'arsenal judiciaire à l'encontre du « mouvement social » ? Augurent-ils d'une volonté accrue de pénaliser l'action militante ? Nombre de responsables syndicaux et associatifs le pensent, comme l'atteste le lancement, à partir de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac), d'un « mouvement d'opinion » en faveur des militants poursuivis en justice.

Cette initiative n'est certes pas étrangère à l'intégration récente de José Bové dans le collège des fondateurs d'Attac. Le porte-parole de la Confédération paysanne, libéré le 1^{er} août de la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), après avoir purgé les quarante-quatre jours de détention que lui a valu l'action conduite, en août 1999, contre le McDonald's de Millau (Aveyron), assume la « légitimité de la transgression de la loi en état de nécessité ». Il est déterminé à ne pas laisser « museler le mouvement social ». José Bové lui-même, d'ailleurs, devra de nouveau se présenter, le 17 septembre, devant le tribunal de Foix (Ariège) en compagnie de huit autres prévenus pour le fauchage d'une parcelle de colza transgénique, en avril 2001.

Les prises de position en demi-teinte de certaines personnalités d'Attac sur les poursuites engagées aussi bien contre des manifestants anti-OGM que contre des militants

antimondialisation, notamment après le sommet de Gênes, en juillet 2001, avaient suscité des critiques au sein même du mouvement. Attac, cette fois, rejoint donc le front de ceux qui s'inquiètent des menaces que fait peser sur les libertés publiques l'« amalgame entre lutte syndicale et délits de droit commun », comme le dénonçaient déjà de nombreux responsables syndicaux et politiques, après la condamnation, le 25 juillet, du secrétaire général de l'union locale CGT de Cherbourg (Manche).

Alain Hébert était poursuivi pour avoir « frappé un gendarme », le 26 juin, lors d'une manifestation contre la fermeture de l'hôpital de la ville. Bien que refusant cette accusation, le dirigeant syndical s'est vu condamner à six mois de prison, dont un ferme. Son comité de soutien, dans lequel figurent, notamment, Olivier Besancenot (LCR), Marie-George Buffet (PCF), Harlem Désir (PS) ou Arlette Laguiller (LO), s'était lui aussi prononcé contre la « criminalisation » de l'action militante.

VOLONTÉ D'« INTIMIDATION »

Le cas d'Alain Hébert n'est pas isolé : vingt salariés du groupe Pinault-Printemps-La Redoute (PPR), parmi lesquels dix-sept de la Fnac et trois de La Redoute, ont reçu, durant le mois de juillet, leur citation à comparaître, le 9 septembre, devant le tribunal correctionnel de Paris. Les faits remontent au printemps, lorsqu'un mouvement



de grève sur les salaires et les inégalités sociales a agité, plusieurs semaines durant, les magasins de la Fnac. Les vingt salariés convoqués, dont des délégués de SUD et de la CGT, sont poursuivis pour avoir fait partie des manifestants qui avaient pénétré, le 19 mars, à l'intérieur du siège de PPR pour exiger la réouverture de négociations. Outre l'accusation d'« intrusion dans des locaux privés », certains d'entre eux se voient aussi reprocher la « des-

truction de biens ». Pour Gaëlle Créac'h, déléguée SUD de Fnac Paris, également visée par ces poursuites, il ne s'agit de rien d'autre que d'une volonté d'« intimidation ». Un appel de soutien vient d'être mis en circulation.

Du côté des principales confédérations syndicales, toutefois, on se garde pour l'heure de porter un jugement hâtif sur un alourdissement de la répression antisyndicale. « Celle-ci n'est pas un phénomène nou-

veau », fait-on remarquer à la CGT, qui, sans remonter aux « dix de Renault », dont, pendant les années 1980, la CGT et le PCF avaient fait un symbole, rappelle le cas de Michel Beurrier. Le secrétaire départemental de la CGT du Puy-de-Dôme avait été condamné à deux mois de prison avec sursis, en mars 1999, peine confirmée en appel, pour son implication dans une bousculade qui s'était produite lors de la comparution d'un jeune sans-papiers devant le tribunal administratif. La CFDT estime, quant à elle, que ces procédures s'inscrivent dans un processus de « judiciarisation croissante de la vie sociale ».

La tendance à la pénalisation de l'action militante daterait du début des années 1990, « même si le thème est de plus en plus développé », estime René Mouriaux, directeur de recherche au CNRS. Selon Laurent Guilloteau, membre d'Agir ensemble contre le chômage (AC !), le tournant aurait eu lieu avec l'émergence de nouvelles formes de mobilisation sociale : mouvement des sans-papiers, des chômeurs, des antimondialisation. « Le gouvernement a choisi la voie de la facilité », affirme M. Guilloteau, la répression. »

Ainsi, à l'issue d'une action militante, la procédure judiciaire devient quasi systématique. Elle intervient en général après l'intervention policière, « venant même la justifier », selon M. Guilloteau. Les policiers interpellent, placent en détention provisoire pour « outrage et rébellion », « entrave à la circu-

lation », « vol de documents administratifs », ou « destruction de récolte en réunion », et les comparutions immédiates s'enchaînent, « à l'instar de ce qui s'est passé à Strasbourg dans le cas des No Border ». La plainte avec constitution de partie civile est de plus en plus fréquente et « le juge a tendance à croire la parole du policier contre celle du manifestant », souligne M. Guilloteau.

« DISCOURS SÉCURITAIRE »

Même tendance au sein de l'entreprisisme. Les premiers visés sont les délégués syndicaux, qui deviennent « la cible de menaces de représailles de la part de leurs patrons », explique M^r Roger Koskas, spécialiste du droit social. Les employeurs utilisent les accusations de « diffamation » ou d'« injure », « y compris pour des propos tenus à huis clos », précise M^r Koskas.

Selon M^r Arnaud Lyon-Caen, avocat à la Cour de cassation, « le discours sécuritaire actuel, avec ce qu'il implique d'arrière-pensées, ne peut qu'entraîner une pénalisation accrue des mouvements sociaux ». M. Mouriaux explique ainsi que « la culture du soupçon, la conception de l'ordre et le climat actuel un peu vichyste » lui font craindre un raidissement du gouvernement, ajoutant que « sous couvert d'autorité de l'Etat, on développe une propension à trouver des coupables et à traiter les problèmes sociaux à travers la poursuite ».

Anne-Françoise Hivert et Patrick Roger

Le tribunal de Strasbourg s'est déclaré incompétent pour juger les militants antimondialisation No Border



TRIBUNAL
CORRECTIONNEL
DE STRASBOURG

STRASBOURG (Bas-Rhin)

de notre envoyé spécial

Un beau cafouillage. En se déclarant incompétent, compte tenu des charges requises, pour juger les militants antimondialisation qui comparaissaient, lundi 26 août, devant lui, le tribunal correctionnel de Strasbourg a confirmé l'impression qui s'est dégageé tout au long de cette étrange audience. Il s'agissait en effet de juger, en comparution immédiate, dix-sept militants du collectif No Border qui, vendredi 23 août, avaient occupé pendant

cats de la défense, M^r Alain Oroula, soulèverait l'incompétence du tribunal correctionnel. Son argumentation était simple : la séquestration étant considérée comme un crime et non comme un délit, ses auteurs sont passibles de la cour d'assises et non d'un simple tribunal correctionnel. Celui-ci doit donc se dessaisir de l'affaire. « Les juges sont dans la seringue, je ne vois pas comment ils pourront s'en sortir », prédisait alors un habitué.

Ce pronostic allait se confirmer au cours des deux heures de débat. La personnalité des accusés, d'abord : âgés, pour la plupart, d'un peu plus de 20 ans, étudiants ou employés, sans aucune condamnation préalable, ils expliquèrent à tour de rôle le caractère non violent

ricadant les portes, organisant un tour de garde et exerçant un chantage ». Quant à la séquestration, elle est aussi « évidente » car les prévenus « voulaient imposer leurs conditions et empêcher la police d'entrer ». « Il est nécessaire de porter un coup d'arrêt à ce genre de comportement préjudiciable à l'ordre public », conclut le procureur, avant de demander une peine de quatre mois d'emprisonnement dont trois avec sursis.

Le premier avocat de la défense, M^r Frédéric Massiot, s'attachait à démontrer l'inanité de l'accusation de violation de domicile. Il insista sur le caractère non violent de toute l'opération, ironisant même sur l'ambiance bon enfant qui régnait à l'intérieur des bâtiments. M^r Oroula, comme il l'avait annoncé, souleva ensuite l'incompétence du tribunal. Non sans avoir, auparavant, stigmatisé l'attitude du parquet qui « a sorti un bazooka pour écraser une souris ». « Comment peut-on parler de séquestration lorsque pas un mot, pas une phrase prononcés par les accusés peuvent laisser entendre qu'ils ont contraint les fonctionnaires à rester sur les lieux ? S'il y a eu séquestration, alors les accusés risquent vingt ans de prison, ou même trente ans, car on pourrait les considérer comme une bande organisée, ce qui aggraverait leur cas. »

Après une heure de délibération, la présidente Isabelle Fabreguette, conclut à l'incompétence du tribunal et les accusés furent remis en liberté. En attendant que le parquet décide de la suite à donner à l'affaire. Le choix est simple : soit il confie le dossier à un juge d'instruction dans la perspective éventuelle d'un renvoi vers une cour d'assises – compte tenu des débats de lundi, et de la minceur du dossier, on imagine mal une telle conclusion –, soit un non-lieu est décrété, après, sans doute, une savante agonie procédurière. A moins qu'il ne soit possible, mais les avocats semblaient sceptiques sur la conformité d'une telle solution, de renvoyer le dossier devant le tribunal correctionnel en ne retenant plus la charge de séquestration. Une chose est certaine : il ne sera pas facile pour le parquet de résoudre cette « alternative du diable ».

José-Alain Fralon

TROIS QUESTIONS À... BERNARD CASSEN

1 En tant que président d'Attac, dont l'université d'été se tient à Arles (Bouches-du-Rhône), pourquoi avoir insisté, cette année, sur la question des condamnations judiciaires de syndicalistes ou de militants contre la mondialisation libérale ?

Cette prolifération des peines montre que plus de libéralisme entraîne plus de coercition. On le voit en Amérique latine mais également dans la Grande-Bretagne de Tony Blair, où la capacité des prisons a été multipliée par deux. Il y a, dans le discours sécuritaire, des éléments annonçant que l'on va dans cette direction également en France. Ainsi, la rédaction du récent projet de loi d'amnistie a été faite pour en exclure José Bové. Il est clair que prononcer des peines de prison ferme pour des fauchages de plantations d'OGM est un signal que le gouvernement envoie

à l'électorat de droite, alors que, dans le même temps, des milliers d'infractions au code du travail n'entraînent aucune poursuite !

2 Quelles initiatives allez-vous prendre ?

Nous avons décidé de lancer une campagne très large auprès de tous les démocrates contre la répression syndicale ! De plus, nous allons diffuser un *Guide du justiciable*, élaboré avec le Syndicat de la magistrature, afin de montrer que des affaires bien plus graves, l'incendie du Parlement de Bretagne par exemple, n'ont pas entraîné de poursuites, tandis que d'autres justiciables potentiels continuent à être préservés par leur immunité.

3 Que ferez-vous si la Cour de cassation rejette le pourvoi de M. Bové ?

Si José Bové voit son pourvoi rejeté, il n'évitera la prison qu'avec une grâce présidentielle et je me souviens qu'à Gênes M. Chirac avait fait montre de compréhension pour les manifestations du contre-sommet, d'autant plus que les violences avaient singulièrement écorné l'image de Silvio Berlusconi. Je rappelle que la demande de pourvoi n'est pas fondée sur un vice de forme mais sur la notion d'« état de nécessité », qui autorise à sortir de la loi dès lors qu'il s'agit de prévenir un mal plus grand. Cet argument a été déclaré recevable par deux tribunaux britanniques. Or on est bien dans ce cas avec les OGM ! Nous souhaitons que la justice tienne compte de l'opinion et admette cette percée dans le droit français.

Propos recueillis par Nicolas Weill

Visite à M. Meguini, toujours à l'isolement

Muguette Jacquaint, députée communiste de Seine-Saint-Denis, a rencontré, lundi 26 août, Ahmed Meguini, membre de No Border, à la maison d'arrêt de Strasbourg (Bas-Rhin) où il est incarcéré depuis le 24 juillet. A l'issue de leur entrevue, la députée a demandé sa sortie de l'isolement : « *Qu'on ait mis ce jeune garçon en prison, qu'il ait été jugé et mis à l'isolement comme un repris de justice, c'est une criminalisation des militants associatifs qui est dangereuse pour la démocratie*. » Ahmed Meguini, 25 ans, est maintenu à l'isolement et est interdit de parler depuis son arrestation. « *Il dit avoir perdu près de 8 kg, précise Muguette Jacquaint. Mais il n'est pas abattu, c'est un jeune qui a l'habitude de lutter.* »

quelques heures une annexe du palais de justice de Strasbourg. Ils voulaient ainsi protester contre les conditions de détention – interdiction du droit de visite, notamment – d'un de leurs camarades, Ahmed Meguini, condamné à trois mois de prison ferme pour avoir blessé un policier lors des manifestations dans le centre de Strasbourg, le 24 juillet (*Le Monde* du 23 août). Après un simulacre de négociations, les hommes du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) étaient entrés en force dans les locaux occupés où se trouvaient encore trois fonctionnaires du ministère de la justice. Les dix-sept militants furent interpellés, placés en détention provisoire, et mis en examen pour « violation de domicile » et « séquestration ».

C'est cette dernière charge qui a constitué le nœud de l'audience. Un peu avant l'ouverture des débats, on apprenait ainsi qu'un des avo-

de leur action et qu'à aucun moment, ils n'avaient forcé les fonctionnaires présents à rester dans les bureaux occupés. Faits qui furent confirmés par deux de ces fonctionnaires. « *Je suis resté par choix personnel, pour ne pas laisser les bureaux sans personne du ministère, mais aussi parce que ma hiérarchie, que j'ai pu consulter par téléphone, me l'a demandé* », déclara ainsi Jean-Jacques Heitz. S'il s'est senti « séquestré, poursuivit-il, c'est que ces gens n'avaient rien à faire ici et qu'il était l'heure de fermer la boutique ».

SÉQUESTRATION ?

Le procureur adjoint, Philippe Vannier, tenta alors d'étayer ses accusations. Pour lui, « *ces infractions sont graves* ». « *La violation de domicile est clairement établie. Il ne faut pas confondre service public et lieu public, un ministère n'étant pas un hall de gare*. » Les prévenus « *se sont maintenus dans ces lieux en bar-*

Dominique Perben entend examiner les dossiers des anciens activistes italiens « au cas par cas »

L'extradition de Paolo Persichetti est « un geste de solidarité européen »

LA FRANCE ne veut plus être un refuge pour les anciens activistes italiens d'extrême gauche exilés sur son territoire. Symbolisé par l'extradition de Paolo Persichetti dimanche 25 août (*Le Monde* du 27 août), ce changement d'attitude a été confirmé, lundi, par le ministre de la justice, Dominique Perben.

A propos des autres anciens membres des Brigades rouges ou de mouvements similaires présents en France, le garde des sceaux, interrogé sur RTL, a indiqué que le gouvernement procéderait à « un examen au cas par cas ». Selon lui, l'extradition de Paolo Persichetti représente un « geste fort de solidarité des différents pays européens face au terrorisme ». M. Perben a souligné que l'engagement pris, en 1985, par François Mitterrand de ne pas extraire les anciens activistes italiens portait sur des « faits antérieurs » à ceux commis par Paolo Persichetti, condamné pour complicité dans l'assassinat du général Licio Giorgieri, en 1987.

L'ancien membre de l'Union des communistes combattants (UCC) était sous le coup d'un décret d'extradition signé, en septembre 1994,

par Edouard Balladur. Mais le texte n'avait jamais été appliqué. Le 28 juillet 1998, la garde des sceaux du gouvernement Jospin, Elisabeth Guigou, avait même retiré Paolo Persichetti du fichier des personnes recherchées, a précisé la chancellerie. Début juillet, M. Perben l'a fait remettre sur cette liste, rendant le décret d'extradition exécutoire. Lundi, le ministre de l'intérieur a souligné que « depuis l'assassinat de Marco Biagi (conseiller ministériel tué en mars par les nouvelles Brigades rouges), le gouvernement italien a demandé aux pays européens d'être particulièrement attentifs aux anciens membres des Brigades rouges ».

UNE « TRACTATION SCÉLÉRATE »

Détenu en Italie, Paolo Persichetti a affirmé qu'il avait totalement rompu avec la lutte armée et qu'il n'avait rien à voir avec les récents attentats. « *Toutes les personnes que j'ai fréquentées ces dernières années à Paris peuvent en témoigner* », a déclaré l'ancien activiste, cité par son avocat italien, Rosalba Valoro. Ses avocats français, M^r Jean-Jacques de Felice et Irène

Terrel, ont, eux, annoncé leur intention de saisir la Cour européenne des droits de l'homme.

D'anciens activistes italiens exilés en France se sont déclarés écœurés par l'extradition de Paolo Persichetti. Il s'agit d'une « tractation scélératesse entre deux gouvernements » et de l'interruption « brutale et inique » d'un engagement de la France, s'est indigné Oreste Scalzone, condamné à neuf ans de prison pour « association subversive » et coauteur, avec Paolo Persichetti, d'un essai sur les « années de plomb » italiennes. Il a affirmé qu'en signe de solidarité il était prêt à demander sa propre extradition.

Plusieurs partis politiques de gauche ont eux aussi protesté contre le renvoi de Paolo Persichetti. La LCR l'a qualifiée d'« ignominie » et a dénoncé un « geste de complicité » du gouvernement Raffarin avec Silvio Berlusconi, le président du conseil italien. Le PCF, de son côté, a jugé la décision « indigne de notre pays » et a estimé que la France avait cédé « à la pression du gouvernement Berlusconi ».

Frédéric Chambon

Quatre marins sont portés disparus après le naufrage du chalutier « Le Cistude », au large de l'île de Sein

Une collision avec un chimiquier norvégien, lundi vers 2 heures, serait à l'origine du drame. Trois pêcheurs, qui s'étaient accrochés à une bouée, ont été sauvés. Une enquête a été ouverte

UN CHIMIQUIER norvégien, le *Bow Eagle*, en difficulté à la suite d'une avarie entre Ouessant et Casquets, pourrait être impliqué dans le naufrage du chalutier *Le Cistude*, qui a sombré lundi matin 26 août, au large de l'île de Sein. Quatre des sept marins du navire de pêche français, basé aux Sables-d'Olonne (Vendée), étaient toujours portés disparus, mardi matin.

Le *Bow Eagle*, un chimiquier long de 170 mètres, en provenance du Brésil et à destination de Rotterdam, transportait 23 200 tonnes d'acétate d'éthyle, un produit chimique « facilement soluble et biodégradable », selon la préfecture maritime de la Manche. Le cargo a signalé, lundi, à 16 h 40, une avarie sur son flanc bâbord au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross). A 18 heures, il indiquait être victime d'une voie d'eau dans sa coque, entraînant la perte de 200 tonnes de sa cargaison chimique. Le navire a, par la suite, réussi à réparer son avarie et a repris sa route vers Rotterdam. Mardi matin, escorté d'un remorqueur privé, il se trouvait entre Brest et Cherbourg, dans les eaux internationales, interdisant tout arraisonnement.

« La disparition du chalutier *Cistude* au large de Sein (...) et l'existence de la brèche du *Bow Eagle* amène à supposer que ce dernier pourrait être impliqué dans le naufrage du chalutier », a indiqué la préfecture maritime. L'examen des bandes radar stockées par le Cross-Corsen a également permis de mettre en cause le navire norvégien, le trafic étant traditionnellement peu dense le dimanche soir dans la zone du naufrage. Une enquête de flagrance confiée à la gendarmerie maritime a été diligentée par le parquet des Sables-d'Olonne « afin de faire toute la lumière sur cette hypothèse ». Parallèlement, le Bureau enquête-accident a ouvert une enquête technique et administrative. En accord avec l'armateur norvégien, les autorités françaises ont envoyé à bord du *Bow Eagle* une équipe d'évaluation technique. L'hypothèse de l'accident avec un navire de commerce est d'autant plus privilégiée par la préfecture maritime que la zone du naufrage est située non loin de la voie montante qui relie le dispositif de séparation de trafic du Cap Finistère et celui d'Ouessant. Les enquêteurs restaient néanmoins prudents mardi



Un membre de l'équipage du chalutier coulé à 120 km au large de l'île de Sein a été hélitreuillé, lundi 26 août, par un super Frelon de la Marine nationale. Il avait été repéré par les douanes. Trois des sept hommes qui se trouvaient sur « Le Cistude » ont été ainsi repêchés.

matin sur les causes de l'accident, n'excluant pas que la veille ait pu être insuffisante sur le chalutier français qui comptait sept membres d'équipage – trois Français, trois Espagnols et un Portugais.

Le *Cistude*, long de 26 mètres, avait déclenché sa balise de détresse vers 2 h 30, lundi, vraisemblablement après avoir été violemment heurté à bâbord. Jean-Yves Barbeau, patron-pêcheur du *Cistude*, a raconté à l'agence Reuters les circonstances de l'accident. Il aurait été réveillé vers 2 heures du matin par un cri du marin qui était alors de « quart » sur le pont. « Cargo droit devant », aurait averti ce dernier, avant que *Le Cistude* ne soit heurté par le navire de commerce. Projetés à la mer, quatre des marins, à demi-nus, auraient réussi à s'accrocher à une bouée. L'un d'entre eux est mort d'épuisement et ses camarades ont été contraints d'abandonner son corps pour pouvoir rester agrippés à la bouée.

TRACES D'IRISATION

Le chalutier français avait quitté son port d'attache dimanche et faisait route vers sa zone de pêche au moment de l'accident. Alerté, le Cross-Corsen déclenchait les recherches. Deux chalutiers étaient déroutés, alors qu'un Falcon 50 de la Marine nationale survolait la zone supposée du naufrage, où seules des traces d'irisation étaient visibles. Vers 9 h 30, deux canots de survie vides étaient retrouvés. Une demi-heure plus tard, un avion de surveillance des douanes, également envoyé sur

place, repérait les trois naufragés. Hélitreuillés par un super Frelon de la Marine nationale, ils étaient transportés vers un hôpital de Brest, où leur état de santé n'inspirait pas d'inquiétude. Les trois survivants, parmi lesquels le capitaine du bateau, ont passé près de neuf heures dans une eau glaciale. Dans

l'après-midi de lundi, le *Capricorne*, un chasseur de mines de la Marine nationale, a repéré *Le Cistude* par 158 mètres de fond au large de l'île de Sein. Une profondeur qui exclut une inspection rapide.

Acacio Pereira (avec Thierry Charpentier à Brest)

A Metz, un piéton meurt fauché par un conducteur qui sortait d'« un repas trop arrosé »

L'accident s'est produit en plein centre-ville

METZ (Moselle)

de notre correspondant

Un employé de banque de 27 ans, qui circulait au volant de sa Clio avec plus de 2 grammes d'alcool par litre de sang, a fauché mortellement un jeune piéton et en a blessé grièvement un autre après avoir perdu le contrôle de son véhicule, lundi 26 août, à Metz, peu avant 2 heures du matin. Selon les premiers témoignages, et notamment celui de son passager, le chauffeur, Sébastien Pujol, roulait « très vite » lorsque l'accident s'est produit, en plein centre-ville. Le véhicule a terminé sa course sur un îlot directionnel, après avoir percuté quatre voitures en stationnement. La victime, un étudiant de 19 ans, est morte sur le coup. L'autre piéton, âgé de 18 ans, a été opéré et souffrirait d'un traumatisme crânien.

Alors qu'il se trouvait toujours en garde à vue, mardi 27 août au matin, le conducteur, sans antécédent judiciaire, a expliqué avoir bu de la bière avec un ami, la nuit du drame, « après un repas familial trop arrosé ». Sur les circonstances de la collision, il a indiqué « ne plus se souvenir de grand-chose », si ce n'est d'avoir été « gêné par une voiture ».

Le conducteur devait être déféré mardi au parquet, « en vue de l'ouverture d'une information judiciaire pour homicide involontaire et conduite sous l'empire d'un état alcoolique », a précisé le procureur de Metz, Joël Guitton. Contacté par *Le Monde*, celui-ci a fait savoir qu'il allait requérir un mandat de dépôt.

Le maire (DVD) de Metz, Jean-Marie Rausch, a regretté lundi que la « convention de coordination des forces de sécurité » signée le 12 juillet avec le préfet de Moselle ne permette pas à « [ses] cinquante policiers municipaux d'aller plus loin en matière de prévention et de répression des infractions routières, pour lesquelles la police nationale dispose encore d'un large monopole ».

Ce fait divers a suscité une vive émotion en Moselle, dix jours après la mort, dans des circonstances similaires, de trois adolescents, le 16 août à Talange, à une vingtaine de kilomètres de Metz (*Le Monde* du 20 août). Quelque 2 000 personnes avaient participé, samedi 24 août, à une marche silencieuse en hommage aux victimes, sur le thème « Plus jamais ça ».

Nicolas Bastuck

Le Likoud de France dénonce le site raciste pro-israélien

LE LIKOUDE de France condamne fermement « les propos et les méthodes » du site Internet qui a dressé une liste de personnalités « juives », signataires d'un appel pour une paix juste au Proche-Orient, en invitant les internautes à leur adresser « un crachat ou même un bon coup de batte de base-ball dans la mâchoire » (*Le Monde* du 23 août). Par la voix de son porte-parole, Alex Moïse, le parti de droite précise cependant qu'il s'agit là « d'un phénomène marginal au regard de l'antisémitisme des milieux nazis et islamistes, qui prolifère sur Internet. Nous déplorons également que, parmi les personnalités juives citées par la liste, certaines ne découvrent leur judaïsme qu'au moment de critiquer Israël », ajoute le Likoud.

De son côté, le Consistoire central s'est déclaré « consterné par la teneur de certains passages racistes » du site amisraelhai.org, et la Fédération française des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) a exprimé son « indignation ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Jose-Antonio Berasategui Escudero, qui a favorisé l'évasion de son frère cadet Ismaël, membre présumé de l'ETA, le 17 août, de la prison de la Santé à Paris (*Le Monde* du 24 août) a été mis en examen, lundi 26 août, pour « complicité d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et pour « fourniture de moyens à un détenu lui permettant de se soustraire à la garde à laquelle il était soumis ». Il a été écroué lundi soir à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Selon l'AFP, Jose-Antonio Berasategui Escudero, 34 ans, a affirmé aux enquêteurs avoir agi par amour fraternel et non sur ordre de l'organisation séparatiste basque ETA à laquelle il dit être étranger.

■ **Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, lundi 26 août, à trente mois de prison, dont huit ferme, un chauffard qui, sous l'emprise de l'alcool, avait percuté un scooter, tuant le passager de 16 ans et blessé le pilote, le 20 juillet. L'automobiliste circulait avec 1,01 gramme d'alcool par litre de sang.**

■ **Un étudiant néerlandais d'origine marocaine, arrêté en possession de 50 000 cachets d'ecstasy, a été condamné à cinq ans de prison ferme par le tribunal de Dax, lundi 26 août. Rachid Benahmed, 25 ans, avait été arrêté le 2 novembre 2001 dans les Landes, alors qu'il remontait d'Espagne, les cachets camouflés sous la banquette arrière de sa voiture. Il a également été condamné à une amende de 375 000 euros, soit environ la moitié de la valeur marchande de la drogue saisie, et à une interdiction de séjour de cinq ans.**

Pourquoi l'énergie ne serait-elle pas accessible partout dans le monde ?

1992, Rio de Janeiro. 2002, Johannesburg. 2^{ème} sommet de la terre du 26 août au 4 septembre 2002.

Acteur de cet événement planétaire, EDF s'engage à fournir l'électricité, dans les zones périurbaines et rurales, à 400 000 foyers d'ici à 2005.

Parce qu'il n'y a pas de progrès sans énergie, le Groupe EDF déploie partout dans le monde les solutions énergétiques les mieux adaptées pour que le développement profite à tous.

edf.fr

donner au monde l'énergie d'être meilleur

EDF
Electricité de France

DISPARITION

François Dautresme

L'arpenteur de la Chine

FRANÇOIS DAUTRESME, « l'arpenteur de la Chine », comme l'appelle avec respect et amitié Pierre Morel, ambassadeur de France à Pékin jusqu'en mai, qui l'a bien connu, est mort subitement lundi 19 août à l'âge de 76 ans, à Sao Paulo, au Brésil, au soir de l'inauguration de l'exposition « Chine, art du quotidien », qu'il présentait au Musée d'art brésilien-Fondation Armando Alvares Penteado (FAAP). Commissaire de cette exposition, il avait sélectionné 1 400 pièces, racontant la pérennité de la culture chinoise, sur les quelques dizaines de milliers d'objets de sa collection personnelle rassemblée pendant quarante ans de pérégrinations à travers l'Empire du milieu.

François Dautresme avait découvert, au fil de ses voyages dans la campagne chinoise entrepris dès 1963, l'esthétique de l'utilité de la plus ancienne civilisation de la planète. D'une curiosité inlassable, chaleureux, élégant, très discret, il connaissait l'histoire de chacun des objets qu'il ramenait. « Je venais de loin et je m'intéressais à ce qui n'intéressait qu'eux [les paysans], les objets de leur vie quotidienne, de leur travail et de leurs traditions », soulignait-il.

Né le 31 août 1925, à Paris, François Dautresme fut bercé dans son enfance par les histoires de Jacques Dautresme, son oncle, capitaine aux Messageries maritimes sur la ligne de Chine dans les années 1930. De cet oncle lui vient cet appétit jamais rassasié pour la Chine, qu'il n'aura de cesse de photographier dans son intimité : il en rapportera 35 000 clichés, la plupart en noir et blanc.

PROMOTEUR DE L'ART POPULAIRE

Directeur de Technor, société d'ingénierie spécialisée dans les expositions internationales, il met en scène « Sciences et techniques françaises », à Pékin en 1965, le pavillon iranien de l'Exposition de Montréal en 1967, conçoit le Musée du tapis à Téhéran, avant de se consacrer totalement à la Chine. En 1966, François Dautresme fonde la Compagnie française de l'Orient et de la Chine (CFOC), galerie d'exposition-vente.

Le commerce est pour lui une manière de promouvoir cet art populaire en lui assurant une diffusion internationale. Il encourage les potiers de Mongolie intérieure ou ceux du Henan et d'autres artisans de régions reculées en leur garantissant l'achat de leur production qu'il commercialise. Plus pour l'amour de l'art que pour l'argent.

Ces dernières années, les expositions d'envergure se succèdent : « Chine : art de vivre, art de survivre », en 1995 à Barcelone, à la Fondation Miro, puis « Chine, art de l'essentiel », à Lausanne. En 2000, « L'art de l'emballage à la cour des Qing », à la Cité interdite à Pékin. En 2001, « Le Bambou », au Musée des arts asiatiques de Nice.

« Lao Du », M. Du, comme l'appelaient familièrement les Chinois - certains ont tenu à lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques le 26 août dans le Var - avait bien des projets dans ses cartons : un livre en chantier, des expositions (notamment pour l'Année de la Chine en France en 2003) et une fondation-musée.

Florence Evin

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez chaque jour sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

DOCUMENT OFFICIEL

La bibliothèque des rapports publics de la Documentation française a mis en ligne le rapport d'activité du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour l'année 2001. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000364.shtml

AU CARNET DU « MONDE »**Naissances****Clémentine**

a montré sa petite frimousse le 23 août 2002, à Redwood City, pour la plus grande joie de sa proche mais lointaine famille de France et le bonheur de ses parents.

Tamara Raffy-Demarco
et Philippe Raffy,
1370 Hampton drive
CA 94087 Sunnyvale.

Elisabeth, Bruno, Doriane et Julien sont très heureux d'annoncer la naissance de

Ethel,

le samedi 24 août 2002.

Famille Lesprit,
56 bis, rue du Val-d'Or,
92150 Suresnes.

Sasha,

sa grande sœur,
Véronique et Jean Paul LARDY,
ses grands-parents,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Paul,

le 14 août 2002,

chez

Barbara LARDY
et
Sylvain RAVO.

5, rue du Griffon,
69001 Lyon.

Anniversaires de naissance

- Pronto ! Pronto !

Eole, Eros Emoi

dansons sur l'ère de ton bel anniversaire.

Lascif Lascar Sacré.

Cristalle Constance.

Mariages

Marie-Caroline HUSSON
et
Michel OLLAGNIER

sont heureux d'annoncer qu'ils se sont mariés dans l'intimité, le 10 août 2002, à Arèches, en Beaufortain, entourés notamment de leurs enfants,

**Montaine, Valentin, Margaux,
Virginie et Olivier,
François-Régis et Magali.**

5, place Jussieu,
75005 Paris.
3, rue Audran,
69001 Lyon.

Anniversaires de mariage

- 26 août 1972 - 26 août 2002.

Clémence, Barthélemy et Florentin souhaitent un très heureux anniversaire de mariage à leurs parents,

Jacqueline et Marc.

Merci pour tout.

Nous vous embrassons.

**Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi
jusqu'à 16 heures**

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Paradis recomposé, l'enfance est pour l'écrivain une matrice capitale : école sensible du bonheur, temps de violence et de ruptures aussi.

Très souvent, un creuset autobiographique décisif.

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

Décès

- Paris. Molles. Cusset.

M. André Rougeron,
M^{lle} Annick Rougeron,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Simone CERCLIER,
née PIREL,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 28 août 2002, à 15 heures, au cimetière de Molles (Allier), où l'on se réunira.

Le Grand Champagnat,
03300 Cusset.

- Baden (Morbihan). Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire).

Françoise Chambon,
née Tardy,
son épouse,
Nicolas Chambon
et Sylvette Angebaut,
Charlotte et Hervé Lebreton,
Antoine Chambon,
ses enfants,
Jean et Vincent Lebreton,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre CHAMBON,
ingénieur INA,
expert au Crédit foncier de France.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 août 2002, à 16 heures, en l'église de Baden.

Cet avis tient lieu de faire-part.

François CHAPPUIS,

ancien élève de l'École polytechnique (1955),
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur général hors classe
de l'armement (2^e section),

s'est éteint le 23 août 2002, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e.

De la part de
Françoise Chappuis,
son épouse,
Jérôme, Marc et Aude, Romain,
ses enfants,
Marine et Côme,
ses petits-enfants,
M^{me} André Chappuis,
sa mère,
Charles et Odile Dumareau,
Antoine et Liz Chappuis,
Daniel et Christine Badellon,
Jacques et Noëlle Chappuis,
ses frères et sœurs,
Pierre Gourgang,
son oncle,
Maurice et Anne-Marie Laval-Jeant,
Guy et Katia Laval,
Christian et Monique Laval,
Serge et Catherine Langrand,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ses neveux et nièces.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

- Thueys (Ardèche).

M^{me} Vivette Chaumont,
Sa fille, Charlotte Veux-Chaumont
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès
accidentel de leur fils, frère et oncle,

Rémi CHAUMONT,

survenu en vacances dans le Périgord.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 29 août 2002, à 16 heures, au cimetière de Buis-les-Baronnies (Drôme).

- M. et M^{me} Lucien Dautresme et leurs enfants Charles et Maxime, M. et M^{me} Christian Schlumberger et leurs enfants Roxane et Mia, M^{me} Bernard Dautresme et son fils Christian, M. et M^{me} David Dautresme et leurs enfants Bertrand, Aline, Marianne, Françoise Dautresme et sa fille Ma Li, Gérard Dautresme, ses frère, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines, ont la tristesse de faire part du décès de

M. François DAUTRESME,

survenu le 19 août 2002, à Sao Paulo (Brésil).

L'inhumation a eu lieu le 26 août, dans l'intimité.
(Lire ci-contre.)

- Reims.

Michèle, Virgile et Régis-Albert, Et toute la famille, Ainsi que Karine Le Foll, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard DELOCHE,

doyen de l'UFR des lettres et des sciences humaines à l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA),

survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 30 août 2002, au centre funéraire de Châlons-en-Champagne, à 13 h 30, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

M. Deloche repose au funérarium de l'avenue de Laon, au 446, avenue de Laon, à Reims.

Pas de fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, boulevard Pasteur,
94260 Fresnes.
SARL. P.F. du Tardenois-Funérarium,
446, avenue de Laon,
51100 Reims.
Tél : 03-26-87-62-20.

- Le directeur,
Et les membres de l'unité Inserm 472,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Gérard DELOCHE,
professeur à l'université
de Champagne-Ardenne,
doyen de l'UFR de lettres.

Sa contribution à la recherche en neuropsychologie a été considérable.

Il nous manquera à la fois comme ami et comme collaborateur.

- Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques ILIOVICI,
ingénieur ESE,
expert honoraire près les tribunaux,
croix de guerre 1939-1945,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Iliovici,
M. Pierre Iliovici,
118, rue Lecourbe,
75015 Paris.

- M^{me} Michèle Mahé et ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Eugénie MAHÉ,
née PERRIGAULT,

survenu le 24 août 2002, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

- Gisèle Halimi,
présidente de « Choisir, la cause des femmes »,

Et le secrétariat national ont la tristesse de faire part du décès de leur amie,

Annick DEMÉ,
secrétaire nationale,

survenu le 20 août 2002, à Paris.

Annick était une féministe généreuse et solidaire qui s'était notamment dévouée sans compter pour la cause des femmes afghanes.

- Lyon.

L'association Alpes a le regret de faire part du décès accidentel de

Jean VILANOVA,
directeur de 1994 à 2000.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 août 2002, à 14 h 30, au cimetière de Bron.

Anniversaires de décès

- Il y a dix ans,

Denise MALDIDIÉ

nous quittait brutalement.

Ses amis,
Ses proches,
Ceux qui ont été ses étudiants, tous ceux qui ont eu la chance de connaître son rayonnement intellectuel et son amitié ne l'oublient pas.

Souvenir

- Dix ans déjà,

Denise MALDIDIÉ

nous a quittés.

Sa famille ne l'oublie pas.

Commémorations

- Serge Klarsfeld et l'association **Les Fils et Filles des déportés juifs de France**, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 25 qui a quitté la gare du Bourget-Drancy, le 28 août 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec mille déportés dont deux cent quatre-vingt-huit enfants de deux à dix-huit ans.

Le mercredi 28 août 2002, devant le monument du camp de Drancy, seront lus, à midi, les noms de tous les déportés du convoi n° 25. Huit survivants en 1945.

Conférences

Mercredi 28 août, de 19 h 30 à 20 h 45,
« Qu'est-ce qui se réincarne, et pourquoi ? »
Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE
Elisabeth BING
A partir du 7-8 septembre 2002, week-ends de sensibilisation, écritures de voyageurs 28-29 septembre. Tél-fax : 01-40-51-79-10.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

1 Le retour de Dieu

2 Immigrés : l'Europe entre accueil et rejet

3 Les clés de l'info

Numéro de septembre - 16 pages - 2,10 €

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°).....	14,60 € (95,77 °)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°).....	21,10 € (138,41 °)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°).....	26,35 € (172,84 °)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°).....	57,60 € (377,83 °)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°).....	85,60 € (561,50 °)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°).....	301,50 € (1.977,71 °)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « le quotidien/abonnements »)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements

60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Les éclusiers, de la manivelle à l'ordinateur

Ils sont 2 000, dispersés le long des 6 700 km de rivières et canaux navigables, à actionner les mécanismes qui permettent le passage des bateaux. Employés de Voies navigables de France, ils travaillent au rythme de cet établissement public, mais doivent s'adapter aux nouvelles technologies

MOISSAC (Tarn-et-Garonne)
de notre envoyée spéciale

Depuis plusieurs siècles, le transport fluvial est un sujet discret mais permanent d'aménagement du territoire. Leonard de Vinci, que l'on dit concepteur des premières écluses modernes, aurait-il pensé que ses ouvrages participeraient un jour à la construction de la Bibliothèque de France, à Paris ? Qu'ils feraient vivre des milliers de personnes, marinières, ou éclusiers gardiens de ces « ascenseurs à bateaux » ?

Aujourd'hui fleurissent de nouveaux projets d'« autoroutes fluviales », appellation surprenante pour un trafic dont la vitesse dépasse rarement 10 km/h. Le tracé de la liaison Seine-Nord, transportant des bateaux géants, présenté par l'ancien ministre de l'équipement Jean-Claude Gayssot, ne semble pas recevoir l'aval du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Pourtant, en accueillant davantage de « convois poussés » transportant 5 000 tonnes de matériaux, soit l'équivalent de 250 camions routiers, l'« axe grand gabarit » pourrait au moins vanter ses qualités écologiques.

Cette nouvelle génération du transport fluvial devrait bouleverser le travail des éclusiers, traditionnels gardiens des précieuses mécaniques hydrauliques, longtemps manœuvrées à la manivelle et aujourd'hui commandées par



A Moissac, Nicolas Fechet actionne encore son écluse à la main.

ordinateur. Sur 6 700 km de fleuves ou de canaux, ils sont aujourd'hui près de 2 000, de l'éclusier campagnard responsable du fonctionnement d'un tronçon de canal à l'« agent d'exploitation » urbain, qui sécurise le passage d'énormes embarcations chargées de matériaux de construction.

A Moissac (Tarn-et-Garonne), l'éclusier, Nicolas Fechet, arbore

un sourire paisible. Il actionne l'écluse à la main lorsque passe un bateau, ce qui est le cas à peine deux ou trois fois par jour. Fonctionnaire assermenté dépendant des Voies navigables de France (VNF), il ne porte plus l'uniforme ni le lourd couvre-chef officiel blanc du passé. Vêtu d'un polo vert vif et d'une casquette de base-ball à l'effigie de VNF, il participe plei-

nement à l'activité et à l'entretien du canal, activant le fonctionnement de l'écluse, communiquant l'heure du passage des embarcations à ses collègues d'amont ou d'aval. Le canal latéral à la Garonne, sur lequel il travaille, n'a jamais joué, depuis son ouverture en 1856, un rôle économique majeur, et sa vocation est aujourd'hui presque exclusivement touristique.

UNE VIE AU FIL DE L'EAU

Tout comme les autres services publics, les écluses respectent des heures strictes d'ouverture et de fermeture, afin de ne pas faire travailler le personnel plus de 1 600 heures par an (accord de réduction du temps de travail signé en janvier 2002). Aussi M. Fechet sait-il que ses rares bateaux passeront entre 9 heures et 19 heures, et respecteront la pause de son déjeuner, de 12 h 30 à 13 h 30. La maison d'éclusier qu'il habite, semblable à celles de la région, est peinte de cette couleur appelée jaune de Parme, qu'il avoue ne pas trop apprécier. Il n'a pas eu trop de mal à abandonner le travail fastidieux d'entretien des routes pour emménager avec sa famille au calme, le long d'un chemin de halage piéton, dans l'une des plus belles régions de France.

Dans un tel environnement, M. Fechet, qui prétend avoir pris goût à une vie au fil de l'eau par l'intérêt qu'il portait aux scouts marins, ne se plaint guère de gagner à peine plus du smic. Le chômage, pour lui, ce sont les quelques semaines d'hiver consacrées au nettoyage en profondeur de l'écluse. Il prend son travail de gardien très au sérieux, surveillant les enfants qui galopent sur le chemin de halage. « Une fois, je suis tombé dedans, et c'était très difficile d'en sortir, tant les parois du canal sont glissantes », se souvient-il. Il se surprend aussi à conseiller la visite des sites de la région, à donner l'adresse des meilleures tables du coin.

Tous ces bonheurs, il y a accédé par concours administratif sous l'égide du ministère de l'équipement. Il faut dire que le seul canal

latéral à la Garonne, percé à partir de 1847, ne compte pas moins de 200 km et 53 écluses (le canal le plus ancien de France, celui de Briare, remonte à 1604, sous le règne d'Henri IV).

Plus au nord, le jeune Maurice Lodin affronte chaque jour les écrans informatiques des trois écluses de Suresnes (Hauts-de-Seine). Il ne semble pas malheureux d'avoir quitté, quelques mois auparavant, le secteur commercial dans lequel il travaillait. Il est fréquent d'entendre que, « sans Suresnes, Paris pourrait manquer d'eau », puisque les écluses ont le pouvoir de retenir les flots dans la capitale.

L'ouvrage de Suresnes, créé en 1866, agrandi par la construction

la Marne, long d'une centaine de kilomètres).

Apparemment satisfait de son emploi, M. Lodin accepterait mal de devenir éclusier de campagne. D'autant que, déjà logé en appartement de fonction, il attend un logement plus vaste. Certes, il ne s'agira pas d'une jolie maison éclusière, puisqu'il n'en existe que deux à proximité, sur l'île voisine de Puteaux. Ce ne sera pas non plus une péniche sur l'île de la Grande Jatte, à Neuilly. Il restera sans nul doute ailleurs en bord de Seine. Mais sera-t-il pour autant prêt à devenir une sorte de « contrôleur aérien » pour le transport fluvial, avec le stress qui est lié à cette profession ?

Le gabarit Freycinet

Charles-Louis de Saulces de Freycinet (1828-1923), héritier de grands navigateurs, fut ministre des travaux publics de 1877 à 1879, sous la présidence de Jules Grévy. Tentant de réaliser un vaste développement des voies de communication fluviales, il est l'auteur de la loi de 1879 sur la standardisation des canaux et écluses. Il devint par la suite spécialiste des questions militaires, et fut nommé président du conseil à plusieurs reprises au cours de la III^e République.

Au gabarit Freycinet, les sas d'écluses mesurent au minimum 40 m de long et 5,20 m de large. Les péniches de même gabarit, supportant 250 à 300 tonnes de charge, mesurent 38,50 m de long sur 5,05 à 5,10 m de large. Les péniches Freycinet, les plus petites des embarcations commerciales fluviales, peuvent transporter un chargement équivalent à celui de 14 poids lourds. Le mot gabarit, désormais utilisé pour qualifier les dimensions d'un objet, est lui-même issu de gabare, ce type d'embarcation, souvent plate, autrefois utilisée pour le transport des marchandises sur les rivières.

d'une « grande écluse » en 1971, est le plus moderne des 6 700 km de voies d'eau gérées par VNF. Le personnel y est plus nombreux qu'ailleurs, entre 40 et 100 bateaux se présentent chaque jour. Le réseau des trois écluses est ouvert de 7 heures à 19 heures, mais les éclusiers y pratiquent les trois-huit, afin d'être toujours prêts à effectuer les passages exceptionnels.

A Suresnes, les journées d'entretien sont programmées à l'avance, afin de ne pas freiner le transport fluvial. Et les Parisiens qui voudraient profiter d'écluses sans être gênés par le trafic commercial peuvent toujours profiter des écluses du canal de l'Ourcq (un affluent de

A condition d'accepter les bas salaires, le manque d'intimité des maisons éclusières, le métier d'éclusier est encore très attirant pour les amateurs de nature et de vie tranquille. Pour en avoir le cœur net, il suffit de visiter le canal du Midi, qui relie l'Atlantique à la Méditerranée et a été classé au patrimoine national de l'Unesco, de louer une péniche et de naviguer, par exemple sur le canal de Bourgogne. Ou encore, de rapatrier un bateau d'un site à un autre, activité proposée par la firme Locaboat.

Françoise Lazare

PROCHAIN ARTICLE
Les tailleurs de pierre

Pour mieux comprendre la navigation fluviale

● **Avalant-montant** : définition de la position selon que l'on s'oriente vers l'estuaire ou la source du cours d'eau. Un « pousseur avalant » est une embarcation, pesant jusqu'à 5 000 tonnes, qui se dirige vers la mer ou la jonction avec un autre cours d'eau.

● **Bief** : portion de canal entre deux obstacles situés sur les voies d'eau, par exemple une écluse. Le bateau arrivant par le bief aval entre dans le sas de l'écluse. La porte du bief amont est ensuite ouverte et l'eau qui s'écoule alors dans le

sas fait monter le bateau avec le niveau de l'eau, tel un ascenseur. Au terme de l'opération, le bateau pourra poursuivre son parcours vers l'amont.

● **Haler** : déplacer un bateau d'un site à un autre en le propulsant à l'aide d'un cordage, d'une bête de somme, ou d'un équipement mécanisé, placés sur les chemins de halage, le long des canaux.

● **Riquet** : Pierre Paul de Riquet, ingénieur français du XVII^e siècle (1604-1680), supervisa sous le règne de Louis XIV la construction du canal du Midi,

reliant la Garonne à la Méditerranée. Les crédits alloués étant insuffisants, il fit don de sa fortune pour en permettre l'achèvement.

● **Marinier** : navigateur sur le réseau des voies navigables. Il est le partenaire incontournable de l'éclusier.

● **VNF** : Voies navigables de France. L'établissement public, rattaché au ministère de l'équipement, gère 6 700 kilomètres de voies fluviales, dont 4 500 de canaux. 1 872 écluses sont placées sous la responsabilité du réseau VNF.

La pêche aux algues, pour l'alimentation et la pharmacie

BREST

de notre correspondant

Sur le petit port de Lanildut, dans le Nord-Finistère, l'Alaska, un bateau goémonier long de 10 mètres, est de retour. A son bord, 18 tonnes d'algues brunes encore ruisselantes, des *Laminaria digitata* qu'on appelle ici « tali ». « Pour une fin août, c'est bien. En début de saison, je pouvais en ramener 25 tonnes », commente le patron, Robert Tanguy, 29 ans, revenu au goémon après avoir arrêté la pêche.

De la mi-mai au 15 octobre, une soixantaine de bateaux sont armés à la pêche goémonnière en Bretagne. La plupart exercent dans le Nord-Finistère et complètent le revenu en hiver avec la coquille Saint-Jacques et la palourde en rade de Brest. Cette concentration s'explique par la densité et la diversité des champs d'algues à la pointe de Bretagne où près de 670 espèces sont recensées. Le « tali » constitue la récolte la plus importante, avec 55 000 tonnes environ.

Deux usines du Nord-Finistère, uniques en France, en extraient des alginate, à la propriété épaississante ou gélifiante, destinés principalement aux industries alimentaire et pharmaceutique, et à l'exportation. Elles emploient 140 personnes, traitent environ 63 000 tonnes d'algues sur les 72 000 récoltées sur nos côtes. Danisco Cultor, à Landerneau, est à capitaux danois ; Degussa Textu-

rant Systems, implantée à Lannilis, à capitaux allemands.

Les goémoniers nord-finistériens travaillent surtout dans l'archipel de Molène où ils ont, par tradition familiale, « appris les rochers » et la traîtrise des courants. « Des fois, avec la brume, on ne voit pas l'avant du bateau », raconte Robert Tanguy, qui navigue alors « un œil sur le radar et l'autre sur la table à cartes ».

UN BRAS ARTICULÉ OU SCOUBIDOU

Les goémoniers travaillent le plus souvent seuls, actionnant un bras articulé, hydraulique, qui plonge pour arracher le « tali ». « C'est comme une fourchette au milieu d'un plat de spaghetti », résume Yannick Bigouin, directeur de l'Ecomusée des goémoniers et de l'algue de Plouguerneau. Depuis la rudimentaire faucille du paysan fixée au bout d'un manche, le système a évolué et l'outil a fini par prendre une forme recourbée. C'était au début des années 1960, Sacha Distel chantait alors les scoubidou, et l'invention a pris le nom de la chanson !

Le Nord-Finistère garde d'autres traces, plus anciennes, de l'exploitation du goémon, comme ces fours creusés dans les dunes. Après séchage, l'algue y était brûlée et donnait les pains de soude livrés aux « usiniers », qui en extraient l'iode.

Les gamins, initiés par les grands-parents, ramassent encore chaque été, pour un peu d'argent, une algue découverte lors des grandes marées : le « pioka ». Et si Jean-François Léon, goémonier en retraite, a légué à l'écomusée son bateau, c'est parce que « personne n'était d'accord pour qu'il aille à la casse, même les enfants ne voulaient pas ».

Aujourd'hui, l'inquiétude vient de la diminution de la récolte de « tali » sur le site, où se développe une algue plus précoce, le « saccorhiza », qui ne contient pas d'alginate. « Nous n'avons pas de solution technique », constate Jean-Pierre Carval, secrétaire général du comité des pêches du Nord-Finistère. La profession tente de se diversifier, avec difficulté, du côté du goémon noir et du *Laminaria hyperborea*.

Plus que de raréfaction du « tali », Pierre Arzel, biologiste des pêches à l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer), préfère parler d'évolution de la ressource, avec des champs d'algues de plus en plus hétérogènes, et invite à mesurer cette évolution dans le temps. L'exploitation, le rythme des marées, l'intensité de la lumière, les tempêtes, le réchauffement de l'eau peuvent notamment jouer. Il considère toutefois que la filière a de l'avenir.

Vincent Durupt

Les orages provoquent des dégâts dans le sud

LES PLUIES, qui sont tombées, les 25 et 26 août, dans le midi et le sud-ouest de la France, ont provoqué d'importants dégâts et l'évacuation de plusieurs centaines de personnes. Dans les Alpes-Maritimes, les rues de plusieurs villes ont été submergées, des caves et des garages ont été inondés. Un déferlement d'eau et de boue s'est abattu sur Saint-Anne-du-Castellet (Var).

A Marseille, la baignade est interdite jusqu'au mercredi 28 août, en raison des risques de pollution provoqués par les intempéries. Au Pays basque et dans les Pyrénées-Orientales, les précipitations ont entraîné une montée des eaux à Hendaye, Urrugne et Saint-Jean-de-Luz ; les occupants de plusieurs campings ont dû être évacués et la ligne du train Paris-Madrid est restée coupée pendant plusieurs heures.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : deux mois après la réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux camions de fort tonnage, les poids lourds continuent de passer par le tunnel de Fréjus. La moyenne du trafic passant par ce dernier, entre avril et juillet, est de 4 200 camions par jour, contre 4 500 lorsque le tunnel du Mont-Blanc était fermé, selon la Société française du tunnel routier du Fréjus.

■ **FORÊTS** : l'Office national des forêts (ONF) confirme la réorganisation de ses structures, pour le 1^{er} septembre. Ce projet avait été fortement contesté par les personnels (*Le Monde* du 25 mai).

■ **ENVIRONNEMENT** : dans une déclaration qui sera présentée le 31 août au Sommet de la Terre de Johannesburg, les collectivités locales françaises s'engagent à recourir aux transports collectifs et aux circulations douces et à rechercher l'utilisation des énergies renouvelables.

Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL. LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA Classica

MOZART CONCERTOS POUR PIANO CURZON

LE REFLET DES LUMIÈRES SUR LE PIANO... Dans la plus que concertante de Mozart, les œuvres dédiées au piano occupent la place primordiale. Les concertos du présent enregistrent sont les œuvres de la maturité. Voilà une musique qui, sans bavarder, va à l'essentiel. Il s'agit d'un acte de la force dramatique du concert n°20 dans la juste ligne de la symphonie n°25 - et encore cette grâce en tant que dans le concerto du concert n°1 du « couronnement », avec son thème ondulatoire comme un tam-tam, pour comprendre comment ces œuvres s'enrichissent dans cette époque du registre des émotions lumineuses. L'accroche de Mozart qui ne supporte pas les manières excessives ou l'opéra, a voulu la contenir, est le merveilleux et secret, et par Cl. Howard Curzon. Et l'on entend derrière l'horizon du concert, le souffle d'un homme qui, par ses collaborations, contribue à la liberté à laquelle aspire l'humanité au moins secrète, n'est-elle pas un siècle.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "MUSIQUE MAESTRO"

France Inter FNAC

GÉRARD DEPARDIEU

Il a appris la vie tout seul, entre Dédé qui buvait, Lilette qui rêvait et la marmaille qu'il aidait à mettre au monde. L'efficacité de son éducation, c'est qu'il n'en a pas eu

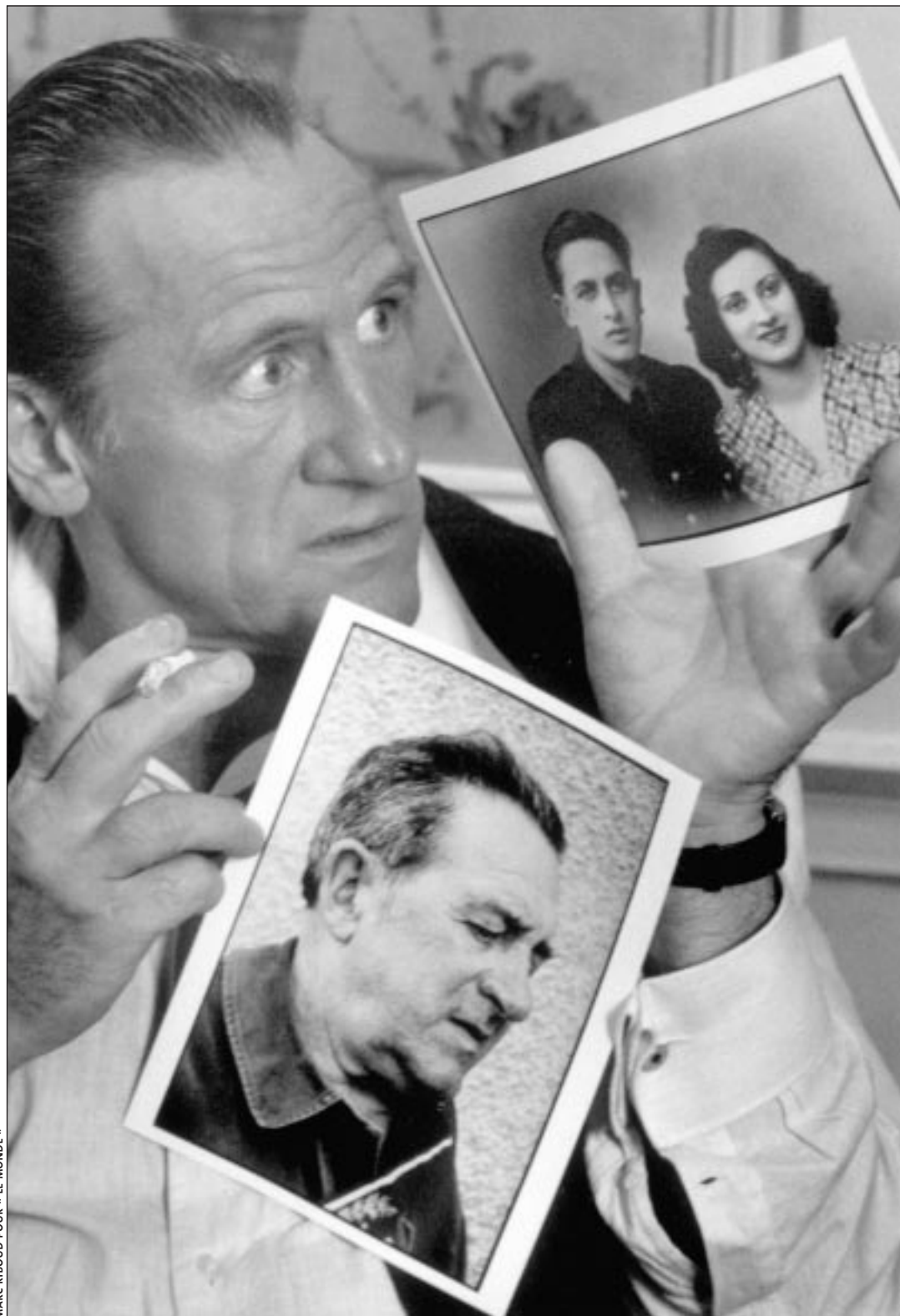
On ne l'a vu que deux fois, le Gérard. La première fois, il déboula, casque en main, charmant, confiant et détendu. Il espérait prendre un hélicoptère avant la tombée de

la nuit, il partait sans doute en vacances, mince, déjà bronzé. Et en un condensé d'une rare intensité, il nous parla du Dédé et de la Lilette, ses parents disparus en 1988. A la fois généreux et disert. Troublant. Trois semaines plus tard, il fut odieux, tourmenté, excédé, douloureux. Il était, il est vrai, en plein tournage. Deux rides verticales marquaient son visage. Il avait pris dix ans. Peut-être le maquillage. Mais quand, spontanément, il porta la photo du Dédé au-dessous de son menton, la ressemblance n'en était que plus criante. Il la fixait d'ailleurs, fasciné, aimanté. Et il lança, provocateur : « Vous avez bien compris l'histoire, hein ?... C'est pourtant simple ! »

Allons ! il le sait bien, Gérard Depardieu, que son histoire n'est ni simple ni limpide. Il se doute bien qu'on ne commencera pas son récit par « Il était une fois... », parce que ça ne ressemble ni à un conte de fées ni même à un roman. Intrigue trop incertaine, personnages trop complexes. Et puis ces mots à double sens, ces sentiments ambigus, embrouillés comme une pelote de laine. Tous ces silences... Il a conscience que les clés qu'il nous donne sont cruciales, mais insuffisantes ; que quelques éléments qu'il livre pour la première fois sont certes capitaux, mais prennent aussi la forme de petits cailloux blancs qui, l'air de nous guider, vont nous perdre en chemin. Il maîtrise ce qu'il veut dire, ce qu'il entend garder secret, et surtout ce qu'il souhaite qu'on retienne, du Dédé et de la Lilette. « Des seigneurs », lui dit un jour son ami Jean Carmet, à l'époque où lui ne voyait encore que des paumés, blessés par la vie, en marge de la société. C'est pourtant ce mot-là qu'il voudrait conserver aujourd'hui. Des seigneurs, oui. Et des poètes. « C'est pourtant simple ! »

Lorsque Gérard est né, le 27 décembre 1948, à Châteauroux, le couple Depardieu avait déjà deux enfants. Il vivait dans un appartement de poche, au premier étage d'une maison du quartier de l'Omélon. Le Dédé (René, de son vrai nom), qui avait fait un tour de France avec les compagnons, était tôleur-formeur, fier de son métier, mais mal rémunéré. La Lilette (prénommée Alice) s'occupait de ses enfants en rêvant de cinéma et de destinations exotiques. En fait, après les deux premières naissances, elle avait espéré entreprendre un voyage fin 1948 et prétendait que l'arrivée de Gérard – terrible cadeau de Noël – avait anéanti ses projets. Elle laissera même entendre au petit garçon qu'avec des aiguilles à tricoter elle avait tenté de s'en débarrasser. Pas étonnant qu'après quelques cauchemars il se soit souvent réveillé en sueur, cherchant devant un miroir d'éventuelles traces d'aiguilles sur son crâne...

Le Dédé et la Lilette avaient fait un mariage d'amour, l'année de leurs vingt ans, 1944. Mais autant la Lilette pouvait se montrer enjouée, autant le Dédé, quasi analphabète – son père militaire était mort quand il avait sept ans –, était taciturne, solitaire, replié sur lui-même. Il parlait peu, souvent par onomatopées, n'achevant jamais ses phrases, n'exprimant jamais jusqu'au bout ses



MARIE RIBOUX POUR LE MONDE

Gérard Depardieu avec, en haut, une photo de ses parents, « le Dédé » et « la Lilette », le jour de leur mariage et, en bas, l'une des dernières images de son père, mort en 1988.

pensées. Complexé, se sentant marginal par rapport aux bourgeois du quartier, il cherchait à se faire invisible, à ne déranger personne, à passer inaperçu. Et puis avoir la paix. Oui, c'est cela qui lui importait.

Quand les allocations familiales accusaient un retard, pour rien au monde il n'aurait réclamé quoi que ce soit. Paniqué à l'idée de devoir s'adresser à l'administration, terrifié à la perspective de remplir un dossier, lui dont la signature hésitante ne

plus en plus souvent du deux-pièces surpeuplé, réfugié au café, avachi sur un zinc. Le soir, le petit Gérard veillait toujours à ce qu'il ne dégringole pas dans l'escalier de la maison. Le jour, il craignait de le croiser près de l'école, la tête dans le caniveau. C'est déjà arrivé. Il ne le détestait pas alors. Il était simplement gêné que sa tribu si humble, qui aurait voulu que le monde entier l'oublie, s'affiche soudain sur la place publique, révélant ses secrets.

sur scène, je n'ai pas peur. » Ou était Dédé pendant les accouchements ? « Il avait fui au café dès les premières contractions ! Supportait pas ! Il noyait sa frousse et sa pudeur dans l'alcool. Il aimait sa Lilette bien sûr, mais il ne pouvait pas le dire. C'était des gens simples, vous savez. Ils ne parlaient pas. Pas par hypocrisie bourgeoise, hein ! On ne cachait pas les choses, on ne faisait pas comme si... Simplement, on ne savait pas parler. On ne pouvait pas parler. On braillait, on se criait dessus. Quand je pense à la maison, j'entends encore des cris de toutes les couleurs. J'ai sûrement appris à crier avant de savoir parler. Mais, pour les choses importantes, les idées, les sentiments, c'était la loi du silence. »

Il y avait un secret. Un secret qui n'en fut plus un, une fois l'affaire ébruitée, Gérard ne sait plus comment. Mais une sorte de poison, de venin, dans une famille démunie et pudique. En un mot : la mère de Dédé et le père de Lilette s'étaient enflammés l'un pour l'autre. « Ils baisaient », dit Gérard. Ils baisaient avec passion, laissant leur famille à la fois médusée, confuse, bouleversée. Mes grands-parents ont volé l'amour de mes parents. C'est ce vol, ajoute-t-il, qui explique pour beaucoup l'incommunicabilité au sein du jeune couple. La frustration de la Lilette, confrontée à ce chaos émotionnel, mais otage de la situation, ligotée par sa marmaille, déçue peut-être par un Dédé de plus en plus fuyant. » Elle ne pouvait que subir la situation. Sinon que faire ? En vouloir à la vie, à la société, à ses parents ? Ou bien prendre un amant ? « J'ai vu un homme, une fois, qui, assis dans la cuisine, a mangé sous mes yeux les œufs de Pâques qu'elle venait de m'acheter, et à qui, quelques années plus tard, le plaquant contre un mur, j'ai fait recracher mon chocolat. Mais je suis sûr que la Lilette était encore trop amoureuse du Dédé. »

Lilette restait une romantique, s'esquivant au cinéma « pour y chercher une dose de rêve pour la semaine », et plongeant dans les romans-photos pour se nourrir d'histoires d'amour. « C'est ce qui lui a fait supporter la vie, dit Gérard. Plus tard, je lui ai offert une

voiture, parce qu'elle adorait rouler. Elle avait un diabète qui lui avait mangé les yeux, et je savais que c'était un danger public. Mais le fait d'être en voiture la rendait heureuse. D'ailleurs elle est morte dans une ambulance. En roulant. »

On n'était pas tendre à la maison. Pas le temps, pas la place, pas l'envie, le père désertait ou ruminait dans son coin, sans jamais un conseil, un geste d'éducation envers ses enfants. La mère lavait, cuisinait, tricotoit, peu douée pour les câlins, souvent à bout de nerfs, et Gérard, dès l'âge de trois ans, a vécu dehors. Il se défoulait alors, parlait, explorait, faisait rire et choquait ; il n'avait peur de rien. A la maison, il se renfermait doucement et a soudain manifesté des troubles du langage semblables à ceux de Dédé. Cela pouvait devenir gênant pour l'école, cette prison que Gérard trouva bien vite rigide et étouffante. Et ses maîtres le prirent pour un cancre. Mais le Dédé n'en avait cure. Jamais un reproche, une violence ou une punition.

SUZANNE, la grand-mère maternelle, qui était un peu sorcière, un peu médium, avait annoncé que cet enfant hypersensible aurait « une destinée hallucinante » ; qu'il serait « Mozart ». Mais « Mozart » avait décidé que l'école, pas plus que sa famille, ne lui ferait découvrir la vie. Qu'il fallait donc qu'il parte l'explorer de lui-même, là où les conventions et préjugés bourgeois n'auraient pas cours. La base américaine de Châteauroux était un point de départ idéal. Gérard y avait ses entrées, ses copains GI bien plus âgés que lui, ses bars de nuit propices aux rencontres et aux bagarres, maintes occasions de larcins et trafics en tout genre. A 12 ans, avec son mètre quatre-vingts, il en paraissait 18 et ne redoutait personne. A 13, après avoir frôlé la maison de correction, il taillait la route. « J'ai été libre, dit-il. Vous entendez ? Libre ! Parce que, mine de rien, j'avais la confiance des parents et tout à apprendre de la vie. Ils ne m'ont lesté d'aucune leçon de morale, de conseils inutiles, d'ambitions égoïstes. Encore moins de notion de culpabilité. Je ne pouvais pas les décevoir puisqu'ils n'attendaient rien ! Ils ne faisaient pas un drame si, à 8 ans, je passais la nuit dans la rue. Et c'est tant mieux ! Parce que c'est moi, tout seul, qui allais découvrir les interdits, acquérir le sens du danger, développer l'instinct de la rue. L'efficacité de mon éducation, c'est que je n'en ai pas eu ! Ma force vient de là. J'ai été happé par la vie. Et c'est un privilège d'avoir eu cette liberté-là. »

Il apprendra tout, Gérard Depardieu, au long de son échappée belle. Il découvrira la mer, en songeant que ses parents ne le veraient pas. Il plongera dans les livres, notamment Giono, en se souvenant des romans-photos de Lilette. Il se lancera dans le théâtre, malgré sa timidité, ses inhibitions et ses difficultés d'expression, dont un médecin, un jour, détectera la cause et le débarrassera. Il apprendra la poésie, persuadé que Dédé et Lilette, à leur manière muette, étaient de vrais poètes. Et plus tard étudiera Rodin, Bourdelle, en repensant soudain au chef-d'œuvre de compagnon de Dédé, une botte de pompier, réalisée en tôle. Non, dit-il, il n'a pas le regret de ne pas avoir pu partager ces découvertes avec eux. « Il y a un seul truc que j'aurais aimé leur montrer, c'est un peu égoïste, mais enfin j'aurais tellement voulu que le Dédé puisse profiter de ma vigne et du chai, et boire tout son saoul ! »

Ils sont morts à quelques mois d'écart, Dédé et Lilette. Leur santé depuis longtemps se dégradait. Gérard prenait des nouvelles depuis Paris, où il jouait au théâtre. Par trois fois il a commandé un cercueil pour la Lilette, par trois fois, après des infarctus, il y eut résurrection. Et puis, un jour, elle est partie pour de bon, le corps en pourriture, mais le visage en paix, « une paix noble, une paix de reine, une paix de femme de pharaon ». Dédé, en revanche, est mort la bouche ouverte, « comme s'il était stupéfait, comme s'il avait vu quelque chose au moment ultime ». Gérard, arrivé au milieu de la nuit à l'hôpital, est resté seul, près de lui, un bon moment. Il ne se sentait pas triste, plutôt soulagé pour l'un et l'autre. Curieusement plus léger. « J'ai davantage pleuré sur la mort de mon chat que sur la mort de mon père », avoue-t-il en souriant.

Mais il a eu d'autres deuils, de grands chagrins, et chaque mort au fond est un rappel des autres. « A la mort de mon ami Carmet, j'ai retrouvé celle de mon père, celle de François Truffaut. Quand Barbara est morte, j'ai retrouvé ma mère. Mais peut-on parler de mort puisque je suis si souvent avec eux ? Ma chair est remplie de Barbara, de ma mère, de mon père, de François, de Jean... »

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
Hubert Reeves

Développement durable et stabilité internationale

par Karim Dahou

On a beaucoup glorieusement, depuis le 11 septembre 2001, sur les projets américains d'accès aux gisements d'hydrocarbures en Asie centrale. De nombreux « cadavres » ont été exhumés, nourrissant hypothèses, conjectures et supputations sur la responsabilité américaine dans le déclenchement de crises qui ont culminé avec l'attentat terroriste le plus spectaculaire de l'histoire de l'humanité. Ces éléments ont tour à tour été utilisés pour alimenter diverses fantasmagories exprimant les névroses respectives de portions importantes des opinions publiques arabes et occidentales.

Rien d'étonnant à ce que, parallèlement à celles des pays arabes, la plus aboutie de ces psychologies ait été orchestrée en France, accumulant force arguments et pièces à conviction truquées dans le refus de la réalité du monde. Comme la mémoire arabe, l'inconscient collectif français demeure aujourd'hui grevé par la nostalgie d'une puissance révolue. Parvenant difficilement à trouver ses marques dans les réalités positives de l'ordre international, il se laisse facilement griser par le fantasme d'une grandeur retrouvée. Comme rien n'exprime autant sa marginalité que les démonstrations de force de l'hyperpuissance américaine, ces dernières finissent inmanquablement par exciter un dangereux pathos qui accélère sa fuite devant le principe de réalité.

Pour inquiétante qu'elle puisse être, cette geste ne doit cependant pas nous dissuader d'examiner sereinement la réalité des rapports entre structures de production économiques et relations diplomatico-stratégiques à l'échelle internationale. L'hypothèse d'une trop grande dépendance du mode de production américain vis-à-vis des combustibles fossiles est en effet trop sérieuse pour que nous nous dispensions d'une analyse destinée à éclairer ses rapports avec certains déséquilibres mondiaux. Il se pourrait bien, en définitive, que ces derniers nous renvoient à différentes manières d'envisager la croissance économique et le progrès social. Ainsi, la circonstance que le Sommet de la Terre se tienne près d'un an après les attaques contre New York et Washington pourrait souligner, davantage qu'une coïncidence, la possible relation entre développement durable et stabilité internationale.

Alors qu'ils ne représentent que 5 % de la population mondiale, les Etats-Unis sont responsables d'environ

35 % des émissions de gaz à effet de serre. Cette situation traduit l'existence d'un modèle énergétique toujours excessivement appuyé sur les hydrocarbures.

Tandis qu'on met régulièrement en avant la césure croissante entre les Etats-Unis et l'Europe, on insiste généralement sur des aspects moraux allant du refus de souscrire à la réglementation sur les mines antipersonnels, les armes chimiques et bactériologiques, à celui de ratifier le traité portant création de la Cour pénale internationale, en passant par le maintien de la peine de mort ou la législation sur les armes à feu... On s'appesantit moins, en revanche, sur une différenciation accusée en matière de politique énergétique. Si l'Europe a largement restructuré son industrie depuis les chocs pétroliers, les Etats-Unis ont continué à faire prévaloir un modèle de consommation basé sur l'accès illimité aux combustibles fossiles.

Il convient de signifier aux Etats-Unis qu'ils peuvent s'appuyer sur un effort de solidarité internationale destiné à prendre en charge le coût de leur transition énergétique

A force de souligner la divergence des trajectoires des civilisations entre les deux continents, on finit par négliger les bases matérielles sur lesquelles elles reposent. Le fait de détenir des capacités stratégiques qui sont sans commune mesure avec celles dont disposent les autres pays permet à l'Amérique de retarder des ajustements qu'autrement elle serait contrainte d'opérer. Ces capacités la conduisent également à agir seule, en se passant de l'aide comme des conseils plus ou moins avisés de ses principaux partenaires.

L'hyperpuissance comporte cependant des contreparties et finit par se payer, si elle n'est insérée dans un système de *checks and balances*, du prix du sang comme l'ont montré les attentats du 11 septembre. Il n'est nullement besoin, pour s'en convaincre, de postuler quelque machination dont l'Amérique serait l'auteur. Mais on peut raisonnablement supposer que sa trop grande implication dans le grand jeu moyen-oriental nourrit des frustrations qui lui font s'aliéner les opi-

nions de cette région et s'exposer, ce faisant, aux dérives thanatocratiques de certains groupuscules terroristes.

Les Etats-Unis l'ont à ce point compris, au demeurant, qu'ils s'engagent à présent dans un vaste mouvement de remise en cause de leurs alliances arabes et cherchent à diversifier leurs approvisionnements en pétrole. C'est sans doute à travers ce prisme qu'il faut lire leur partenariat stratégique avec la Russie, le lâchage de l'Unita et l'augmentation de leurs achats de brut angolais, le soutien à des régimes africains pour le moins fragiles, tels ceux d'Obasanjo ou de Bouteflika, le soutien au putsch éphémère qui prétendit déposer Chavez, leur implication dans la lutte contre les guérillas colombiennes...

Ce redéploiement peut bien prétendre remédier à l'une des conséquences de l'activisme américain, qui tient à la déstabilisation du Moyen-Orient, il n'en atteint cepen-

dant pas la cause qui réside dans la combinaison d'importants besoins en hydrocarbures et d'un primat diplomatico-stratégique évident. Que les symptômes de cette réalité cessent de se manifester dans une région du monde ne signifie nullement qu'ils disparaîtront de la surface du globe. On peut craindre, au contraire, qu'ils ne finissent par révéler leurs effets dans de multiples lieux.

Comment faire en sorte, ainsi, que le refus réitéré des Etats-Unis de procéder à des ajustements internes ne se traduise pas en instabilité pour de nombreux pays, comment aider l'Amérique à réaliser ces ajustements ? Telles sont probablement les questions auxquelles la communauté internationale devrait à présent répondre afin d'avancer dans la voie du développement durable et de la stabilité internationale. Cela peut paraître insensé, de prime abord, tant les Américains paraissent aujourd'hui dominer le monde du sommet de leur prospérité, mais le réalisme oblige à considérer qu'ils n'effectueraient pas seuls le premier

pas. Le sentiment d'isolement devrait au contraire les pousser à ne faire toujours davantage confiance qu'à eux-mêmes, les conduisant vers un unilatéralisme appuyé sur leurs principaux avantages comparatifs, à commencer par celui dont ils disposent dans le domaine militaire.

KARIM DAHOU est chargé de la prospective à ENDA (Environnement et développement du tiers-monde), organisation internationale non gouvernementale dont le siège se trouve à Dakar.

Les déséquilibres américains sont aujourd'hui importants, non seulement dans le domaine énergétique, mais sur les plans commercial et financier. Leurs dettes publiques et privée comme le déficit de leurs échanges extérieurs demeurent considérables, sans pour autant se traduire en inflation ni en taux d'intérêt élevés, pour de multiples raisons tenant au statut de monnaie de réserve internationale du dollar, au crédit dont ils disposent face à leurs créanciers et à leur puissance militaire qui leur permet d'assurer la protection de ces derniers.

Les ajustements que les Etats-Unis devraient opérer sont par suite extrêmement importants, eux aussi, à tel point qu'ils sont toujours tentés de les différer en recourant systématiquement à leurs avantages stratégiques. Quel est le président américain qui courra le risque de perdre les élections parce qu'il mettra en œuvre une politique d'austérité ?

Sans doute la richesse relative des Etats-Unis par rapport au reste du monde ne permet-elle pas de comprendre aisément que la communauté internationale doive aider l'Amérique à réaliser ses ajustements internes. C'est pourtant une nécessité. A défaut, nous verrions le problème se traduire en instabilité globale persistante.

Un des principaux risques réside dans une attitude de défiance frivole qui conviendrait les Etats-Unis qu'ils ne peuvent décidément compter que sur eux-mêmes. Il convient au contraire de leur signifier qu'ils peuvent s'appuyer sur un effort de solidarité internationale destiné à prendre en charge le coût de leur transition. Si le Sommet de la Terre permettait de jeter les bases d'un nouveau contrat global entre l'Amérique et le reste du monde, non seulement l'horizon du développement durable mais celui de la stabilité mondiale seraient peut-être un peu plus dégagés.

Le Monde
ÉDITORIAL

Interdire un parti ?

LA JUSTICE et les parlementaires espagnols ont porté, lundi 26 août, un coup sévère à l'un des partis basques, Batasuna, considéré comme la branche politique de l'organisation séparatiste terroriste ETA. Le Tribunal national, la plus haute instance pénale du pays, a décidé de suspendre les activités de Batasuna pour trois ans. Et, sur une initiative commune de la droite et de la gauche, les députés ont demandé le même jour, à une majorité de près de 90 %, que la Cour suprême amorce une procédure devant conduire à l'interdiction pure et simple de Batasuna.

Magistrats et élus ont mille bonnes raisons – politiques, juridiques et morales – pour agir comme ils viennent de le faire. Batasuna soutient, au moins tacitement, les opérations terroristes de l'ETA, y compris les plus aveugles. Début août encore, Batasuna a refusé de condamner le dernier des attentats de l'ETA : l'explosion d'une voiture piégée en pleine rue, à une heure d'affluence maximale, dans une localité balnéaire du sud-est de l'Espagne. Aucun objectif, « militaire » ou « politique », précis n'était visé ; il s'agissait de provoquer le plus de morts possible ; une fillette de 6 ans a été tuée ainsi qu'un retraité. Batasuna n'a jamais eu un mot contre les campagnes d'assassinats d'élus locaux (de droite ou de gauche) ; pas un mot sur l'intimidation et les menaces exercées à l'encontre de la presse et des intellectuels basques suffisamment courageux pour dénoncer la dérive criminelle de l'ETA ; pas un mot pour stigmatiser assassinats,

enlèvements et rackets perpétrés au nom de la lutte pour l'indépendance du Pays basque.

L'Espagne est une démocratie. Les nationalistes basques peuvent s'y exprimer librement, comme le font une partie d'entre eux au sein du Parti national basque. Celui-ci gouverne un Pays basque espagnol qui est sans doute la région d'Europe disposant de la plus large autonomie imaginable – parlant sa langue, levant l'impôt et assurant sa police. L'Espagne est membre de l'Union européenne. Les nationalistes basques qui s'estimeraient brimés dans l'expression de leurs revendications peuvent en appeler à la justice européenne.

Tout cela pour dire l'écoeurement et la révolte qu'inspirent les silences de Batasuna face aux crimes de l'ETA, toujours justifiés au nom de la « dictature » et de « l'oppression » qu'exercerait Madrid sur les Basques. Mais reste le problème de l'efficacité. Peut-on interdire un parti politique, qui dispose de 10 % des votes au Pays basque espagnol, sans en faire un « martyr » ? Ne risque-t-on pas de radicaliser un peu plus cette fraction de la population basque – impossible à nier – qui se reconnaît dans Batasuna et l'ETA ? Ne valait-il pas mieux poursuivre Batasuna pour complicité passive ou active avec le terrorisme ? Questions légitimes. L'exemple de l'Ulster vient à l'esprit. Les Britanniques ont préféré ne pas interdire le Sinn Féin, l'aide politique de l'IRA, pour mieux la surveiller, puis l'intégrer et la changer. Mais l'IRA aussi voulait changer. Et l'ETA ?

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux,
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomain
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,
Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé
Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :
145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,
Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry,
Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Un mal français, le ruralisme

Suite de la première page

Une politique qui ne lierait plus le montant des subventions européennes aux quantités de beurre ou de vin produites en surabondance.

Tout cela permettrait de rompre avec la plus désastreuse de toutes les politiques publiques menées depuis la Libération à grands renforts de subventions. La PAC englutit près de la moitié du budget européen, c'est-à-dire plus de 43 milliards d'euros par an, alors que les agriculteurs ne représentent que 5 % de la population active des Quinze. Le protectionnisme, pierre angulaire de cette politique, force 376 millions d'Européens à se nourrir à un prix supérieur de 15 % à 20 % aux cours mondiaux, soit un surcoût de quelque 600 euros par famille annuellement, évaluation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Cette politique de grivoille est tragique pour les pays pauvres. Les barrières douanières de l'Europe verte contrarient leurs exportations sur le continent tandis que les excédents des Quinze tirent vers le bas leurs marchés nationaux. Si au moins les petits agriculteurs de l'Union, ceux que chérissent les vacanciers, trouvaient davantage à la situation... Mais comme le constatait il y a peu l'hebdomadaire britannique *The Econo-*

mist, globalement leurs revenus baissent, l'exode rural se poursuit et l'emprise des groupes agroalimentaires s'étend.

Le Français Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, expliquait récemment, dans *Le Monde*, les choses encore plus brutalement : « *S'ils étaient soumis à la division internationale du travail, les agriculteurs disparaîtraient. Car sauf exception, comme le vin ou certaines céréales, les Européens pourraient se procurer pour moins cher sur le marché mondial tout ce dont ils ont besoin : des céréales en Argentine, le riz en Asie, le sucre au Brésil, etc. Au lieu d'avoir six millions d'exploitations en Europe, on en aurait un million.* » Et d'ajouter : « *Nous ne voulons pas de cet avenir, l'agriculture ne doit pas subir le destin du charbon* » (*Le Monde* du 11 juillet).

SURRÉPRÉSENTATION ÉLECTORALE

Puisque ces évidences ne troublent pas le gouvernement français, il faut se demander pourquoi. Il y a bien sûr l'influence électorale du monde rural, sans commune mesure avec son poids démographique. Dans *L'Archipel paysan* (L'Aube, 2001), Bertrand Hervieu et Jean Viard remarquent qu'il y a en France un conseiller municipal pour vingt-trois électeurs dans les communes de moins de cinq cents habitants, mais un seulement pour 13 205 électeurs à Paris ! Ils montrent aussi que dans 104 circonscriptions législatives, situées dans 70 départements, le monde agricole au sens large représente plus du tiers de l'électorat.

Ceci expliquant cela, les agricul-

teurs savent se faire entendre. La FNSEA, le syndicat majoritaire (52 % aux dernières élections professionnelles), est l'un des groupes de pression les plus puissants et les mieux organisés. Il incarne plus que tout autre la logique productiviste dans laquelle le monde agricole s'est enfoncé ces dernières décennies. Et ses accointances avec le RPR sont telles que ses anciens présidents ont de bonnes chances de devenir ministre un jour, François Guillaume hier, Christian Jacob aujourd'hui.

Ce ruralisme congénital de la société française, c'est-à-dire ses préjugés en faveur du monde rural, est l'un des traits les plus déconcertants du génie national, que les années n'ont jamais démenti. Pour expliquer son opposition aux propositions de Franz Fischler, le ministre de l'Agriculture, Hervé Gayraud, a ainsi affirmé un jour avec emphase qu'il en allait d'« *une certaine vision de la civilisation rurale* ». Toujours les grands mots qui déroutent tant les partenaires de la France, beaucoup plus pragmatiques.

Ce ruralisme séculaire a son héros, Jacques Chirac, qui n'a jamais cessé de flatter le monde agricole depuis sa première élection comme député de la Corrèze campagnarde en 1967. Une élection qui l'a conduit presque naturellement, six ans plus tard, à la tête du ministère de l'Agriculture. Ce qui fait que les Français viennent de reconduire au sommet de l'Etat un septuagénaire voué trente-cinq ans durant à la défense des intérêts ruraux. Un homme longtemps plus au fait de la diversité

des races bovines que des outils informatiques (en décembre 1996, lors de l'inauguration de la Bibliothèque de France, il avait paru découvrir l'usage d'une souris d'ordinateur). Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions que Jacques Chirac ne veuille pas entendre parler du projet Fischler. On peut même parier qu'il fera tout, le moment venu, pour retarder son application et limiter sa portée.

On mesure chaque jour les conséquences de cette hostilité qui tient pour une part au fait que la France reçoit davantage qu'elle ne débourse pour la politique agricole européenne. Depuis que la nouvelle majorité est aux affaires, ses porte-parole ne cessent de répéter que l'échéance prévue par le sommet de Berlin de 1999 pour une révision de la PAC est officiellement 2006, pas avant. Le projet Fischler, assurent-ils, rayerait de la carte 200 000 paysans dans les dix ans qui viennent et nuirait gravement aux exportations agroalimentaires de la France, l'un des atouts de son commerce extérieur.

Il y a du Méline dans ce refus de regarder les choses en face, c'est-à-dire avant 2006, comme Bruxelles y pousse les Quinze. Jules Méline (1838-1925), ministre de l'Agriculture à trois reprises, resté le protecteur patenté des campagnes françaises une fois devenu président du conseil. Méline, figure emblématique du protectionnisme, à quoi se résume depuis trop longtemps la politique agricole des Quinze.

Bertrand Le Gendre

Participez à la 6^e édition du
Prix **Le Monde** de la recherche universitaire

Créé en 1997 par **Le Monde de l'éducation**, ce concours a pour objectif de valoriser la recherche en offrant à de jeunes docteurs la possibilité de publier leurs travaux dans la collection « Partage du savoir » PUF/Le Monde

Renseignements : 01-44-97-54-95, www.lemonde.fr/mde
mondeprix@lemonde.fr

OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
FONDATION DE FRANCE
Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies
PUF

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

COMMUNICATION

Lundi 26 août, lors de la séance inaugurale de la 23^e Université de la communication de **HOURTIN** (Gironde), Jean-Jacques Aillagon a réaffirmé son attachement à un service public fort. Le ministre de la

culture et de la communication a balayé les rumeurs de **PRIVATISATION** de France 2 ; il s'est prononcé pour « l'inscription ferme dans l'avenir d'un service public fort et caractérisé » structuré autour d'une chaîne généralis-

te, c'est-à-dire France 2. Les moyens financiers sont comptés. Le premier ministre doit rendre son arbitrage sur le sort de l'augmentation de la **REDEVANCE** de 3 %. France Télévisions devrait être appelée à se con-

centrer sur son cœur de métier et abandonner certains développements. M. Aillagon attend, par ailleurs, les conclusions de deux rapports sur la place de la **CULTURE** dans le service public et sur la **VIOLENCE**.

Le gouvernement prépare l'avenir de la télévision publique

A l'ouverture de la 23^e Université de la communication, le ministre de la culture et de la communication a souhaité un service public fort. En attendant les rapports sur la culture et sur la violence et les arbitrages sur la redevance, M. Aillagon réfléchit aux virages de France Télévisions

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyée spéciale
Rien de tel qu'un air marin, un crachin vivifiant et des mots apaisés pour revigorer le moral du service public. Lundi 26 août, non loin des rivages de l'Atlantique, lors de la séance inaugurale de la 23^e Université de la communication de Hourtin (Gironde), Jean-Jacques Aillagon a réaffirmé son attachement à un service public fort, respectueux de sa mission.

Le ministre de la culture et de la communication semble avoir, au moins pour quelques mois, mis fin aux rumeurs de privatisation de France 2 en se prononçant pour « l'inscription ferme dans l'avenir d'un service public fort et caractérisé » enroulé autour d'une chaîne généraliste, c'est-à-dire France 2.

A plusieurs encablures du lac de Hourtin, à La Rochelle (Charente-Maritime), le premier ministre Jean-Pierre Raffarin s'est penché au même moment sur le sort de l'augmentation de la redevance de 3 %,

demandée au début de l'été par M. Aillagon. « Je suis particulièrement vigilant à la situation des familles les plus modestes et on ne me fera pas changer d'avis sur la question », a déclaré le premier ministre en marge de l'inauguration des nouveaux locaux de France 3 Atlantique, en présence de Marc Tessier, président du groupe France Télévisions, et de Rémy Pflimlin, directeur de France 3. M. Raffarin a parlé de « mission sociale » de la télévision : « Pour moi, le service public ici et ailleurs doit donc être protégé. Il constitue la charpente de notre République », a-t-il déclaré. Le premier ministre a précisé à cette occasion qu'il avait demandé au ministre de la culture et de la communication de lui présenter « une vision globale de l'avenir de l'audiovisuel » et qu'une réunion se tiendrait sur ce sujet « dans les prochains jours ».

Selon nos informations, la hausse de la redevance pourrait attendre un peu mais il ne serait pas



Jean-Jacques Aillagon (au centre) a inauguré lundi 26 août la 23^e Université d'été de la communication au côté de Jean-Marie Cavada (à gauche), président de Radio France. Marc Tessier, le président de France Télévisions, retenu par la visite de Jean-Pierre Raffarin dans les nouveaux locaux de France 3 à La Rochelle, était absent.

question de trancher dans le budget de France Télévisions, censé être augmenté de 3,1 % en 2003 selon les termes du contrat d'objectifs et de moyens signé en 2001 entre l'Etat, son principal actionnaire, et le groupe public.

M. Aillagon l'a rappelé : la mission de service public demandée à France Télévisions devrait être révisée avec plus de création et de proximité culturelle. « Les questions relatives au futur de l'audiovisuel public sont connues de chacun, a-t-il précisé. Ce sont celles de son existence même et de sa légitimité, de ses missions et donc de son caractère, de son périmètre et donc de son déploiement idéal, celles aussi de

son financement. » Si certains l'ont trouvé abrupt, souligne-t-il, il estime avoir jusqu'à ce jour agi de façon « attentive et même affectueuse à l'égard du service public de la télévision auquel [il est] attaché ». Il a aussi annoncé une « nouvelle concertation » avec les professionnels sur la question, soulevée par Bruxelles, des secteurs interdits de publicité télévisée (édition, distribution) (*Le Monde* du 16 mai).

POLITIQUE APAISÉE

Loin de la manière forte qui semblait s'esquisser à l'orée de son mandat, M. Aillagon semble privilégier une politique apaisée. France Télévisions doit effectuer un retour

aux sources et être encore plus proche du public comme le stipule son cahier des charges mais le virage ne s'appréhendera pas à 180 degrés.

Le ministre attend, par ailleurs, les conclusions de deux rapports : l'un commandé à Catherine Clément sur la place de la culture dans la télévision de service public ; l'autre demandé à la commission Kriegel, dédiée à l'étude de « la violence à la télévision ». M. Aillagon ne cesse aussi de préciser que France Télévisions ne doit pas « s'éparpiller » dans la fondation de la télévision numérique terrestre (TNT). Si le principe de la chaîne d'informations en continu semble bel et bien écarté, il en se-

rait de même pour la chaîne de rediffusion, dite aussi chaîne « familiale ». Seul le projet de télévision numérique régionale orchestré par France 3 devrait voir le jour.

PREMIÈRES INDISCRÉTIONS

En clair et en attendant, France Télévisions devrait être rapidement appelé à se concentrer sur son cœur de métier : ses trois chaînes. Pour le navire-amiral du groupe, la chaîne généraliste France 2, le nouveau défi consisterait à s'extirper de la lutte historique qui l'oppose à TF1 : « D'une manière générale, le service public doit être singulier par rapport aux productions des opérateurs privés », a répété M. Aillagon.

Lundi ont circulé à Hourtin les premières indiscrétions sur la grille de rentrée de France 2, qui sera présentée le 2 septembre. La chaîne devrait notamment conserver « Envoyé Spécial » et « On aura tout essayé », de Laurent Ruquier. Après avoir longtemps refusé d'inclure les protagonistes d'émissions de télé-réalité de ses concurrents, France 2 accueille un nouveau chroniqueur dans cette dernière émission : Steevy, l'un des anciens locataires de « Loft Story » (M6) déjà présent sur Europe 1, va ainsi rejoindre l'équipe de Laurent Ruquier à l'écran. « On ne va pas empêcher éternellement ces jeunes gens de faire de la télévision », a déclaré Christopher Baldelli, directeur général de France 2.

Bénédicte Mathieu

La grève des journaux de France 3 se poursuit

La grève des techniciens de l'unité de fabrication de France 3 s'est poursuivie lundi 26 août, empêchant pour le septième jour consécutif la diffusion des journaux nationaux sur la chaîne publique. Lundi, une réunion entre syndicats et direction n'a pas permis de débloquer la situation. Les grévistes ont alors décidé de poursuivre le mouvement, lancé à l'appel de la CGT et de la CFDT. Ils devaient se réunir de nouveau mardi en fin de matinée.

La grève vise à protester contre le rapatriement de toutes les émissions de sport dans une seule des deux régions de France 3, et contre l'arrêt de certains programmes réalisés par l'unité de fabrication de la chaîne. La Société des journalistes (SDJ) de la rédaction nationale de France 3 s'est « inquiétée vivement », lundi, de la situation. Parlant de « mépris » de la part de la direction, elle lui a demandé de « trouver rapidement une issue au conflit ».

« La question du financement est essentielle »

VOICI des extraits de l'allocution prononcée, lundi 26 août, par Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, à l'Université d'été de la communication à Hourtin (Gironde) :

« (...) L'action du gouvernement auquel j'appartiens doit s'inspirer de principes simples et clairs. J'en vois deux qui ont, à mes yeux, un caractère fondateur : l'inscription ferme dans l'avenir du secteur d'un service public fort et caractérisé ; et l'affirmation qu'il appartient à l'Etat de veiller à ce que l'évolution libérale du secteur soit accompagnée de façon vigilante à l'égard de ses équilibres financiers et culturels. (...) A mes yeux le service public doit, pour être efficace et influent, être

armé d'un « vaisseau amiral » généraliste, qu'il doit pouvoir diversifier (...), mais dans le respect à la fois des missions de service public des « chaînes mères » que sont France 2 et France 3, dans le respect aussi d'équilibres financiers compatibles avec des plans de financement réalistes et avec la nécessité d'imposer à la mise en œuvre du service public un effort de bonne gestion encore plus appuyé. (...) Le service public doit être singulier par rapport aux productions des opérateurs privés. (...) La question du financement est, elle aussi, essentielle. Aujourd'hui l'audiovisuel public (...) [est] financé par la redevance essentiellement, des crédits budgétaires en partie, des recettes publicitaires également. Le curseur entre ces différents éléments a varié. Il peut

encore varier. (...) J'ai fait connaître au premier ministre mes sentiments et recommandations. (...) C'est à lui désormais à arbitrer entre plusieurs hypothèses. (...) Je crois utile de rappeler que la TNT [télévision numérique terrestre] permettra de dépasser la contrainte qu'impose actuellement la rareté des fréquences hertziennes. (...) Les choix qui seront arrêtés me paraissent devoir asseoir la base des télévisions de proximité, en traitant notamment la question de leur financement. Les « secteurs interdits » [sont une] question sensible sur laquelle la rentrée nous permettra d'engager la concertation avec les professionnels concernés, de façon à ce que la France soit en état de répondre à la mise en demeure de la Commission [européenne]. »

Nouvelle réunion sur la violence à l'écran

La commission présidée par Blandine Kriegel poursuit ses auditions

LA COMMISSION « violence à la télévision » présidée par la philosophe Blandine Kriegel, devenue il y a un mois chargée de mission auprès du président de la République pour les questions des droits de l'homme et d'éthique, fera sa rentrée, mardi 27 août, dans les locaux du ministère de la culture et de la communication.

Il s'agira pour la quarantaine de chercheurs, experts et juristes qui la composent, de la deuxième des six réunions de travail prévues. La commission devait entendre, mardi, le président de France Télévisions, Marc Tessier, le philosophe Jacques Billard, ainsi que Dominique Baudis, président du CSA, qui s'est récemment prononcé en faveur d'une interdiction des films pornographiques à la télévision, et Xavier Couture, président du directeur du Groupe Canal+.

C'est Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, qui, le 6 juin, a demandé à la philosophe de mesurer l'impact sur la société des représentations violentes à la télévision. Les conclusions sont attendues pour le début novembre. « Le problème qui nous est posé est au fond assez

simple, résume M^{me} Kriegel. C'est celui du conflit d'intérêt entre, d'un côté, des associations de familles qui dénoncent l'évolution qu'elles jugent condamnable des spectacles violents à la télévision et, de l'autre, des chaînes qui font valoir la liberté de création, et pour celles qui diffusent de la pornographie, leur équilibre financier. »

« DRAMATIQUES »

Lors de la première entrevue, le 10 juillet, la commission s'est réunie cinq heures. Confidentielle, elle a démarré ses travaux par le visionnage d'une cassette présentée par la sociologue des médias, Sophie Jehel, un montage des scènes de violences diffusées pendant une semaine type. « Nous essayons de réfléchir collectivement, de poser les questions dans un effort commun », explique M^{me} Kriegel qui juge « dramatiques » les images présentées.

M^{me} Jehel a voulu montrer que leur banalisation favorise chez les jeunes le sentiment que la violence est le moyen usuel et normal de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. Dans la série « Highlander » (diffusée un temps

par M6), par exemple, « il faut tuer pour avoir le droit d'exister ».

Le psychiatre Patrice Huerre, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'adolescence, a démontré la difficulté qu'ont les jeunes à prendre du recul face aux images. Un avis partagé par Jean-Pierre Quignaux, chargé de mission à l'Union nationale des associations familiales, membre du Collectif interassociatif enfants et médias (CIEM) et auteur d'une étude sur la question (*Le Monde* du 29 mars).

Au nom du principe de précaution, M. Quignaux prône une collaboration accrue entre professeurs et familles pour restaurer leur autorité face aux images. Hélène Fatou, conseillère au CSA chargée de la protection de l'enfance et de l'adolescence, insiste, elle, sur la responsabilisation des parents, essentielle pour prévenir semblable dérive. Mais la mission Kriegel, qui n'est qu'un début de ses travaux, n'exclut pour l'instant pas d'avoir à proposer à une modification du cadre réglementaire.

Florence Amalou et José Barroso



Le Monde.fr
LUNDI 26 AOÛT 2002

ENTREPRISES

BOURSE

La Bourse pâtit des faibles transactions

LES OPÉRATEURS ont mis en exergue la faiblesse du volume d'activité pour expliquer les mouvements de la Bourse lors de la séance du lundi 26 août. Les investisseurs britanniques étaient absents pour cause de jour férié, et aux Etats-Unis à peine un milliard de titres ont changé de main sur le New York Stock Exchange et 1,43 milliard sur le marché électronique du Nasdaq. L'indice Dow Jones a fini en hausse de 0,52 %, à 8 919,01 points. Le Standard & Poor's 500 a pris 0,75 %, à 947,95 points. L'indice composite du Nasdaq a augmenté de 0,81 %, à 1 391,74 points. Les valeurs bancaires ont progressé plus que les indices, après la décision de seize banques privées de maintenir leurs lignes de crédit au Brésil ainsi que le niveau actuel de leurs activités dans ce pays, pour ne pas aggraver la crise. Citigroup et JP Morgan Chase, deux actions du Dow Jones, ont gagné respectivement 1,18 % et 3,03 %.

En Europe, les marchés ont fini en nette baisse, se calquant sur le recul qu'affichait Wall Street à l'heure de leur fermeture. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a perdu 1,55 % à 3 471,28 points et le Dax de Francfort a cédé 1,16 % à 3 783,84 points.

Le Futuroscope, en difficulté, devrait repasser sous contrôle public

Le groupe Amaury, qui en avait repris la gestion en 2000, n'a pas su redresser le parc qui voit diminuer le nombre de ses visiteurs

POITIERS (Vienne)
de notre correspondant

Sous gestion privée depuis deux ans, le parc du Futuroscope va repasser sous contrôle du département de la Vienne. La baisse continue de la fréquentation du site et les déficits qu'elle génère, aujourd'hui estimés à plus de 15 millions d'euros, ont décidé le groupe Amaury qui avait repris l'exploitation du site pour 42 millions d'euros en février 2000 à se désengager. La fréquentation du Futuroscope, inauguré en 1987, n'a cessé de baisser ces dernières années. De 2,8 millions de visiteurs en 1995, elle est passée à 2,3 millions en 2000 puis à 2 millions en 2001. Cette année, elle pourrait, selon certaines prévisions, n'atteindre que 1,7 million, malgré la baisse des tarifs et la nouvelle attraction « Destination Cosmos ».

Le passage de relais doit avoir lieu avant le 31 octobre. Le conseil général négocie depuis plusieurs mois, sur fond de tensions sociales. Après avoir externalisé une partie de sa maintenance, le parc est sous la menace d'un plan social. Pour la première fois de son histoire, ses salariés étaient appelés à faire grève et à défilé dans les rues de Poitiers, mardi 27 août, avant une première réunion extraordinaire du

comité d'entreprise, programmée en soirée. Les élus du personnel ont également rendez-vous avec leur direction jeudi.

Lundi 26 août, les représentants des salariés et leurs syndicats ont été reçus à l'hôtel du département par René Monory et deux de ses vice-présidents. Les élus ont affirmé avoir la « certitude » qu'il n'y aura pas de dépôt de bilan mais se sont montrés beaucoup plus prudents sur l'éventualité d'un plan social : « Il sera le moins pénible possible. »

NÉGOCIATION PIED À PIED

Le parc emploie actuellement 640 personnes en contrat à durée indéterminée et 400 CDD. Les représentants du personnel craignent la suppression de plus de 200 postes. A l'origine de ces difficultés : la baisse de la fréquentation du parc. Economiques et sociales, les difficultés du Futuroscope ont aussi des conséquences politiques. Tout en négociant pied à pied avec le groupe Amaury, le conseil général prépare l'avenir avec le conseil régional et son ancien président, Jean-Pierre Raffarin. Le premier ministre s'est jusqu'à présent montré très discret, sur ce dossier. Mais il a chargé deux de ses proches, Dominique Hummel, ancien directeur des ser-

vices du conseil régional, et Dominique Clément, directeur du comité régional de tourisme, de plancher dessus.

Lundi, M. Raffarin a déjeuné avec René Monory et la nouvelle présidente du conseil régional, Elisabeth Morin. Rencontre suivie d'une réunion de travail à l'hôtel de région. M^{me} Morin affirme déjà que la présence de la région dans la société d'économie mixte qui est appelée à prendre le relais du groupe Amaury, « se justifie », compte tenu des enjeux. Le département, la région et la Caisse des dépôts et consignations doivent former la colonne vertébrale de cette structure où la présence du groupe Amaury n'est pas certaine.

Le conseil général espère boucler ce montage rapidement. Tout pourrait être décidé « sous 48 heures », annonçait-on lundi à l'hôtel du département. Les conseillers généraux se prononceront en séance publique le 9 septembre. L'assemblée plénière du conseil régional est quant à elle programmée début octobre. Mais d'ici là, les conséquences sociales des difficultés du parc risquent de peser très lourd dans les débats.

Alain Defaye

L'américain Hershey est convoité par Nestlé

LA MISE en vente du groupe Hershey Foods, numéro un américain de la confiserie, par son actionnaire, l'association caritative Milton Hershey School Trust, provoque des remous outre-Atlantique. Le projet est contesté par l'Etat de Pennsylvanie, d'où est issue l'entreprise : le ministre de la justice de l'Etat vient de porter l'affaire devant les tribunaux afin de bloquer la vente.

L'action a gagné près de 34 % depuis la mi-juillet. Lundi 26 juillet, le titre a pris 2,36 % à 76,80 dollars après une information non confirmée de *USA Today* selon laquelle Nestlé serait prêt à racheter l'entreprise pour 11,5 milliards de dollars. Selon la presse américaine, le concurrent Kraft Foods aurait manifesté son intérêt.

DEPÊCHES

■ **SIEMENS : le groupe électro-technique allemand a annoncé lundi 26 août qu'il envisage de supprimer 4 000 emplois supplémentaires** dans sa division de réseaux téléphoniques fixes (ICN). Ces suppressions s'ajouteront aux 16 500 d'ores et déjà programmées.

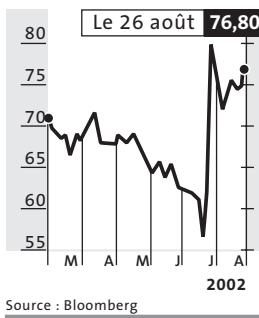
■ **NOUVELLES FRONTIÈRES : la Commission européenne a annoncé lundi qu'elle autorisait le groupe allemand TUI** (ancien Preussag), premier voyageur européen et mondial, à prendre le contrôle exclusif de la société française Nouvelles Frontières.

■ **BOURSE DE NEW YORK : Richard Grasso, le président du New York Stock Exchange, a été épinglé** pour n'avoir pas déclaré correctement auprès des autorités boursières américaines sa rémunération en actions lorsqu'il était administrateur de Computer Associates, de même que quatre autres administrateurs de la société. Il aurait dû déclarer chaque année ses actions.

■ **BRÉSIL : un groupe de seize banques commerciales privées ont accepté, à l'issue d'une réunion lundi à New York, de conserver le même niveau d'activités au Brésil, afin de rassurer le marché financier local, rongé par l'incertitude sur l'issue du vote lors de l'élection présidentielle en octobre.**

ASCENSION

L'action Hershey en dollars à New York



Source : Bloomberg

LES BOURSES DANS LE MONDE

27/8, 10h03

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3823,96 27/8	1,06	5467,31 19/3	3235,37 6/8	19,30
	Euro Neu Markt Price IX	554,89 27/8	0,01	1212,43 4/1	494,98 6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1127,79 27/8	0,13	1368,18 2/5	1089,00 6/8	12,20
BELGIQUE	Bel 20	2341,19 27/8	1,22	2906,75 24/4	1930,33 24/7	12,10
DANEMARK	Horsens Bnex	222,42 27/8	0,58	280,92 26/3	196,97 24/7	14,70
ESPAGNE	Ibex 35	6616,90 27/8	1,27	8608,50 4/1	5815,60 6/8	17,10
FINLANDE	Hex General	5774,00 27/8	1,86	9224,38 4/1	4711,08 24/7	15,40
FRANCE	CAC 40	3525,67 27/8	1,57	4720,04 4/1	2898,60 24/7	17,80
	Mid CAC	1630,43 26/8	0,13	2176,89 2/4	1565,08 14/8	15,90
	SBF 120	2473,95 27/8	1,42	3263,90 28/3	2073,22 24/7	17,90
	SBF 250	2327,52 26/8	-1,31	3081,89 28/3	2067,69 24/7	17,60
	Indice second marché	2109,93 26/8	0,17	2567,01 15/5	2077,37 6/8	13,50
	Indice nouveau marché	629,19 27/8	-0,21	1175,41 7/1	583,13 6/8	
GRÈCE	ASE General	2173,63 27/8	-0,01	2655,07 3/1	2023,19 24/7	15,80
IRLANDE	Irish Overall	4481,95 27/8	-0,09	6085,02 18/1	3901,53 24/7	12,60
ITALIE	Milan Mib 30	26593,00 27/8	0,95	33548,00 17/4	22698,00 24/7	18,00
LUXEMBOURG	Lux Index	868,12 23/8	1,08	1169,47 14/1	818,90 13/8	19,70
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	387,97 27/8	2,13	531,45 18/4	303,72 24/7	15,00
PORTUGAL	PSI 20	6132,15 27/8	0,21	7998,50 4/1	5787,08 7/8	14,40

EUROPE

Mardi 27 août 10h03

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	2823,03	-1,87
AUTOMOBILE	208,26	-1,22
BANQUES	239,85	-1,16
PRODUIT DE BASE	168,40	-0,40
CHIMIE	299,55	-1,19
TÉLÉCOMMUNICATIONS	325,56	-1,46
CONSTRUCTION	193,77	-1,33
CONSOMMATION CYCLIQUE	100,01	-1,35
PHARMACIE	374,61	-1,08
ÉNERGIE	298,20	-1,59
SERVICES FINANCIERS	179,61	-1,63
ALIMENTATION ET BOISSON	219,83	-1,54
BIENS D'ÉQUIPEMENT	288,74	-0,54
ASSURANCES	218,05	-2,01
MÉDIAS	156,58	-1,16
BIENS DE CONSOMMATION	309,01	-1,06
COMMERCE ET DISTRIBUTION	233,34	-1,18
HAUTE TECHNOLOGIE	278,94	-2,50
SERVICES COLLECTIFS	245,20	-1,22

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var. pays
ABN AMRO HOLDING	NL	17,37	-1,76
AEGON NV	NL	15,73	-3,83
AIR LIQUIDE	FR	148,00	-1,72
ALCATEL A	FR	5,83	-4,29
ALLIANZ N	AL	n/d	n/d
AVENTIS	FR	63,10	2,10
AXA	FR	15,61	2,36
BASF AG	AL	n/d	n/d
BAYER	AL	n/d	n/d
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	n/d	n/d
BBVA	ES	10,40	-2,56
BNP PARIBAS	FR	50,50	-1,51
BSCH	ES	7,06	-3,07
CARREFOUR	FR	44,60	-1,85
DAIMLERCHRYSLER N	AL	45,53	-1,38

DANONE	FR	131,50	-1,08
DEUTSCHE BANK AG	AL	n/d	n/d
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,39	-1,88
E.ON	AL	52,40	-0,85
ENDESA	ES	12,43	-1,97
ENEL	IT	5,31	-0,38
ENI SPA	IT	15,86	-1,02
FORTIS	BE	18,98	-3,43
FRANCE TELECOM	FR	15,47	-4,47
GENERALI ASS.	IT	21,13	-1,59
ING GROEP CVA	NL	23,34	-3,05
KONINKLIJKE AHOLD	NL	18,71	-3,37
L'OREAL	FR	75,70	-0,80
LVMH	FR	45,49	-1,65
MUENCHENER RUECKV	AL	197,85	-1,98
NOKIA OYJ	FI	n/d	n/d
PINAULT PRINTEMPS	FR	88,00	-2,27
REPSOL YPF	ES	13,56	-1,88
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	22,61	-1,94
ROYAL DUTCH PETROL	NL	47,68	-2,08
RWE	AL	n/d	n/d
SAINT GOBAIN	FR	31,04	-2,44
SANOFI-SYNTHELABO	FR	61,90	-0,51
SANPAOLO IMI	IT	8,78	-1,40
SIEMENS	AL	n/d	n/d
SOCIETE GENERALE A	FR	64,40	-1,26
SUEZ	FR	25,40	-3,17
TELECOM ITALIA	IT	n/d	n/d
TELEFONICA	ES	9,83	-1,34
TIF	IT	4,90	-0,82
TOTAL FINA ELF	FR	147,00	-1,31
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,08	-1,24
UNILEVER CVA	NL	61,00	-2,52
VIVENDI UNIVERSAL	FR	12,91	-3,69
VOLKSWAGEN	AL	48,68	-1,63
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

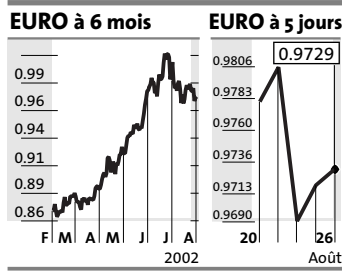
MARCHÉ DES CHANGES

27/8, 10h03

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,84023	0,97375	1,52335	0,66203
TOKYO (¥)	119,01500		115,91000	181,30150	78,82084
PARIS (€)	1,02695	0,86285		1,56480	0,68005
LONDRES (£)	0,65645	0,55157	0,63900		0,43476
ZURICH (FR. S.)	1,51050	1,26870	1,47030	2,30010	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4236	7,4246
COURONNE NORVÈGE	7,3778	7,3788
COURONNE SUÉDOISE	9,1220	9,1230
COURONNE TCHÉQUE	30,3863	30,8826
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7608	1,7618
DOLLAR CANADIEN	1,5141	1,5151
DOLLAR HONGKONG	7,5948	7,5958
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0616	2,0649
FORINT HONGROIS	245,3627	246,1688
LEU ROUMAIN	32168,0000	32232,0000
ROUBLE	30,7426	30,7618



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4395,90 27/8	0,14	5362,29 4/1	3625,89 24/7	15,50
	FTSE techMark 100 index	821,04 27/8	0,33	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	542,23 27/8	0,80	878,88 4/1	468,52 24/7	21,30
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7706,24 27/8	0,50	9019,42 7/5	6546,35 26/7	10,90
ISLANDE	ICEX 15	1277,63 23/8	0,94	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1132,59 27/8	0,05	1486,22 28/1	1026,65 26/7	15,90
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	457,20 26/8	0,00	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	354,19 22/8	1,07	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	5459,90 27/8	0,66	6740,60 17/5	5490,50 26/6	17,40
TURQUIE	National 100	9316,25 27/8	-0,52	15071,83 8/1	8514,03 3/7	11,40
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	385,39 26/8	-0,44	471,33 6/2	267,73 14/6	20,20
BRÉSIL	Bovespa	10097,56 26/8	4,35	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,60
CANADA	TSE 300	6697,93 26/8	1,26	7992,70 7/3	5992,14 24/7	19,00
CHILI	Ipsa	88,01 27/8	-0,07	102,37 4/1	79,19 24/7	14,80
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8919,01 26/8	0,52	10673,09 19/3	7532,66 24/7	19,40
	Nasdaq composite	1391,74 26/8	0,81	2098,87 9/1	1192,42 24/7	39,60
	Nasdaq 100	1016,79 26/8	0,62	1710,22 9/1	856,34 5/8	39,50
	Wilshire 5000	8951,63 26/8	0,84	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	947,95 26/8	0,75	1176,96 7/1	775,67 24/7	18,80
MEXIQUE	IPC	6262,44 26/8	1,85	7611,12 11/4	5500,75 5/8	11,60

FRANCFORT

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 27 août 9h30

Table of French stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values (continued) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market values (Zone Euro) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market values (Hors Zone Euro) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

26/8 : volume d'échange non disponible

Table of New Market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of New Market values (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Advertisement for Actionnaires de Bouygues Offshore, plus que 8 jours! 60,08 € par action. Contactez rapidement votre intermédiaire financier ou appelez le 01 53 96 83 83.

SECOND MARCHÉ

26/8 : volume d'échange non disponible

Table of Second Market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of Second Market values (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 27/8 à 9h

Table of SICAV and FCP values with columns: Valeur, Cours date, % var., 01 40 08 93 00

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours date, % var., 01 40 08 93 00

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours date, % var., 01 40 08 93 00

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours date, % var., 01 40 08 93 00

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Pendant l'été, on observe de nombreux grillons et autres insectes morts sur les mares et les étangs. La cause de ce massacre qui ressemble à un **SUICIDE COLLECTIF** n'est autre qu'un parasite, le ver *Paragordius tricuspidatus* qui infecte les grillons et les pousse à la noyade. Ce phénomène est **TRÈS RÉPANDU** dans la nature. Les larves de guêpe font tisser aux araignées un cocon avant de les tuer. Un crustacé, le gammare, devient fou sous l'action d'un ver qui le rend ainsi vulnérable aux oiseaux. Un autre parasite aide les cerfs de Virginie à protéger leur territoire contre élans et caribous. Les organismes qui se liguent ou s'exploitent participent à **L'ÉVOLUTION DE LA VIE** sur terre. L'homme n'échappe pas à la règle. Les mariages entre génomes pourraient être à l'origine de ses réseaux de neurones.

crustacé, le gammare, devient fou sous l'action d'un ver qui le rend ainsi vulnérable aux oiseaux. Un autre parasite aide les cerfs de Virginie à protéger leur territoire contre élans et caribous. Les organismes qui se liguent ou s'exploitent participent à **L'ÉVOLUTION DE LA VIE** sur terre. L'homme n'échappe pas à la règle. Les mariages entre génomes pourraient être à l'origine de ses réseaux de neurones.

crustacé, le gammare, devient fou sous l'action d'un ver qui le rend ainsi vulnérable aux oiseaux. Un autre parasite aide les cerfs de Virginie à protéger leur territoire contre élans et caribous. Les organismes qui se liguent ou s'exploitent participent à **L'ÉVOLUTION DE LA VIE** sur terre. L'homme n'échappe pas à la règle. Les mariages entre génomes pourraient être à l'origine de ses réseaux de neurones.

Quand le ver parasite pousse le grillon des bois à la noyade

Infesté par « *Paragordius tricuspidatus* », l'insecte tombe sous son influence et se comporte comme s'il se suicidait en se jetant dans un plan d'eau. Les scientifiques étudient les relations entre les parasites et leurs hôtes pour mieux comprendre les mécanismes de l'évolution

LA PÉRIODE estivale engendre une recrudescence de suicides... chez les grillons des bois. Ce n'est pas l'arrivée en masse des touristes qui donne le cafard à toute une population d'insectes. L'explication est tout autre : les espèces en apparence suicidaires sont en fait manipulées par un parasite. Cet être vivant, qui ne peut vivre qu'aux dépens d'un autre organisme, influence directement le devenir de celui qui l'héberge. Même si les mécanismes qui régissent ces interactions sont encore méconnus, les observations confirment le rôle majeur que joue le parasite dans les écosystèmes, et par extension, sur l'évolution de l'ensemble de la biosphère.

Dans le sud de la France, il est courant de découvrir des mares et des étangs couverts de dizaines de grillons des bois ou autres orthoptères. Dès 1943, Pierre Jolivet, chercheur au laboratoire de zoologie de la faculté des sciences de Rennes, avait décrit le retour à l'eau des coléoptères carabiques. Au Centre d'études sur le polymorphisme des micro-organismes de Montpellier, Frédéric Thomas s'est penché sur le phénomène. Pour les scientifiques, « il ne semble pas que les insectes soient attirés par l'eau, au moins à longue distance. En fait, ils développeraient un comportement erratique et ne réagiraient plus à certains stimuli synonymes de danger ».

« Ce type de relation a joué et continue de jouer un rôle-clé dans l'histoire de l'évolution »

CLAIRE VILLEMANT

Quelle mouche pique donc ces piètres nageurs ? Chez le grillon, l'espèce incriminée est *Paragordius tricuspidatus*, un ver nématomorphe. Au stade larvaire, le parasite infecte le grillon dans lequel il va se développer. En quelques semaines, il passe d'un stade microscopique à une taille gigantesque comparée à celle du grillon. Arrivé à maturité, le ver doit impérativement rejoindre l'eau afin d'y poursuivre son cycle de reproduction. Pour cela, il va contraindre son hôte à se « suicider » en gagnant la rivière ou l'étang le plus proche. « Dans un système hôte-parasite, deux organismes aux informations génétiques différentes vivent ensemble, souvent l'un dans l'autre, parfois même génome dans génome, indique Claude Combes, chercheur au Centre de biologie et d'écologie

TROIS QUESTIONS À... JACOB KOELLA

1 Professeur d'écologie à l'université Paris-VI, vous étudiez les relations entre l'agent du paludisme, le parasite *Plasmodium*, et son hôte, le moustique anophèle. Le comportement du moustique infecté est-il modifié ?

En fait, le moustique doit sans cesse peser les risques entre le fait de piquer, ce qui le rend vulnérable, et de ne pas piquer. Le parasite, en jouant sur cette balance physiologique, manipule le moustique. Pendant son développement à l'intérieur de l'hôte, il a tout intérêt à ce que celui-ci survive. Il le contraint donc à ne pas piquer. Mais pour atteindre son hôte définitif, l'homme, il rend l'anophèle plus agressif.

2 Connaît-on les mécanismes de cette manipulation ?

Il y en a plusieurs. D'une part, le parasite dérègle le système sensitif du moustique qui pique alors sa victime même s'il est rempli de sang. On ignore les processus chimiques qui interviennent. D'autre part, *Plasmodium* fait baisser le taux d'apyrase (un anticoagulant)



Le grillon des bois s'approche du bord de la piscine, saute et se noie. Le parasite qui s'est développé à l'intérieur de l'insecte sort aussitôt de l'abdomen du grillon et commence à nager. La vidéo est accessible en ligne : www.blackwell-science.com/products/journals/suppmat/Jeb/Jeb410/Jeb410_fsm1.mpg

tropicales à l'université de Perpignan. Cette situation donne l'occasion aux gènes du parasite de s'exprimer dans le phénotype [ensemble des caractères apparents] de son hôte, et par conséquent d'en modifier certains caractères... »

Les grillons poussés au suicide ne constituent pas une exception à la règle qui régit l'évolution. Les scientifiques s'intéressent depuis une vingtaine d'années à l'écologie des interactions durables, c'est-à-dire des interactions hôte-parasite-environnement. Ils ont déjà mis en évidence des exemples de manipulation parasitaire pour le moins surprenantes. Ainsi, la larve de la guêpe *Hymenoepimecis*, parasite de l'araignée *Plesiometa argyrea*, a été étudiée par William G. Eberhard, biologiste au Smithsonian Tropical Research Institute du Costa Rica (*Nature* du 20 juillet 2000). Il a découvert que le parasite, la veille du jour où il tue son hôte, le contraint à tisser une toile anormale en forme de parapluie qui forme un cocon protecteur autour de la future guêpe.

Le gammare, un petit crustacé, adopte également un comportement étrange lorsqu'il est parasité par le ver trématode *Microphallus papillorobustus*. Alors que les gammares sains se réfugient au fond des mares à l'approche d'un oiseau prédateur, ceux qui sont infectés s'agitent de façon désordonnée à la surface de l'eau. Simone Helluy, alors biologiste à l'université de Montpellier, fut la première à identifier ces « gammars fous » au début des années 1980, qui deviennent particulièrement vulnérables. Le parasite obtient ainsi plus de chance d'être transmis à l'oiseau dans lequel il va achever son développement.

« Le but ultime du parasite est de se reproduire et donc de transmettre ses gènes, indique Claire Villemant, maître de conférences au Museum national d'histoire naturelle de Paris. La relation qu'il entretient avec son hôte ne répond qu'à cette seule exigence. » Il arrive parfois que certains systèmes hôte-parasite glissent du statut parasitaire vers le statut mutualiste.

A l'inverse du parasitisme au sens strict, où l'association ne bénéficie qu'à un seul des partenaires, le

de la salive de l'anophèle. Celui-ci doit piquer plusieurs fois sa victime, dont le sang est plus épais par l'absence d'anticoagulant, avant de se remplir de sang. Cela augmente les chances de transmission du parasite vers l'homme.

3 Le parasite reproduit-il des mécanismes similaires de manipulation sur l'homme ?

Il est assez probable qu'il puisse agir sur le comportement de l'homme ou, du moins, sur certaines réponses physiologiques. Il semblerait que la forme du parasite présente dans le sang (les gamétocytes) change la viscosité du sang afin qu'il soit ingéré plus facilement par le moustique. D'autre part, chez la souris, le parasite favorise la sécrétion d'hormones sexuelles (œstrogènes, testostérone). Nous allons étudier l'action de ces phéromones sur le moustique avant de nous pencher sur l'homme. Nous saurons alors si l'on peut véritablement parler de manipulation.

Propos recueillis par W. G.

mutualisme permet aux deux partenaires de tirer avantage de la présence de l'autre. « Ce type de relation a joué et continue de jouer un rôle-clé dans l'histoire de l'évolution », note Claire Villemant. En effet, toute espèce qui se mutualise acquiert un avantage par rapport à ses concurrents potentiels. Le phénomène de compétition se trouve modifié.

Le cerf de Virginie, aux Etats-Unis, par exemple, est « protégé »

par un parasite, le nématode. Ce petit ver, fortement pathogène pour certains ongulés, comme l'élan et le caribou, ne lui cause aucun dommage majeur. En revanche, lorsque ces concurrents potentiels tendent à envahir le territoire du cerf de Virginie, ils sont sujets à une forte mortalité. « Cela démontre clairement le rôle d'arbitre joué par le parasite, souligne Claude Combes. Sans qu'il y ait contradiction, celui-ci peut-être à la fois défavorable à l'individu qu'il affaiblit et favorable à la collectivité qu'il protège de la compétition. » Ces relations dites « à bénéfices réciproques » permettent aux deux organismes de franchir des paliers évolutifs décisifs. Elles sont à la base de la plus importante transition de l'histoire de la vie : la formation de la cellule eucaryote, siège du matériel génétique, issue de l'association entre une cellule primitive et ses parasites, des bactéries qui ont

aujourd'hui pris le nom de mitochondries ou de chloroplastes. « Tout le devenir du vivant aurait été changé si ces associations ne s'étaient pas formées, explique Claude Combes. Et ces mariages entre génomes, fruits de la sélection naturelle, ont peut-être, au fil du temps, conduit à l'émergence des réseaux de neurones du cerveau humain. »

William Garnier

La puissance pour toutes vos applications avec le Dell™ Dimension™ 4500 équipé du Processeur Intel® Pentium® 4 est pour vous...



Dell™ Offre spéciale

Dell™ Dimension™ 4500

Un rapport qualité/prix exceptionnel

- Processeur Intel® Pentium® 4 à 2.4 GHz
- Chipset Intel® 845E à 533 MHz
- 256 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 80 Go (7200 tr/min)
- Carte vidéo nVIDIA® GeForce4MX AGP 4x avec 64 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
- Moniteur 17" couleur
- Lecteur - graveur CD RW 40x/10x/40x
- Lecteur de DVD 16x, décodeur MPEG-2 logiciel
- Enceintes Harman Kardon HK 395, 2x6W et caisson de basse 18W
- Carte modem PCI 56 K
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

1 044 € HT 1 248,62 € TTC

8190,44 € TTC. Réf. 170-D0915

Possibilité de financement : contactez-nous

Option sélectionnée :

Passage à l'écran 19": 90 € HT 107,64 € TTC



Graveur CDRW et lecteur DVD

Un ordinateur de poche PALM M125 pour 1 €^{HT} de plus !

Offre en quantité limitée, valable jusqu'au 04/09/02 en commandant sur www.dell.fr. Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre.

... source de productivité. Grâce au processeur Intel® Pentium® 4, le Dell™ Dimension™ 4500 vous offre un maximum de performance. Cadencé à 2.4 GHz, il permet de gérer facilement un grand nombre d'applications logicielles ainsi que les programmes graphiques qui nécessitent une réserve de puissance importante.

En choisissant le Dell™ Dimension™ 4500, votre productivité ne dépendra plus que de vous !

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows® www.microsoft.com/piracy/howtotell

Le Modèle Direct. Aussi simple que **DELL™**

0 825 387 378 www.dell.fr

Offres valables jusqu'au 30/09/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Configurez et achetez directement sur le site :

0 825 387 378 www.dell.fr

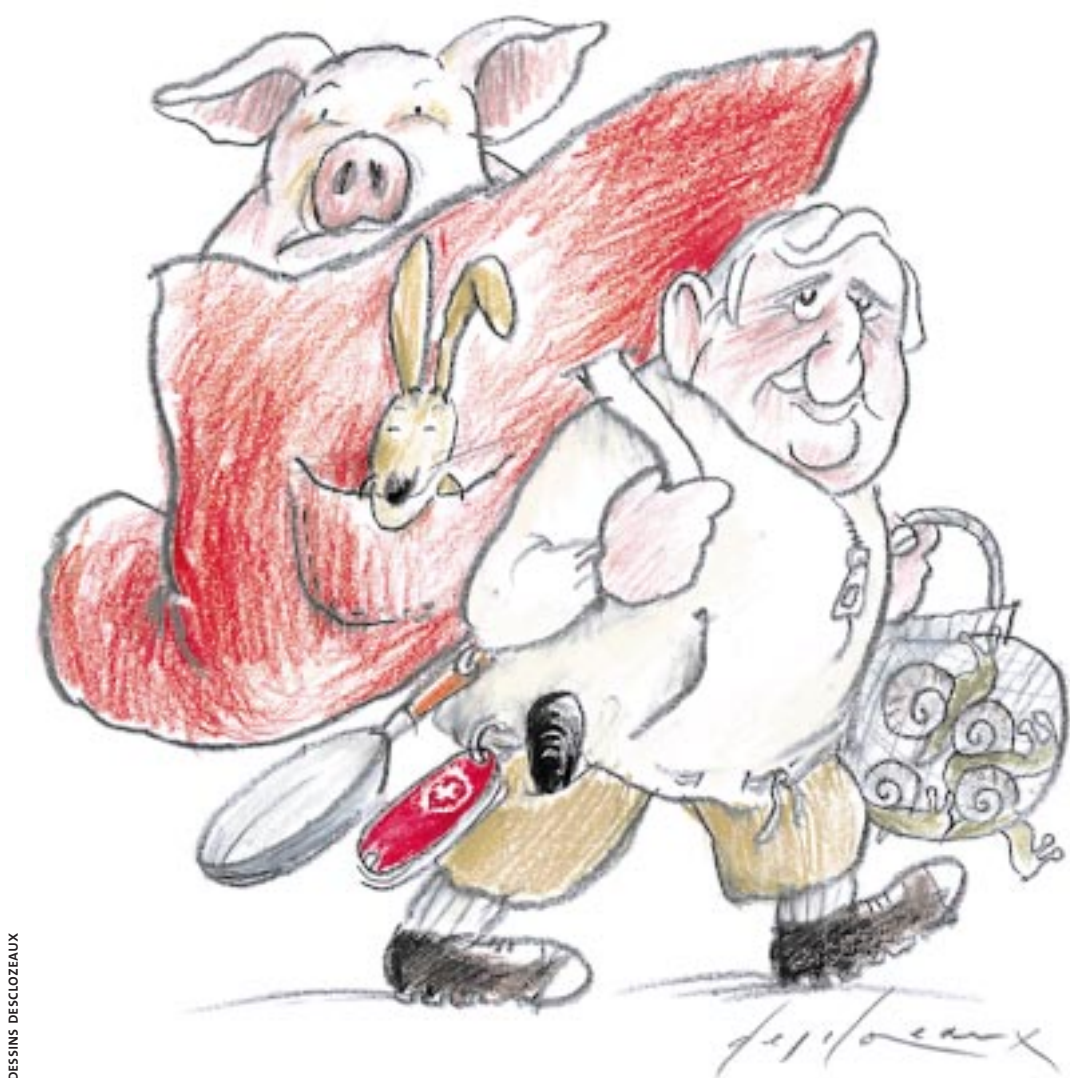
A table avec Jean-Pierre Raffarin

Le premier ministre a confié au « Monde » ses préférences et ses souvenirs gastronomiques

ENTRE Vendée et Limousin, le Poitou est un lieu de passage où des civilisations se sont rencontrées, où les langues d'oc et d'oïl se sont mêlées. Le Poitou fut le « creuset du français ». C'est le fief, aussi, de notre premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ancien président de la région et organisateur, en 1996, de la Coupe d'Europe des saveurs régionales. Une fine gueule. « Ici, nous a-t-il confié à la veille de partir en vacances, c'est le pays de la cuisine simple, honnête et directe, voire campagnarde. » Elevé dans une famille de « tradition rurale », il se souvient des dimanches où sa mère tenait pratiquement table ouverte. « La table, ajoute-t-il, c'était le lieu même de la vie. » Le repas dominical commençait, comme c'était coutume dans les familles aisées, par les escargots, qu'on appelle « lumas » dans l'Aunis et le Poitou, « cagouilles » en Saintonge et dans l'Angoumois. « Ma mère faisait la sauce... admirablement, poursuit le premier ministre. C'était un ragout, assez liquide, comme une soupe. » Aujourd'hui, ses goûts n'ont guère évolué, sinon qu'il ajoute à la liste de ses mets favoris les lumas en feuilleté aux noix, tels que les prépare L'Echassier à Châteaubernard, près de Cognac.

LA FÊTE DE LA CAGOUILLE

Sur les indications de son fils, nous avons reconstitué la recette de M^{me} Raffarin. Les lumas donc, dégorgés et à jeun, étaient d'abord cuits dans un court-bouillon aromatique très épicé ; une fois égouttés, elle les faisait sauter avec échalote, ail et lardons ; liés à la farine, ils



DESSINS DESLOZEUX

finissaient de cuire avec un vin rouge préalablement brûlé.

Encore faut-il distinguer les petits-gris charentais – les meilleurs – de l'escargot d'Europe centrale qui a annexé la Bourgogne. Les premiers, dont la coquille s'enroule de gauche à droite, sont dextrogres ; les seconds, lévogyres, du fait d'un enroulement en sens inverse. Ce sont les gros bataillons des surgelés en grandes surfaces, face aux petits gris, seuls rescapés du beurre persillé. A ce propos, précisons que la Foire aux escargots se tiendra les 7 et 8 septembre à Bois-seuil (Haute-Vienne) ; la Fête de la cagouille – ou Fête des lumas ! – le 8 septembre à Saint-Sauveur-d'Aunis (Charente-Maritime).

Le repas familial chez les Raffarin ne se limitait pas au plaisir de la bouche. « C'était aussi, expliquait-il, le moyen de structurer la famille.

Mes parents avaient la conviction, et nous la partagions, que pour être en bonne santé et avoir la force de mener les travaux des champs il fallait bien manger. A la campagne, beaucoup pensaient aussi que le vin transmettait son énergie au paysan. » Chez les Raffarin, on a conservé le goût des vins du haut Poitou, celui de Neuville précisément, auxquels s'ajoutent désormais le chinon et les vins d'Anjou.

« Mes premiers émois que l'on pourrait qualifier de gastronomiques datent de l'enfance, se souvient encore Jean-Pierre Raffarin. Ce fut la découverte des bouchots à l'occasion de vacances à Châtelailon-Plage : moules à l'éclat, en brûle-doigts, mouclade, esclade, le répertoire culinaire conchylicole de la région est aussi varié que celui des escargots. L'entrée dans la carrière politique fit découvrir à Jean-Pierre Raffarin les subtilités de la haute gastronomie : « Je ne l'ai approchée qu'assez tardivement, à l'occasion de mes activités régionales. La magie du cognac, notamment, m'a fasciné, les étapes de la distillation, le vieillissement, les assemblages ; puis j'ai rencontré mon compatriote Joël Robuchon. » Et d'évoquer « la somptuosité de son lièvre à la royale ». Il ne cache pas non plus son admiration pour Jacques Mégean (à Megève), « qui prépare les truffes comme personne ».

« LE GRAND DES GRANDS »

Et la Saint-Cochoch ? Chez les Raffarin, on la célébrait deux fois. « L'une pour les terrines, les pâtés et les salaisons de la maison. L'autre, avant les campagnes électorales, comme c'était la coutume, pour nourrir les équipes. C'est ainsi que ma mère est devenue une championne du boudin. » M^{me} Raffarin mère préparait d'abord la goraille (la cuisine du cochon) : sanguette, boudin, puis les saucisses et le saucisson, les terrines, les jambons et, avec les res-

tes, la fameuse « tantouillée », ou « gigourit », dont elle était aussi devenue une spécialiste. C'est une cuisson longue d'une mixture de couennes, de jus de boudin, de morceaux de tête et de collier, d'ingrédients aromatiques, d'épices et de vin rouge, qu'il faut remuer régulièrement (d'où son nom : tantouillée). On la déguste avec les fameuses mojettes, haricots-grains à peau fine, brillant, au goût délicat.

Ce plat de la France d'en-bas figurera-t-il à la table du premier ministre et de ses invités ? Plus vraisemblable est le retour du lièvre à la royale, selon la recette poitevine (1895) d'Aristide Couteaux, sénateur de la Vienne, remise à l'honneur par Joël Robuchon, qui reste pour le premier ministre, « le grand des grands ». Et, faut-il le préciser, natif de Poitiers. En cuisine comme en politique, une résurrection est toujours possible. Il reste que l'exercice du pouvoir et la gastronomie ne sont pas toujours compatibles. « En sortant de mon premier déjeuner d'Etat avec George Bush, dit-il, je ne me rappelle même pas ce que j'avais mangé ! »

Jean-Claude Ribaut

- « A table avec les politiques, de Kathleen Evin et Etienne de Monpezat. Guides Gallimard & GaultMillau. 2002. 25 €. Trente « portraits dégustation » d'hommes et femmes politiques.
- Hôtel de Bordeaux, 1, rue Gambetta, 17800 Pons ; tél. : 05-46-91-31-12. La table qui monte, selon Gérard Allemandou (La Cagouille, à Paris), ancien condisciple du premier ministre.
- Château du clos de la Ribaudière, 10, place du Champ-de-Foire, 86360 Chasseneuil-du-Poitou ; tél. : 05-49-52-86-66.
- Un classique régionaliste : La Maison de l'escargot, 79, rue Fondary, 75015 Paris ; tél. : 01-45-75-31-09.

BOUTEILLE



AOC côtes-du-ventoux

ALTITUDE 500 – PARCELLES SAINT-NICOLAS LES VIGNERONS DU MONT VENTOUX

Le mont « nommé non sans raison Ventoux », dit Pétrarque, qui en fit l'ascension en 1336, était, dans certaines de ses parties protégées et bien exposées, planté de vignobles depuis l'époque romaine, selon des vestiges datés de l'année 30 après J.-C. L'appellation AOC côtes-du-ventoux date de 1973.

Sur un sol composite issu de sédiments tertiaires, de calcaire dur, d'éboulis ou d'alluvions anciennes, certaines parcelles sont situées en altitude, comme celles de Saint-Nicolas à Bédoin.

C'est un rouge issu de grenache à 75 % et de syrah à 25 %, dont les rendements sont limités à 50 hectolitres à l'hectare. On procède à un tri rigoureux des raisins et à l'égrappage total de la vendange. Chaque cépage est vinifié séparément.

L'assemblage n'intervient qu'après la seconde fermentation. Pendant l'élevage (douze mois), le vin reste en cuve avant la mise dans une jolie bouteille gravée.

Le millésime 2000 ne brille pas par l'éclat de sa couleur, mais surprend, outre son prix raisonnable, par son équilibre et sa souplesse, qui n'est pas mollesse. Se dessine, au contraire, un caractère « ventoux », entre côtes-du-rhône et côtes-du-luberon, qui confère à cette bouteille un charme certain. A boire avec une viande rouge grillée.

AOC côtes-du-ventoux, Altitude 500 – parcelles Saint-Nicolas : 3,53 € TTC (la bouteille)

Les Vignerons du mont Ventoux. Bernard Vieubled, quartier La Salle, 84410 Bédoin ; tél. : 04-90-12-88-00.

TOQUES EN POINTE

Terrasses parisiennes

LA TERRASSE DU PARC

C'est le restaurant le moins connu de la flottille parisienne d'Alain Ducasse, mais sans doute l'un des plus agréables l'été, en raison de son immense terrasse protégée, au cœur d'un îlot hôtelier. La carte est une synthèse des échappées culinaires réalisées au Spoon, avec quelques plats végétariens, japonais (thon mi-cuit « noodles » au thé vert et sauce shabu/shabu) ou simplement gourmands, comme l'œuf de poule mollet, girolles et lard paysan ou bien les coquillettes jambon, beurre, truffes et jus corsé. Poissons « snackés » en sauce sukuyaki, épaule d'agneau confite, foie de veau rôti aux herbes, rums-teck poêlé « aux poivres » et gratin de macaronis. Bref, un ensemble équilibré et délicat, accompagné d'une courte sélection de vins français. Une table d'été plaisante, ensoleillée, au service parfaitement rodé. A la carte, compter 50 €.

55-57, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris ; tél. : 01-44-05-66-10. Ouvert tous les jours, y compris en août.

LE TOTEM

La terrasse aérienne surplombant les jardins du Musée de l'homme et la perspective du Champ-de-Mars au-delà de la tour Eiffel sont les premiers atouts de ce restaurant à la belle saison. La cuisine se tient à bonne hauteur avec le filet de rouget rôti et fricassée d'aubergine à la tomate, la souris d'agneau braisée à la provençale et le bouchon au chocolat tiède, glace pistache au caramel salé. Quelques plats exotiques et de saison évoquent l'environnement culturel du musée. A la carte, compter 40 €.

17, place du Trocadéro, palais de Chaillot (Musée de l'homme), 75116 Paris ; tél. : 01-47-27-28-29. Ouvert tous les jours, y compris en août.

Gastronomie

PÉTRUS

Un nouveau chef fait une entrée remarquée chez Pétrus. Nouveau, mais pas inconnu puisqu'il s'agit de Bernard Leprince, prix Taittinger 1995 et meilleur ouvrier de France 1996. Au déjeuner, pavé de thon rouge, bar, cabillaud et sole de petit bateau sont cuits à la plancha ou simplement grillés, comme la superbe entrecôte de salers. Le soir, les préparations se font plus exigeantes : tourteau mayonnaise, cuit et décortiqué à la minute, langoustines en raviole aux herbes thaï, bouillon de poule à la réglisse et fanes d'oignons blancs. Le thon est associé au foie gras, à la Rossini ; le bar de ligne est cuit sur un galet, au naturel ; le muge (mulet du large), poisson méconnu et goûteux, est accompagné d'aubergines, de courgettes grillées et d'une sauce vierge.

La foie de veau est rehaussé d'une tranche de jambon espagnol, jus et échalotes confites, l'entrecôte d'une noix de beurre d'anchois. Un travail de précision appliqué à des produits exceptionnels, selon l'usage établi par Jean-Pierre Barrié, le patron, Savoyard, qui sait aussi se procurer l'ombre chevalier du Léman et la féra.

Cave pleine d'heureuses surprises : chignin-bergeron, mondeuse et roussette de Monterminod 1999 (Bouvet).

Menu de saison : 38 €. Menu homard : 107 €. A la carte, compter 80 €.

12, place du Maréchal-Juin, 75017 Paris ; tél. : 01-43-80-15-95.

Ouvert tous les jours, y compris en août.

J.-C. Rt

Du latex au chewing-gum

MANIFESTEMENT, il y a là de quoi s'étonner. Quarante ans après sa création, une friandise pour amateurs en culottes courtes est devenue un best-seller gastronomique. Le Malabar a en effet été créé en 1958, et quatre décennies plus tard, en 1998, ayant pris soin de laisser infuser quelques-uns de ces bubble-gums dans du lait, le chef Alain Ducasse s'est amusé à en faire des glaces servies dans son tout jeune restaurant d'alors, le Spoon. Si cette provocante douceur est devenue depuis l'une des plus réclamées à la carte du lieu, il n'y a là rien d'étonnant. La France est en effet une nation bien mastiqueuse. Avec une consommation de 490 grammes par an et par habitant, nous sommes en effet le deuxième pays le plus consommateur de chewing-gum au monde, juste derrière les Etats-Unis. « Et il y a encore du potentiel », explique Philippe Cubells, le directeur de Wrigley, une des firmes les plus anciennes à fabriquer cette confiserie. Car, même si cela diminue, il subsiste toujours un problème d'acceptabilité sociale avec le chewing-gum. Un nombre important de foyers n'en consomment pas. Ils considèrent que mâcher n'est pas élégant. »

UN PRODUIT DE SYNTHÈSE

Ces derniers seront sans doute encore plus convaincus du bien-fondé de leur croisade quand ils apprendront en lisant ces lignes que, selon les sondages, un consommateur qui gobe un chewing-gum passe en moyenne entre trente et quarante minutes à le mâchonner. Le phénomène semble d'autant plus étrange qu'au bout de cinq minutes le sucre a totalement disparu de la pâte et que le *lasting* (la durée pendant laquelle le chewing-gum conserve son goût) va en s'amenuisant. A la fin de ce marathon des mandibules, que reste-t-il en bouche ?

L'essentiel de cette confiserie : la « gomme de base ». Au milieu du XIX^e siècle, quand William Sample, un dentiste de l'Ohio, déposa le premier brevet du chewing-gum, cette gomme était encore faite à partir du latex extrait du tronc et des fruits d'un arbre appelé le sapotier. Aujourd'hui cette gomme est un produit de synthèse. Sa recette n'a rien qui ferait fantasmer un gourmet : un mélange d'élastomères, de cires et de résines. On peut y trouver par exemple du caoutchouc butyl, employé aussi pour la confection de chambres à air ou l'étalement des amortisseurs d'automobile. Bref, mieux vaut ignorer dans ce cas le secret des popotes et se concentrer sur l'aromatization.

En France, deux compagnies se partagent la quasi-exclusivité des ventes : Wrigley, fondée à Chicago en 1891, et sa concurrente, Hollywood, qui, contrairement à ce que son nom laisse supposer, n'est pas du tout une marque venue des Etats-Unis, mais a été inventée en France dans les années 1950 (en réalité, elle est quasi inconnue outre-Atlantique). Les deux tiers de leurs ventes concernent des chewing-gums mentholés plus ou moins forts. Si vous voulez découvrir des parfums qui sortent de l'ordinaire, pourquoi ne pas vous rendre à l'exposition « Monomaniaques », qui se tient à La Samaritaine à partir du 29 août. Un stand y propose soixante-dix variétés de gommes à mâcher, dont des raretés venues du Japon : chewing-gum au miel et aux fleurs, ou à la caféine.

Guillaume Cruzet

Chewing-gum chlorophylle/thé vert Relax d'Hollywood, 0,90 € le paquet de cinq tablettes. Chewing-gum amande/mangue/goyave Amangoya de Freedent, 1 € le paquet de sept tablettes.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistro parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LES MINISBÈRES
10 €
Plateau
20 Huîtres normandes de St-Vaast
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 6^e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
M^{me} Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes DC et AE acceptées

PARIS 14^e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson, Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand, 01.40.44.53.26

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 30 € déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31
M^{me} Alésia - T.L.J. - Tout l'été - Salon de 20 à 80 pers. - Salle Climatisée - Terrasse d'été

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

AUJOURD'HUI

Encore beaucoup de grisaille

MERCREDI 28 AOÛT
Lever du soleil à Paris : 7 h 03
Coucher du soleil à Paris : 20 h 40

La dépression reste sur le pays en ayant tendance à se combler. Elle maintient une forte nébulosité sur la plupart des régions avec par moments de la pluie. Un temps plus sec arrive sur les côtes de la Manche, en marge des hautes pressions britanniques, ainsi que sur une bonne partie du pourtour méditerranéen. Les températures sont de saison malgré les nuages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Près des côtes de la Manche, le ciel reste nuageux mais sans pluie, et le soleil peut faire de timides percées. Dans les terres, beaucoup de grisaille et quelques bruines. Il fait de 20 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps est humide et gris, avec quelques crachins. Sur la Côte d'Opale, le temps devient plus sec avec quelques trouées l'après-midi. Il fait de 21 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Un ciel couvert et des pluies parfois orageuses affectent l'Alsace, la Lorraine et la Champagne. En Bourgogne et Franche-Comté, les nuages moins compacts laissent filtrer de courtes éclaircies. Il fait de 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages sont nombreux. Des pluies touchent le Poitou-Charentes ainsi que les régions proches des Pyrénées, où elles prennent un caractère orageux. Il fait de 20 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Dans un ciel bien nuageux, des averses se déclenchent l'après-midi. Elles sont plus marquées sur le massif alpin. L'orage est également de la partie. Il fait de 19 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. De la Côte d'Azur à la Corse, les éclaircies n'empêchent pas des nuages menaçants de donner quelques pluies orageuses. Du golfe du Lion au Var, le ciel devient plus lumineux sur le littoral. Il fait de 22 à 25 degrés.

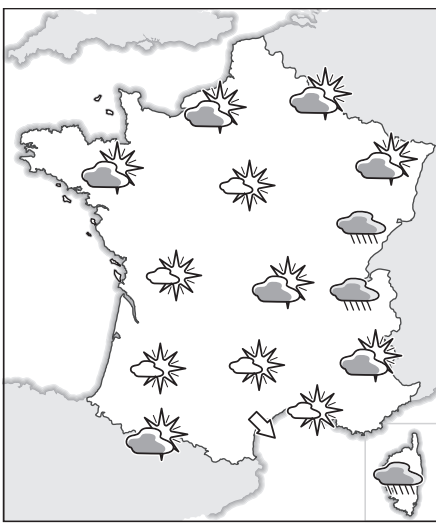
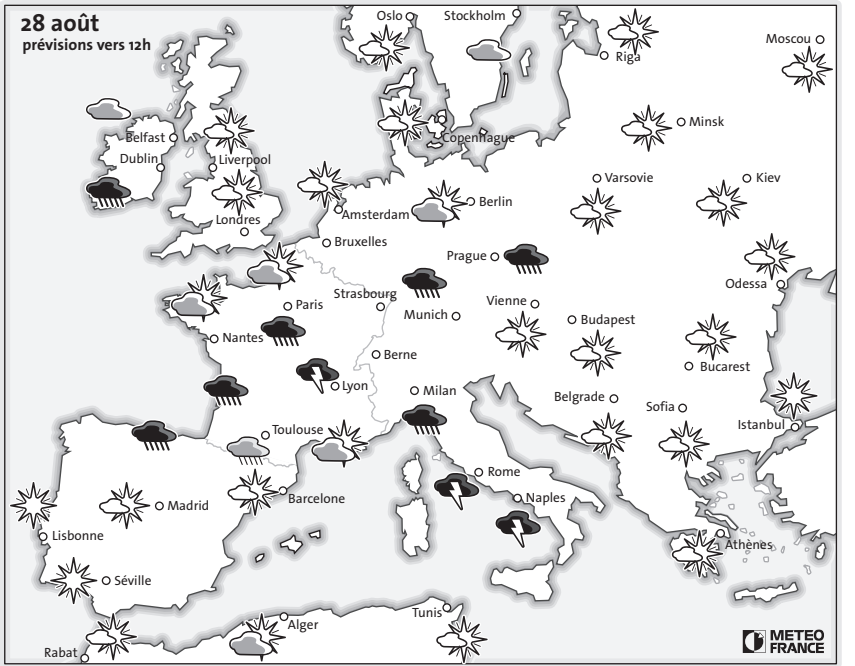
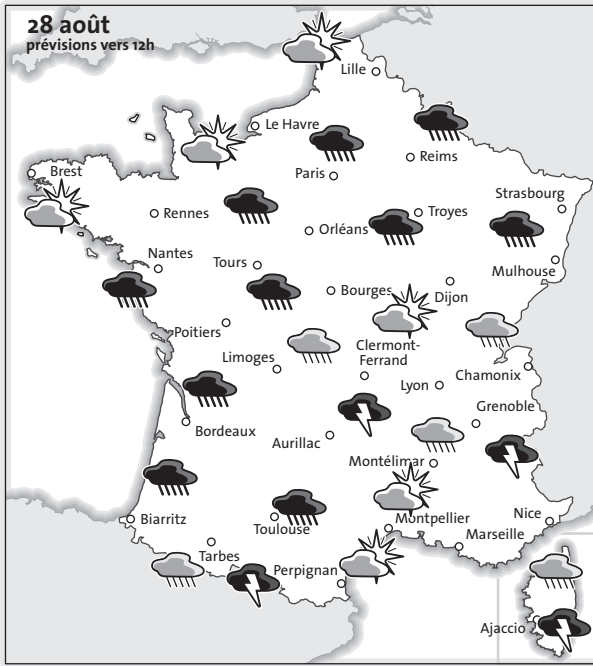
28 AOÛT. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	17/24 P	Milan	17/27 S
Biarritz	16/19 P	Moscou	10/23 S
Bordeaux	14/20 P	Munich	16/21 P
Bourges	14/22 P	Naples	21/26 P
Brest	14/21 N	Oslo	13/22 N
Caen	16/20 P	Palma de M.	18/26 S
Cherbourg	14/22 N	Prague	17/23 P
Clermont-F.	13/22 P	Rome	20/23 P
Dijon	14/20 N	Séville	16/32 S
Grenoble	18/22 P	Sofia	15/24 N
Lille	15/25 P	St-Petersb.	15/25 S
Limoges	12/18 P	Stockholm	15/25 C
Lyon	14/21 P	Ténérife	21/27 S
Marseille	15/24 N	Varsovie	15/28 S
Nancy	14/22 P	Venise	20/25 N
Nantes	14/23 P	Vienne	18/22 S
Nice	17/23 P		
Paris	14/23 P		
Pau	13/17 P		
Perpignan	15/23 N		
Rennes	14/24 P		
St-Etienne	13/21 P		
Strasbourg	15/22 P		
Toulouse	14/20 P		
Tours	14/21 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia	15/26 S	
Buenos Aires	19/28 P	
Caracas	26/32 C	
Chicago	19/26 S	
Lima	14/18 S	
Los Angeles	17/21 S	
Mexico	10/24 C	
Montréal	12/23 S	
New York	20/24 C	
San Francisco	14/21 S	
Santiago Ch.	5/12 P	
Toronto	15/24 S	
Washington DC	21/24 C	

AFRIQUE		
Alger	20/27 N	
Dakar	28/31 S	
Kinshasa	22/27 P	
Le Caire	25/33 S	
Nairobi	13/23 S	
Pretoria	14/22 P	
Rabat	14/24 S	
Tunis	23/31 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	26/33 P	
Beyrouth	24/30 S	
Bombay	25/30 P	
Djakarta	23/30 S	
Dubai	33/39 S	
Hanoï	26/31 P	
Hongkong	26/30 P	
Jérusalem	18/30 S	
New Delhi	28/33 P	
Pékin	23/33 S	
Séoul	22/26 C	
Singapour	26/29 P	
Sydney	9/17 S	
Tokyo	26/29 P	



PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT

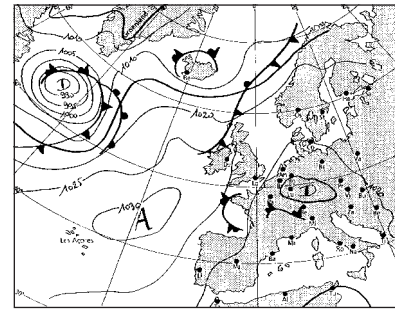
Vent de folie tous les mercredis sur airfrance.com

Les Coup de Cœur : chaque mercredi des vols à prix exceptionnels.

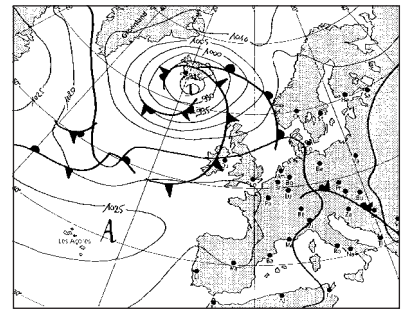
AIR FRANCE

Valables en France métropolitaine.

Jeu 29 août
Des éclaircies dans un ciel parfois nuageux des côtes de la Manche à la façade atlantique en passant par le Bassin parisien, ainsi que sur la Méditerranée. Quelques averses touchent les régions du Centre-Est, et les régions du flanc est restent assez nuageuses.



SITUATION LE 27 AOÛT À 0 HEURE TU

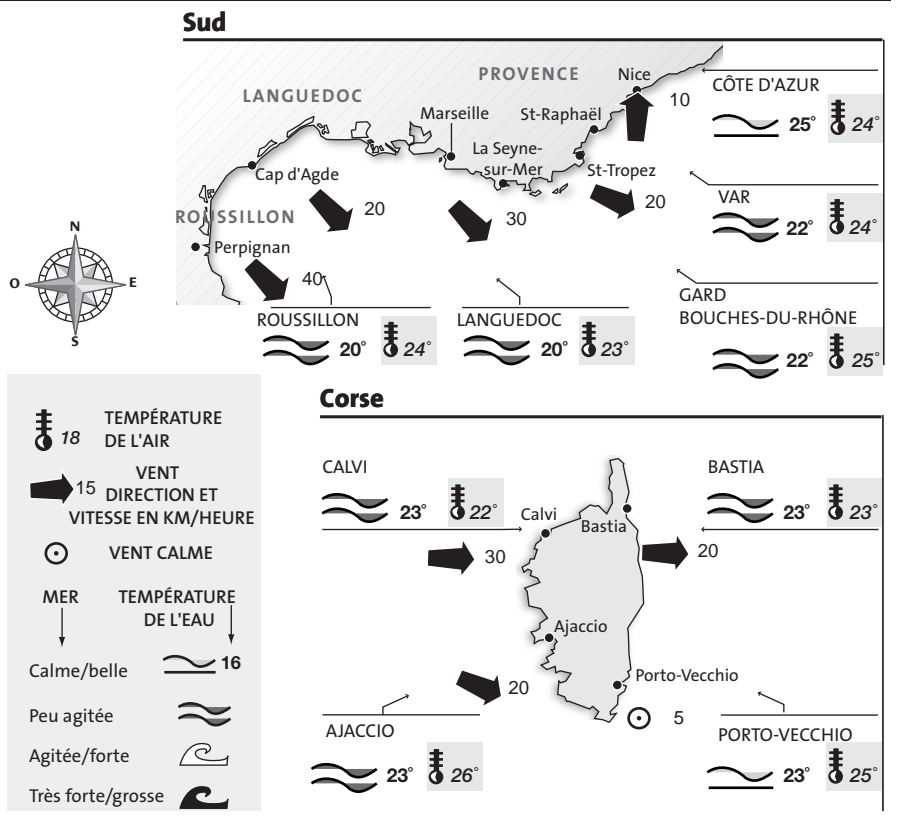
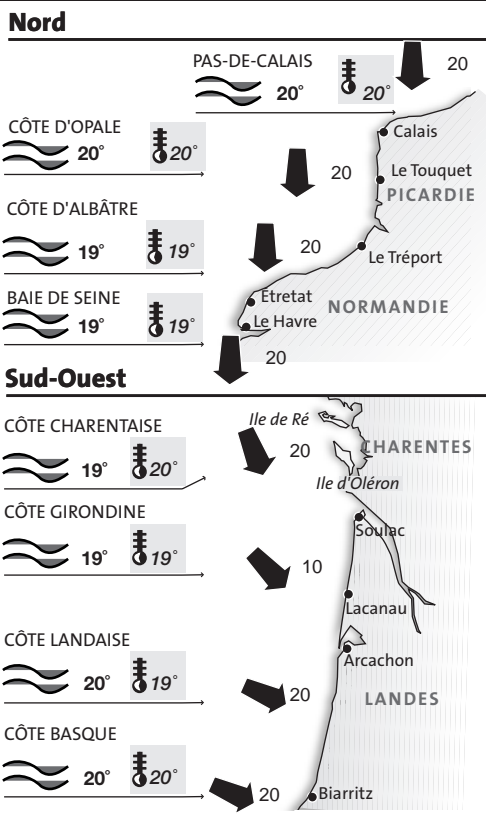
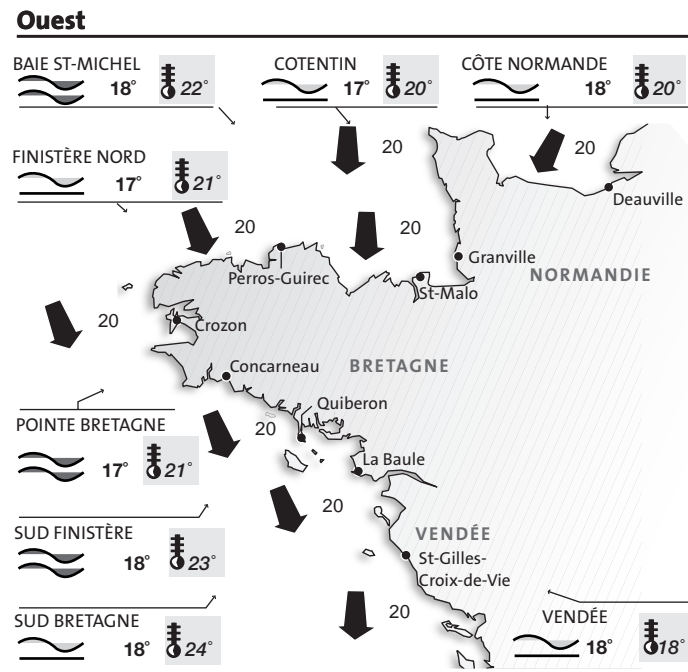


PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 28 août vers 12 heures

Le temps reste perturbé sur les côtes françaises avec beaucoup de nuages et quelques pluies. La Corse et l'extrême Sud-Est sont encore concernés par les orages.



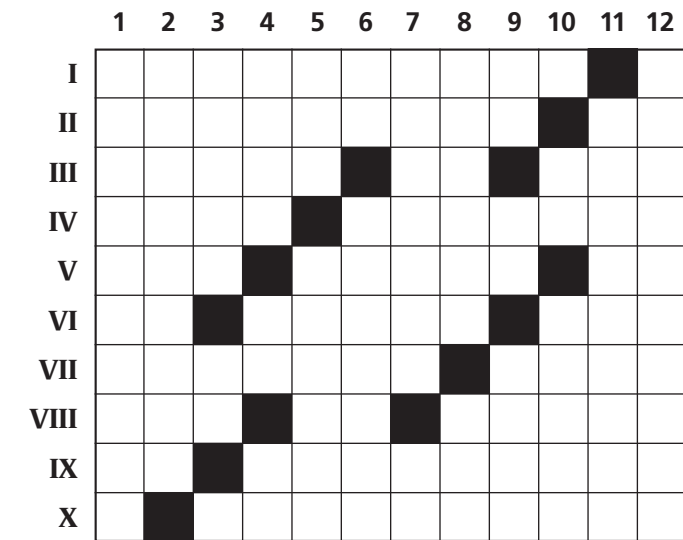
MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 204

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

N° 292



HORIZONTALEMENT

I. Avance progressive. - II. Gitan dans l'œuvre de Garcia Lorca. A suivre par les amateurs de promenades. - III. Renvoie vers les sommets. Aujourd'hui rattachée au continent. Direct et choquant. - IV. Refus chez nos voisins. Au bout de l'opération. - V. Le feu aux organes. Grand écran. Réflexion puérile. - VI. Blanc et dur. Un peu marteau d'un côté. Lettres du

Bengale. - VII. Sauvagement ouverte. Subis un changement. - VIII. Disparu des prairies. Conjonction. Enfants de troupe. - IX. Personnel. Délicatement ouverte. - X. Pleine de douceur et de tendresse.

VERTICALEMENT

1. Manque de douceur au toucher. - 2. En haut de l'affiche et sur les planches. - 3. Dédaigne le sacré. Dans la gamme. - 4. Peut

être d'un bon rapport. Bon rapport. Coule au Nord. - 5. Chez une nonne. A toujours quelque chose à vous demander. - 6. Affirmation du Sud. Montée par les plus jeunes. - 7. Passe du four à la table. Support de charpente. - 8. Cercle intime. Pour se retrouver aux quatre coins du monde. - 9. Stratégie asiatique. Lancé en piste. Déposa. - 10. Bon conducteur. Creuse au passage. - 11. Petit bonhomme. - 12. Bien maltraitée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 203

Horizontalement

I. Calamine. Sac. - II. Obésité. Papa. - III. Essor. Troues. - IV. Elle. Epris. - V. Ua. Giron. ENA. - VI. Ibo. Teste. En. - VII. Porno. Tact. - VIII. Ingénu. Blair. - IX. Enée. Relance. - X. Ras. Belettes.

Verticalement

1. Coéquipier. - 2. ABS. Abonna. - 3. Lèse. Orges. - 4. Asolg (glosa). Née. - 5. Mirliton. - 6. It. Ere. Ure. - 7. Net. Ost. El. - 8. Rentable. - 9. Pop. Eclat. - 10. Sauré. Tant. - 11. A peine. Ice. - 12. Cassandres.

Poignez vilain, il vous pondérera

Partie jouée en club.
RIZETTE, *helv., brosse dure.*
Tirage : A A D E R R U.
a) En deux endroits différents, placez deux mots différents rapportant respectivement 70 et 74 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : A C E E G J N.
b) Sans scrabbliser, en trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 40, 45 et 64 points.
Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Solution de a) : PARADEUR, 4 H, 74.
Tirage suivant : A D N O O U X.
c) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 45 et 50 points.
Solution de b) : JACENTE, E 5, 64.
Préparation de la grille de la semaine prochaine.
d) A E H N O P X : trouvez un six-lettres et un sept-lettres incluant le X.
A I M N O O S : ce tirage s'appuie sur D L P et T. Trouvez les quatre huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 4 septembre.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 21 août.

a) PREAVIS, 6 E, 89, faisant AMATRICES.
b) PREAVISA, K 4, 102, ou les anagrammes REPVAIS et PAVE-RAIS - PREAIVSE, O 5, 92 - PARVIENS, L 1, 84, ou l'anagramme EPARVINS, tumeurs osseuses du jarret du cheval - PRIVAMES, N 2, 82

- APIVORES, mangeurs d'abeilles, M 3, 78, ou les anagrammes OVIPARES, VAPORISE et PAVOISER - PRIVERAS, 10 C, 73 - PRIVATES, 9 C, 68 - VAMPIRES, N 5, 68.
c) OPINER - PONDERAI, POIGNERA, québ., saisira, PIONNERA, échangera des pions, EPANUIR.

Michel Charlemagne

Etre et avoir, de Nicolas Philibert • Drôle et bouleversant, le documentaire que le cinéaste a consacré à la classe unique d'un petit village du Massif central est aussi, derrière la modestie apparente de son propos, un acte de foi cinématographique et politique

Belle leçon de vie buissonnière à l'école

NICOLAS PHILIBERT a toujours conjugué le documentaire – depuis *La Ville Louvre* (1990) jusqu'à *La Moindre des choses* (1996) – au mode fictionnel. Aujourd'hui qu'il nous revient avec ce formidable film consacré à une classe unique d'un petit village du Massif central, Saint-Etienne-sur-Usson, on pourrait, de nouveau, s'amuser à énumérer tout ce par quoi *Etre et avoir* refuse de faire ses devoirs, qu'il s'agisse d'ambition analytique, de vérité sociologique ou des contraintes de l'actualité. Quiconque attendrait de ce film qu'il le renseigne sur les problèmes rencontrés aujourd'hui par le système éducatif en France passera donc son chemin ou se procurera en cassette *Ça commence aujourd'hui*, de Bertrand Tavernier, plus exhaustif sur la question.

A rebours de cette fiction qui s'engage à passer les problèmes en revue, le documentaire de Nicolas Philibert, paradoxalement, ne semble tendre qu'aux réconfortantes vertus de la fable. Décentré (le Puy-de-Dôme), déphasé (une classe unique), et délibérément dérouter de la réalité scolaire de son temps (classes bondées, disparité des origines, enseignement à deux vitesses...), *Etre et avoir* est une œuvre partielle et partielle, qui choisit l'exception rurale contre la règle urbaine, et l'essentialisation de la relation maître-élèves contre l'évocation des influences notables que le contexte socio-économique ou la part grandissante de l'univers des loisirs dans l'école lui font subir. En un mot, voilà un film de mauvais élève, un exercice délibérément buissonnier, une

in correction politique majeure et, *last but not least*, un pur bonheur de spectateur.

Il faut dire que Nicolas Philibert aura été sacrément aidé, en premier lieu par ses personnages. Soit, d'une part, treize enfants âgés de quatre à dix ans, et regroupés dans une même classe en trois groupes allant de la maternelle au CM2. De l'autre, naviguant de groupe en groupe avec une patience infinie et une surprenante aisance, Georges Lopez, l'instituteur.

TROUVAILLES CHARMANTES

Difficile de dire qui tire le mieux à soi la couverture cinégénique. Les bambins ont évidemment quelques gros atouts dans la manche : la candeur, l'espièglerie, le charme, la fragilité. Difficile de ne pas craquer devant les trouvailles charmantes de certains mots, devant la frêle démarche des silhouettes emmitouflées par un froid matin d'hiver, devant l'intense concentration déployée à former des lettres sur une feuille de papier et plus généralement devant tout ce par quoi un enfant déconcerte et enchante un adulte. D'autant qu'il se trouve parmi eux quelques vedettes consommées, à commencer par Jojo, 4 ans, la tête de pioche du groupe des petits. Qui-conque aura vu *Etre et avoir* n'oubliera pas de sitôt cet attendrissant ludion coiffé d'une houpe, tous jours sur la brèche et doté d'un sens désopilant de l'attitude et de la repartie (il est notamment l'auteur, quand il ne s'acharne pas à détriquer une photocopieuse pour impressionner une copine, de cette

mémorable énumération des doigts de sa main : « le pouce, l'index, le nageur, l'annulaire et l'aurizantal »). Mais il y a encore Julien, dur à cuire en délicatesse avec les tables de multiplication, le sensible Olivier qui rit et qui pleure à la fois, la discrète Marie qui colore d'une touche extrême-orientale cette souche de petits Auvergnats pur jus, et bien d'autres encore, dont la joie, la peur ou le désespoir, captés à fleur de peau et de visage, illuminent ce film.

Les gamins partiraient donc largement gagnants si leur instituteur

n'était, de son côté, un miracle d'instituteur. Un maître de rêve, à l'accent pointu et à la barbiche poivre et sel, qui allie l'expérience à l'humour, la passion de son métier à l'intelligence des enfants, et l'autorité pédagogique à cette tendresse contenue qui lui concilie tout à la fois le respect et l'amour de ses ouailles. Fils d'immigrés – son père était ouvrier agricole et républicain espagnol –, Georges Lopez, qui enseigne depuis vingt ans dans le village, incarne une certaine idée de cette école républicaine dont il est lui-

même le produit, fondée sur le respect de la démocratie et de la dignité humaine, l'égalité des chances et l'encouragement du mérite. Une idée qui semble aujourd'hui tellement mise à mal par la réalité qu'elle est en passe de devenir un mythe.

Aussi bien, le film de Nicolas Philibert, en dépit de la modestie apparente de son propos, entreprend-il, à travers la relation privilégiée du maître et de ses élèves, de filmer ce mythe, et partant de nous convaincre de sa pertinence. En accordant sa chance à chaque personnage

sans commentaires superflus, en insufflant à son récit la force de conviction d'un idéal sans pour autant chercher à en imposer le sens, *Etre et avoir* se révèle, dans le même mouvement, un acte de foi cinématographique et politique. Car c'est bien, ici et là, de la même recherche contractuelle dont il s'agit : apprendre à vivre ensemble, en définissant la nature du lien qui permet de concilier les aspirations individuelles avec les exigences sociales.

Si cette mission délicate de passeur, d'instance fondamentale de symbolisation et de socialisation qui est dévolue à l'instituteur a rarement été aussi bien montrée au cinéma, c'est que, sans doute, le cinéaste l'a, à son niveau, reconnue pour sienne. C'est aussi, assurément, qu'elle n'est pas déclinée à la manière d'un manuel d'instruction civique, mais avec des arguments qui portent les enjeux de la chair et de l'esprit à un point de sensibilité extrême : souvent drôle, ce film est plus souvent encore bouleversant.

Etre et avoir est à la fois un film de deuil et une extraordinaire leçon de vie, il est, plus exactement, le récit de ce dont il faut faire le deuil pour grandir et pour vivre, pour peu que vivre soit aspirer, tant que faire se peut, à une certaine grandeur. Ouvert par l'image des enfants qui quittent le cocon familial pour s'engouffrer sur le chemin de l'école, le film se clôt sur une autre image de départ, celle de la fin de l'année scolaire, au terme de laquelle les plus grands devront s'adapter au collège, nouvel univers inconnu, incommensurablement plus vaste et effrayant que celui qu'ils sont en train de quitter. On peut à cet égard classer raisonnablement la scène des adieux au professeur comme une des plus belles fins de l'histoire du cinéma.

Jacques Mandelbaum

Film français de Nicolas Philibert. (1 h 44.)



Jojo, 4 ans, « vedette » du groupe des petits, ludion doté d'un sens désopilant de l'attitude et de la repartie.

Réactions d'enseignants entre méfiance et enthousiasme

LES CONTAMINES-MONTJOIE (Haute-Savoie)

Nicolas Philibert n'a pas réalisé *Etre et avoir* pour les seuls enseignants, mais depuis que le film est montré en avant-première, après sa projection au Festival de Cannes, cette profession a témoigné d'une vive curiosité à son égard. Ce 24 août, le cinéaste fait face à une assemblée d'instituteurs et de professeurs qui ont vu son film la veille. Réunis au pied du Mont-Blanc, aux Contamines-Montjoie, les membres du Cercle de recherches et d'action pédagogiques (CRAP), qui regroupe des enseignants du primaire et du secondaire, ont glissé une séance de cinéma dans le programme de leur rencontre d'été. Face à l'image de l'école, et, plus particulièrement, de l'enseignant que leur renvoie *Etre et avoir*, les réactions vont de la méfiance à l'enthousiasme.

Forcément, puisqu'il s'agit d'un documentaire, la part d'intervention du cinéaste sur la réalité est mise en question. Un intervenant met en doute la vraisemblance de la séquence au long de laquelle Julien, l'un des grands élèves de

M. Lopez, tente, chez lui, d'effectuer une multiplication avec l'aide envahissante de sa mère, puis de son oncle, puis de son père.

« J'avais prévu Julien que j'allais venir le filmer pendant ses devoirs, raconte Nicolas Philibert. Quand je suis arrivé, il m'a dit : "C'est bon, j'ai tout fini." Je l'ai traité d'escroc et je lui ai donné une multiplication un peu vache avec plein de chiffres et des virgules, pour que ça dure un peu. Sa mère est rentrée de l'étable et s'est assise à côté de lui, puis l'oncle, puis le père. Quant à la gifle, vous ne croyez quand même pas que je suis capable de dire : "On la refait, mais avec une baffa." »

MISE EN DANGER

Le cinéaste explique aussi qu'il n'a pas réalisé « un casting d'enfants », ni même celui du maître, qu'il a choisi une classe parmi d'autres. Il demande alors aux enseignants : « Auriez-vous accepté d'accueillir une équipe pendant dix semaines dans votre classe ? C'est une mise en danger. » Un danger contrebalancé par la solidité du personnage central d'*Etre et avoir*, Georges Lopez, l'instituteur. « A l'écran, il est proche de ce

qu'il est, dit Nicolas Philibert, il n'a pas cherché à être maître de son image. » Les enfants aussi ont été traités avec précaution : « Il n'y a pas une séquence où les enfants ont été filmés à leur insu. Quand je filme Olivier [au cours d'une discussion intime avec Georges Lopez], je suis prêt à le faire parce que c'est la huitième semaine de tournage. Après je me repose la question au montage : est-ce qu'Olivier sera assez fort pour supporter ce moment ? Et finalement, à la projection, ça s'est bien passé. »

Quatre DVD, jalons d'un parcours cohérent

Les éditions Montparnasse publient en DVD quatre films de Nicolas Philibert : *La Ville Louvre* (1990) et *Un animal des animaux* (1994), initialement réalisés pour la télévision avant d'être diffusés en salles, et *Le Pays des sourds* (1992) et *La Moindre des choses* (1996), jalons d'un parcours aussi sinuieux que cohérent. On peut définir chacun de ces films par son sujet : l'installation des galeries de peinture française du Nouveau Louvre, la restauration de la grande galerie du Muséum d'histoire naturelle, l'exploration de la relation des sourds au langage – qu'il soit des signes ou des mots –, la préparation d'un spectacle à la clinique psychiatrique de La Borde. Mais cet énoncé ne dit rien de l'alchimie qui transforme ces événements ou ces problématiques en œuvres de cinéma. A ces films, les DVD ajoutent plusieurs éclairages, dont une interview du cinéaste (avec *La Ville Louvre*), des courts métrages (avec *Un animal...*) et deux entretiens réalisés par Nicolas Philibert avec Emmanuelle Laborit (*Le Pays des sourds*) et Jean Oury, le directeur de La Borde (*La Moindre des choses*).

Au centre d'*Etre et avoir*, cette figure d'instituteur solitaire, que le film montre uniquement dans sa fonction d'enseignant, suscite un certain trouble chez les participants aux journées du CRAP. En général, l'éducation nationale a tourné le dos à la classe unique, dans laquelle tous les enfants d'un petit village sont sous la tutelle d'un seul enseignant, au profit des regroupements pédagogiques – dans chaque village, une classe d'un seul niveau qui accueille les enfants du même âge des environs. Guy, professeur dans un col-

lège, voit en Georges Lopez « un instituteur de la III^e République, et ça, c'est mort », un autre emploie le terme d'« espèce en voie de disparition ». Laurent, instituteur remplaçant dans la Meuse, est « gêné par l'image d'Epinal [de l'instituteur]. Elle est ancrée dans nos mémoires. Je suis issu de cette tradition, mais ce n'est pas moi ».

« LA BEAUTÉ D'APPRENDRE »

« J'ai l'impression d'avoir filmé un homme de son temps, répond Nicolas Philibert. Dans sa classe, il y a des ordinateurs, que j'ai filmés, mais je n'ai pas gardé ces images. Si j'ai tourné dans une classe unique, c'est parce qu'il y a un mélange des âges, et que nous sommes dans un monde où l'on ne se mélange pas beaucoup. *Etre et avoir* les autres est un thème récurrent dans mes films. »

Au fil du débat, des paroles plus enthousiastes, souvent venues d'enseignantes, se font entendre. Coup sur coup, deux d'entre elles remarquent que Georges Lopez « a choisi son métier ». Une autre conclut : « C'est un film sur la beauté et la difficulté d'apprendre. »

Thomas Sotinel

COLDPLAY

NOUVEL ALBUM

EN CONCERT

RETRANSMIS EN DIRECT SUR MCM ET SUR lesinrocks.com À PARTIR DE 21H15

27/8 PARIS / OLYMPIA **COMPLET** et à revoir sur www.lesinrocks.com à partir du 29/08

DATES SUPPLÉMENTAIRES 6/11 PARIS / ZENITH - 12/11 MONTPELLIER / ZENITH

La quatorzième édition du festival s'interrogeait sur les frontières du genre et sur la crise de la représentation, avec des cinéastes se prenant parfois eux-mêmes comme sujet de leur œuvre

Les documentaires de Lussas en contrechamp de la télé-réalité

LUSSAS (Ardèche)
de notre envoyée spéciale

Comme pour s'affranchir d'une notion devenue embarrassante, la réflexion développée aux Etats généraux du documentaire de Lussas portait cette année sur les frontières du genre. Trop souvent assimilée à un objet sans âme, formaté pour la télévision, la production documentaire présentée par les nombreux séminaires et rétrospectives du festival est au contraire d'une richesse et d'une diversité inouïes.

Le potentiel subversif de ce cinéma explique en partie qu'il soit pour l'essentiel relégué à un circuit de diffusion confidentiel dont Lussas, petit village perdu au milieu des collines ardéchoises, est l'un des piliers. Pour le festivalier, cette quatorzième édition était l'occasion d'un grand voyage dans l'espace et dans le temps, de détours par l'histoire du siècle passé et du cinéma, d'une échappée hors des modes de représentation dominants.

Ciné-voyage dont l'emblème pourrait être celui de Nicolas Rey, parti à la recherche de formes englouties avec le XX^e siècle, sur la route du goulag et des ciné-trains, de Kiev à Magadan en Sibérie. Dans *Les Soviets plus l'électricité*, la parole de l'auteur, touriste malgré lui qui sait vouée à l'échec sa quête de l'autre, glisse sur les couleurs passées d'images sensuelles, au grain étonnamment épais. Captées au ralenti dans le quotidien de la Russie postsoviétique, sur cartouches super-8 périmées, elles défilent comme en songe ; des formes fantomatiques, lointaines résonances de celles d'Eisenstein, Vertov, Tarkovski, se meuvent par sauts silen-

cieux. Progressivement, un système tenu de correspondances poétiques, presque musicales, s'établit entre ces images étrangères, le journal parlé du voyageur, les textes des chansons de Vissotski, la parole de Lénine. Un décalage permanent entre image et texte, qu'accentue une ponctuation de noirs sonores et de photogrammes muets, rappelle toutefois le spectateur à l'ordre : le temps de la croyance est révolu.

L'heure est plutôt au doute. Détournée, déformée, mutilée par les techniques du cinéma expérimental (objet du séminaire « L'expérience des limites »), la « matière documentaire », modifiée les perspectives et devient un vecteur de connaissance approfondie du réel. Retour à une vision originelle, celle des masses informes d'organes pétrées dans l'antre terrifiante des corps autopsiés anonymes, tabou absolu sublimé par l'épure du cadrage de Stan Brakhage (*The Act of Seeing with our Own Eyes*).

Confrontation à la violence de l'interdit social avec *Ixe* de Lionel Soukaz, éruption furieuse d'images et de sons qui assène une alternative brutale (libertaire avant d'être homosexuelle) à

l'idéologie dominante. Recherche de nouveaux rythmes avec la sobriété quasi mystique des visions en super-8 du New York de Jean-Claude Rousseau (*Keep in Touch*), du Cambodge de Sothean Nhieim (*Le Royaume des ombres, Nous ne sommes pas au monde*).

UN ACTEUR-PERSONNAGE

De Chris Marker (*Le Tombeau d'Alexandre*) à David Teboul (*Yves Saint Laurent, 5, avenue Marceau 75116 Paris*), de Laurent Hasse (*Sur les cendres du Vieux Monde*) à Ogawa Shinsuké (*Magino Village, a Tale*), les échos du cinéma dit expérimental résonnent dans la plupart des sélections du festival, le documentaire y puise de multiples propositions pour représenter le réel.

Confronté au tout-spectacle, le système de la représentation est pourtant suspect en soi. Avec le séminaire « Entre-deux », Jean-Louis Comolli et Frédéric Sabouraud montrent que cette crise est à l'œuvre jusque dans le documentaire. Les films sélectionnés mettent tous en scène un personnage unique, qui joue son propre rôle – il arrive que ce soit le cinéaste lui-même qui tienne ce

rôle (*Berlin 10/90* de Robert Kramer, *Vacances prolongées* de Johan Van der Keuken). Dans *La Nuit du coup d'Etat* de Ginette Lavigne, par exemple, l'expérience du tournage est une véritable épreuve physique, psychologique, qui devient la matière même du document filmique.

Otelo de Carvalho, l'instigateur de la révolution portugaise, est mis en scène dans un décor de théâtre qui évoque celui du QG des capitaines d'avril. Ce dispositif claustrophobique où se bousculent passé et présent provoque chez l'acteur-personnage une douloureuse prise de conscience du décalage entre ses rêves de révolté d'alors et le résultat de l'action aujourd'hui. Radicalement exclu de la scène, le spectateur est relégué à la position de témoin impuissant de la souffrance de l'autre, privé de toute possibilité de projection.

« C'est cette déchirure dans la voile de la représentation que j'ai à partager avec [les personnages] : partage d'une perte de fiction, d'un effet de réel qui ouvre une brèche dans la scène », note Comolli dans le n° 44 de la revue *Images documentaires*. Contrechamp de la télé-réalité, ces films en déconstruisent en quelque sorte le subterfuge, l'illusion de pouvoir qui rend confortable la position frustrante du spectateur. Devant *Vacances prolongées* (Johan Van der Keuken) ou *Dans la chambre de Vanda* (Pedro Costa), c'est à la mort au travail que l'on assiste, aussi impuissant face au cancer qui ronge le cinéaste qu'au crack qui remplit la non-vie de Vanda.

Isabelle Regnier

Magino : la vie d'un village en temps réel

Le séminaire « La route du doc » rendait hommage au documentariste Ogawa Shinsuké. Parmi ses films, *Magino - A Village Tale* est l'aboutissement de treize années passées à cultiver le riz avec les paysans du village. Véritable symphonie rurale, le film démarre avec l'éclosion en temps réel, sur plein écran, d'un grain de riz irradié de soleil. Il se déploie au rythme des bottes qui s'enfoncent dans la vase des rizières.

Compte rendu scientifique de l'évolution de récoltes et des techniques de production ; découverte, à l'issue d'une minutieuse enquête archéologique, de pratiques de sorcellerie millénaires ; témoignage d'une vieille femme, exaltée, sur sa vie avec les fantômes ; reconstitution des légendes locales sous forme de petites fictions jouées par les villageois.

L'Adversaire de Nicole Garcia • Daniel Auteuil dans la peau d'un mythomane assassin

Le cinéma au piège du fait divers

AVANT LE FILM, il y a l'énigme et le mystère. L'énigme, c'est l'enchaînement de circonstances qui permit à Jean-Claude Romand de se faire passer, dix-neuf ans durant, auprès de sa famille et de ses quelques amis, pour un médecin employé par l'Organisation de la santé avant d'assassiner père et mère, épouse et enfants.

Le mystère, c'est l'homme lui-même, ce parangon de médiocrité que décrit Emmanuel Carrère dans *L'Adversaire*, traçant, mu par on ne sait quoi, un chemin hors de l'ordinaire qui trouve un terme provisoire dans l'horreur du crime. Après ces meurtres, Jean-Claude Romand a tenté de se suicider, a survécu, a été jugé et condamné. Il est aujourd'hui en prison.

Il faudrait, en allant voir *L'Adversaire*, le film que Nicole Garcia a tiré du récit de Carrère, se débarrasser des questions posées par la vie et le crime de Romand. Mais il n'y a personne, à l'entrée des salles de cinéma à qui l'on pourrait confier les informations reçues – il faut faire avec, et ce n'est pas facile. Ça l'est d'autant moins, qu'à cette science du fait divers est venu s'ajouter un premier film, *L'Emploi du temps* de Laurent Cantet, qui rôde sur le même terrain. Mais Cantet s'est offert un luxe que s'est refusé Nicole Garcia. Protégé par la fiction, *L'Emploi du temps* s'est libéré des contraintes de la chronologie, de l'exactitude factuelle.

Dès les premiers plans de *L'Adversaire*, ces contraintes apparaissent dans toute leur pesanteur, même si les noms des personnages ont été changés pour des raisons juridiques. Le réflexe premier, en voyant un film consacré à un fait divers aussi notoire, porte à se reporter aux textes – articles de journaux, livre. Pour échapper à cette attraction du réel, le film a un besoin vital de trouver sa propre logique, sa propre énergie, c'est là l'enjeu central. S'il le fait tout en présentant une image plausible de l'histoire « vraie » tant



EMILIE DE LA HOSSERAYE/AR&K

mieux, mais c'est secondaire. Or, on dirait que les scénaristes de *L'Adversaire* Jacques Fieschi, Frédéric Bélière-Garcia et Nicole Garcia, ont épuisé leurs forces à trouver un mode de narration capable de se plier au poids des faits, faisant systématiquement passer au second plan la vie propre de leur film.

OMISSION ET IMPUISSANCE

L'Adversaire prend pour point de départ chronologique le crime de Romand et sa tentative de suicide qui ouvre une série de flash-back. A peine entamée, celle-ci est interrompue par des scènes d'interrogatoires menés par les gendarmes après les faits. Incertain dans le temps, le scénario hésite aussi face aux personnages. Il ignore la survie de Romand après sa tentative de suicide, et ce qui apparaît d'abord comme une omission se mue au fil de ce récit fracturé en un aveu d'impuissance : dans son récit, Emmanuel Carrère laissait entier le mystère de ce geste – jamais on ne saura si Romand a vraiment voulu mourir ou s'il s'agissait pour lui d'exciter la

pitié, de détourner les regards de l'horreur de son geste. Le film escamote cette ambivalence pour ne laisser que l'image plus digeste d'un criminel suicidaire.

Le traitement cinématographique varie lui aussi au gré des épisodes. La chronique de la vie amicale et amoureuse de Romand s'inscrit dans la tradition d'un cinéma français d'observation et constitue la part la plus accomplie du film. François Cluzet en confie à qui l'on ne confie que des mensonges étale un sympathique et convaincant aveuglement. Emmanuelle Devos fait une maîtresse aux impulsions minutieusement équilibrées entre la volonté perverse de bousculer l'ordre familial et la peur de la solitude.

Mais dès que l'on approche de la solitude du mythomane, la manière de filmer se dérègle, va chercher sans succès du côté moderne du cinéma. Les longues heures de solitude sur les parkings d'autouroute, les incursions dans l'immeuble de l'OMS apparaissent au mieux comme les symboles patauds de l'aliéna-

tion moderne, au pire comme le théâtre d'intermèdes plus ennuyeux qu'inquiétants.

Pourtant Daniel Auteuil a essentiellement construit son personnage sur la peur, peur d'être découvert, de manquer d'argent et plus généralement de ne pas être à la hauteur. Un moment seulement, alors qu'il est forcé d'improviser face à un médecin qui lui demande des détails sur son métier, on le voit pris de l'ivresse du mensonge, grisé par le pouvoir que donne la parole. Cet aperçu montre que le rôle aurait pu permettre au comédien d'exercer un registre qui s'étend bien au-delà de l'espace que lui ont laissé le scénario et la mise en scène. Cette éclaircie ne dure qu'un temps et le film retombe dans les ornières de la reconstitution de fait divers, pour arriver à sa conclusion macabre.

T. S.

Film français. Avec Daniel Auteuil, Géraldine Pailhas, François Cluzet. (2 h 09.)

NOUVEAUX FILMS

La Princesse du désert



Présenté comme une ambitieuse production du cinéma coréen, ce film est un bijou de subtil nationalisme épique. Une délégation de diplomates et de guerriers coréens est envoyée chez l'empereur Ming, qui les met aux fers. Libérés à la faveur d'une attaque de cavaliers mongols, les Coréens délivrent alors une princesse chinoise d'une grande et farouche beauté, incarnée par Zhang Ziyi (qui fut une des héroïnes de *Tigre et dragon*)

avant de la conduire à Pékin en gage de leur désir d'une paix durable avec la Chine. *La Princesse du désert* se présente comme une sorte de western exotique où la peinture des personnages (l'esclave manieur de lance, l'officier tenaillé par le devoir, le vieux sage) fait l'objet d'une concision efficace et modeste, digne d'une bande dessinée, tout en alliant le réalisme des combats à l'évocation d'un cinéma de genre un peu désuet. La raideur historico-idéologique du film lui confère également un charme certain.

Jean-François Rauger

Film coréen de Kim Sung-su. Avec Zhang Ziyi, Jung Woo-sung. (2 h 08.) Photo : D.R.

Born Romantic

Sur le thème de la difficulté d'aimer, cet aimable téléfilm organise les chassés-croisés d'une demi-douzaine de personnages sur un rythme de salsa. Il y a une microcomédie du remariage, des personnages typés au millimètre, un dialogue en guise de contrepoint, une figure célibataire, un taxi comme élément de déplacement et une boîte de nuit comme point fixe. *Born Romantic* est un exercice de construction au petit poil, rien à redire. Epargnons-nous le ridicule de noter que les comédiens britanniques sont excellents, et Adrian Lester (le Hamlet de Peter Brook) somptueux. C'est sympathique, chantonnant, humaniste. Un peu d'audace, de trouble, d'invention ? Ce sera pour une autre fois. **Jean-Michel Frodon** Film britannique de David Kane. Avec Craig Ferguson, Ian Hart, Jane Horrocks, Adrian Lester, Catherine McCormack, Jimi Mistry, David Morrissey. (1 h 36.) Sorti le 21 août.

Salton Sea

Debout près d'un lac, sous le soleil couchant, Val Kilmer joue de la trompette sous le regard enflammé de sa femme. Un malheureux concours de circonstances fait basculer dans l'horreur cette vie de rêve : la jeune femme est sauvagement assassinée sous les yeux du mari.



Détruit, le musicien part à la recherche des coupables. Il troque son identité pour celle d'un junkie-indic et infiltre le monde répugnant des caïds de la drogue, des macs et des flics corrompus. Trois vignettes complaisantes plantent le décor de l'univers des junkies de Los Angeles ; un personnage de détraqué sadique pimente l'affaire. La rédemption naîtra d'un double meurtre vengeur et pulsionnel qui sauvera le héros des affres de la schizophrénie. Libéré, il repartira sous le soleil couchant, vers de nouvelles identités, loin de la drogue dont il décroche en un clin d'œil et des trahisons qu'il oublie aussi vite. On regrette qu'il laisse derrière lui sa coupe de cheveux ergonomique et son style glams-bad cave, seule manifestation de créativité de ce film triste et réactionnaire.

I. Re.

Film américain de D.J. Caruso. Avec Val Kilmer, Vincent D'Onofrio. (1 h 43.) Photo : D.R.

Fausto 5.0

Le docteur Fausto est un médecin en charge de malades en phase terminale. Il rencontre un ancien patient qu'il croyait incurable et celui-ci prend une place de plus en plus importante dans sa vie. Cette variation autour du mythe de Faust se situe dans un futur et une société indéterminés. La perte de repères d'un médecin arrivé à l'âge mûr se veut ici totale, et s'appuie sur une série de séquences assez angoissantes. Malheureusement, ce dérèglement du personnage principal est au centre d'un film confus, prévisible et mal joué. Le spectacle de la schizophrénie a parfois besoin de clarté pour être intelligible.

Samuel Blumenfeld

Film espagnol de Miguel Angel Sola. Avec Alex Ollé, Isidro Ortiz. (1 h 35.)

Tierra



Réalisé en 1996, présenté en pure perte au Festival de Cannes cette année-là, *Tierra* sort grâce au succès de *Lucia y el sexo*. On peut reprocher beaucoup de choses au réalisateur basque Julio Medem, mais pas de tricher sur la marchandise : *Lucia y el sexo* décrivait la vie sexuelle de son personnage principal, *Tierra* explore les liens qui unissent hommes et femmes à la terre qui les porte. Sur des coteaux désolés que se partagent bergers et vigneron, un homme arrive pour débarrasser la terre des cloportes qui l'infestent et donnent un mauvais goût au vin. Cet ange (il s'appelle Angel) exterminateur vient d'achever un séjour en hôpital psychiatrique et souffre d'un dédoublement de la personnalité qui se traduit matériellement à l'écran par la multiplication par deux de son image. Et cet être double – on commence sans doute à entrevoir le soin méthodique que Julio Medem a mis dans la construction de son film – tombe amoureux de deux femmes, une maman paysanne et terrienne, une putain nomade et aérienne. Tout ce qui tire *Tierra* vers le haut, le lyrisme de la prise de vue, est lesté par le symbolisme du scénario, par le sérieux infini du jeu des acteurs, à commencer par Carmelo Gomez, qui joue Angel. Malgré son ambition poétique, Julio Medem ne parvient qu'à créer une métaphore de l'entropie, jusqu'à ce que son film, prisonnier de forces contradictoires s'immobilise, loin du but rêvé.

T. S.

Film espagnol de Julio Medem. Avec Carmelo Gomez, Emma Suarez. (2 h 05.) Photo : D.R.

Tàpies, entre les murs et le monde

Le Musée Picasso d'Antibes expose les étranges autoportraits de jeunesse de l'artiste catalan et questionne son corps-à-corps avec la peinture

À 78 ANS, Antoni Tàpies veut rester droit. Sa vue baisse et ses lunettes ont l'épaisseur de loupes. Il se peut qu'elles contribuent à singulariser cette tête flamboyante de Catalan un rien adoucie par les lumières de la sagesse orientale. Le maître travaille toujours beaucoup. L'hiver 2001, à Barcelone, il a réalisé une vingtaine de tableaux dont il compte augmenter le nombre dans sa retraite estivale où il n'admet pas les visites. Celles-ci risqueraient de ralentir et de gâcher le travail entamé. Le peintre aime utiliser un mélange de poudre de marbre et de résine synthétique qui sèche rapidement et l'oblige à opérer très vite. Cette contrainte voulue lui permet de garder la main, d'entretenir ce geste calligraphique que l'artiste a toujours cultivé, dont il connaît la mesure et les effets au point que, à la limite, il pourrait se passer de la vue.

La rencontre a lieu au Musée d'Antibes (*Le Monde* du 20 juillet) devant ses étranges autoportraits de jeunesse, qui encouragent à passer le mur de silence que génère sa peinture aux thèmes universels. L'exposition, qui tourne autour de sa représentation du corps, lui a plu. Après avoir remarqué en plaisantant que pour un peu on allait faire de lui un peintre figuratif, il dit avoir aimé découvrir qu'elle échappait à la routine habituelle de ses expositions. « Certaines choses y sont approfondies, très liées à mes problèmes corporels. La peinture m'a permis de m'exprimer d'une façon plus détachée des préjugés que j'ai hérités de mon éducation par rapport aux problèmes sexuels. Adolescent, j'ai reçu une éducation très sévère chez les curés. Je n'en ai pas un mauvais souvenir. Seulement le souvenir de beaucoup de barrières. »

Dans ses autoportraits, il a mis des choses difficiles à expliquer, plus viscérales que réfléchies, tirées d'un contexte lourd : « La sensation d'oppression, que nous avions tous à l'époque de la dictature politique, mais aussi de ce qu'on appelait la catholicisme national, qui contrôlait tout. C'était pour moi une sorte de pourriture. Je regrette que dans ma jeunesse l'école n'ait pas su nous enseigner les symboles universels que comporte chaque religion, et pas seulement la religion chrétienne. Cela nous aurait aidés à trouver une sorte d'amour pour les choses, ces choses minimes de la nature que j'ai voulu montrer en leur donnant la même importance que la figure humaine. Je ne suis pas religieux dans le sens pratiquant, mais j'ai gardé un certain sentiment spirituel face à la nature, aux problèmes de l'humanité. »

Tàpies se souvient qu'il a commencé à s'intéresser à tout ce qui relève de la sagesse asiatique en même temps qu'il rejetait les traditions : « Toutes les choses un peu interdites en

BIOGRAPHIE

► **1923**
Naissance à Barcelone.

► **1948**
Tàpies fonde la revue « *Dau al Set* » avec des amis peintres.

► **1961**
1^{re} rétrospective à Hanovre, puis Zurich.

► **1990**
Fondation Tàpies à Barcelone.

► **2000**
Rétrospective au Centre d'art de la Reine Sofia, à Madrid.

Espagne m'intriguaient beaucoup. J'avais très envie de les approfondir. C'est le moment où j'ai étudié pas mal de choses sur l'hindouïsme, le bouddhisme, spécialement la branche du bouddhisme zen, la religion la plus acceptable pour une mentalité contemporaine. Elle me paraissait en adéquation avec les découvertes scientifiques modernes. » Et le surréalisme ? Il a beaucoup lu sur la théorie surréaliste, sur la psychanalyse, en s'intéressant plus à Jung et à ses théories sur les symboles qu'à Freud.

LE TEMPS DE LA MALADIE

Le temps de la lecture, Tàpies l'a eu plus que d'autres dans sa jeunesse. Après une crise cardiaque à 18 ans, qui l'a mis « aux portes de la mort » (« Ma famille m'a même fait donner l'extrême onction »), on lui a découvert une lésion tuberculeuse, qui l'a obligé à passer un an dans un sanatorium et deux ans en maison de repos. On ne doute pas que l'immobilisation forcée ait contribué à faire de Tàpies le plus cultivé des peintres, et de son œuvre une grande aventure de l'esprit. Mais ses problèmes graves de santé ont-ils influencé ses images de corps déchirés, tronqués, recousus ? Pas forcément. « S'ils ont pu jouer, c'est dans un sens positif. Je crois que la maladie m'a plutôt permis d'approfondir le rapport de mon corps avec la nature. »

Quant aux raisons qui ont amené le peintre à charger sa peinture de matière lourde, le peintre l'explique par son désir de rupture : « Au début, c'était une façon d'exprimer ma colère vis-à-vis de mon entourage. Faire le coup de pinceau fin, doucement, ne m'allait pas. J'ai préféré prendre un couteau. Pour rendre évidents les traits que je voulais faire, une matière épaisse me convenait bien. C'était une espèce de lutte contre la peinture académique, qui était d'actualité, en relation avec les investigations qui étaient faites sur la matière. On parlait beaucoup de la matière. Les atomes, les subatomes, la désintégration, tout cela était très présent. J'ai voulu manifester cette union entre nous et la matière dont nous sommes tous composés. »

Tàpies trouve encore d'autres raisons qui expliquent la maçonnerie de ses tableaux. « J'ai subi l'influence du moine zen Bodhidharma, qui a passé la plupart de sa vie assis devant un mur. Il a trouvé la sagesse sans regarder le monde, en regardant un mur. Ça m'a beaucoup impressionné. Sur un mur, il peut se passer des choses très importantes : des messages, des graffitis... » Tàpies trouve bon de souligner qu'après la guerre il y avait beaucoup de graffitis à Barcelone, pas seulement sur les murs, mais aussi sur les portes, sur les voitures. Son chemin a toujours été et reste bordé

de murs, mais ce n'est pas pour en faire une barrière de protection contre la réalité, mais au contraire pour l'enregistrer. La répercuter.

Aujourd'hui, pas plus qu'hier, l'artiste ne vit le dos tourné, en regardant le mur. « Je regarde plutôt le monde autour de moi, avec tous ses drames, et je crois que je suis parfois directement influencé par des choses terribles que j'ai vues, des documents à la télévision. » A preuve, l'installation qu'il avait faite pour la Biennale de Venise au moment de la guerre en Yougoslavie. « Non, ajoutez-t-il, je ne suis pas devenu un moine. J'ai toujours eu peur de faire des exercices réels de concentration. Je n'ai jamais fait de yoga. J'aime me concentrer de façon spontanée, en me promenant dans la forêt. La marche autour de l'atelier peut aussi être une bonne chose pour la concentration mentale. » Tàpies est catalan et pas d'Extrême-Orient.

Geneviève Breerette

« Tàpies, la peinture au corps-à-corps ». Musée Picasso, château Grimaldi, Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Jusqu'au 13 octobre. Tàpies à Argelès-sur-Mer, dans le cadre des Méditerranéennes. Tél. : 04-68-81-10-15. Galerie Marianne (Espace Liberté), rue du 14-Juillet. Jusqu'au 8 septembre.



GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

LES GENS DU MONDE

■ **Farchad Malkenia**, sculpteur sur bois iranien, s'est lancé dans l'édification du « plus grand Coran du monde » : cette œuvre de marqueterie mesurera 2,4 mètres de hauteur, 1,2 mètre de largeur et aura une épaisseur de 4,5 mètres. Un procédé spécial permettra de tourner les pages, chacune pesant 70 kilos. L'artiste a pour le moment terminé 5 des 110 pages qui regrouperont les 114 sourates du livre sacré. Le coût de ce Coran, dont les travaux seront échelonnés sur six années, est estimé à 50 milliards de rials, soit 6 millions d'euros.

■ Les radios FM de Moscou programment de plus en plus fréquemment une rengaine pop, *J'en veux un comme Poutine*, interprétée par le jeune trio féminin Celles qui chantent ensemble (par allusion à Ceux qui marchent ensemble, mouvement de soutien au président russe). Écrit par **Ilya Kormiltsev**, du groupe de rock Nautilus Pompilius, cet hymne à la gloire de **Vladimir Poutine** dit notamment : « *Mon mec a encore plongé dans des trucs pourris/ Il s'est bagarré, a avalé des saloperies/ J'en ai eu marre, je l'ai chassé/ J'en veux un comme Poutine pour le remplacer/ Un comme Poutine, plein de force qu'il soit/ Un comme Poutine, qui jamais ne boit/ Un comme Poutine, qui ne m'insulte pas/ Un comme Poutine, qui ne me quittera pas.* » Le groupe a été formé par l'attaché de presse de la Cour suprême, **Nikolai Gastello**.

■ Sous le titre *One Night Alone*, **Prince** va publier pour la première fois des enregistrements en public. Ce coffret de 3 CD, qui n'a pas encore trouvé de distributeur, regroupera des extraits de sa récente tournée nord-américaine, au cours de laquelle l'artiste et son groupe, The New Power Generation, montaient sur scène sans liste de chansons préétablie. L'ensemble devrait réunir de nouvelles versions des grands tubes de Prince, comme *When You Were Mine*, *Diamonds and Pearls*, *Raspberry Beret*, *Alphabet Street*, *Nothing Compares 2 U*, et quelques inédits.

■ En se plaignant au magazine *people* *Now* de l'absence de galanterie des Britanniques, **Gwyneth Paltrow** s'est attiré les foudres de la presse nationale. L'actrice américaine a en effet regretté de n'avoir obtenu que deux rendez-vous lors de son dernier séjour en Angleterre, alors qu'elle jouait dans la pièce *Proof*. « Les Britanniques ne semblent pas s'inviter pour des rendez-vous amoureux, aurait-elle confié. Si quelqu'un vous invite à sortir, c'est qu'il prend vraiment un risque, alors qu'en Amérique cela arrive tout le temps. » Des journaux aussi sérieux que *The Independent* (« Qui veut passer une nuit avec Gwyneth ? ») ou *The Times* (« Ne s'est-elle jamais posée la question de savoir si le problème ne venait pas de sa personnalité ? ») ont réagi avec la même virulence que les tabloïds pour défendre l'honneur bafoué des mâles britanniques.

TÉLÉVISION

De retour des Caraïbes

Vite, vite, l'été se termine et les élèves de la Star Academy de TF1 reprennent samedi 31 le chemin de l'école. Pour ne pas être en reste, M6 rabaisse précipitamment les voiles du *Douce-France*, sur lequel naviguaient depuis début juillet les quatre filles d'« Opération séduction aux Caraïbes », afin de pouvoir lancer dès jeudi 29 août la deuxième édition de « Popstars ». Priées de laisser la place le jeudi soir aux apprentis chanteurs, Ariane, Vanessa, Léa et Loan rangeront ce mercredi dans leurs valises leur collection de mini-maillots de bain. Auparavant, elles auront élu « le séducteur de l'été » parmi les garçons ayant passé avec succès les différentes épreuves d'élimination infligées aux candidats depuis le début de la croisière.

Réunissant à peine 20% d'audience en moyenne chaque jeudi à 20 h 50, ce « feuilleton de télé-réalité » n'a pas été « l'événement de l'été » qu'espérait M6. Avec « L'île de la tentation », TF1 s'est aventurée plus loin sur le terrain de la trash TV et a davantage fait parler. Les joutes perverses des « couples » de TF1 partis tester leur fidélité au large du Honduras ont eu plus de succès auprès des téléspectateurs que les bluettes vécues à bord du *Douce-France* de M6. Dans les deux cas, l'image de la femme n'en est guère sortie grandie. — S. Ke.

« Opération séduction aux Caraïbes », mercredi 28 août, M6.

RADIO

MERCREDI 28 AOÛT

► **Mémoire retrouvée : Noël Lee** 11 heures, France-Musiques
Retour sur le parcours atypique du pianiste et compositeur Noël Lee, Américain né en Chine qui, fixé à Paris depuis 1948, vient d'obtenir la nationalité française. On lui doit entre autres une intégrale de l'œuvre de Debussy pour piano ainsi que

l'enregistrement, dans les années 1960, des sonates de Schubert.
► **Enquêtes spéciales : Brésil, l'Etat de l'Amapá** 19 h 40, RFI
Annie Gasnier se penche sur l'Amapá, un des Etats du Brésil les mieux épargnés par la civilisation industrielle : forêts intactes, aires amérindiennes protégées, programme ambitieux de développement durable associant production de richesses et préservation des ressources.

MERCREDI 28 AOÛT

► **Juliette Gréco, l'air du temps** 14 h 30, France 5

Un portrait de la « muse de Saint-Germain » par Jacques Pessis (52 min), réalisé en 2000. De nombreuses images d'archives du compositeur ce documentaire sur l'interprète de la chanson française à la voix et à la gestuelle si particulières qu'est Juliette Gréco depuis l'après-guerre.

► **« Les Mercredis de l'histoire » : Monaco, l'étrange neutralité** 20 h 45, Arte

Ce sujet du magazine d'Alexandre Adler, déjà diffusé en mai 1999, revient sur les heures noires de la Principauté de Monaco pendant la seconde guerre mondiale. A partir d'archives et de témoignages, Pierre Abramovici montre comment « Monaco la neutre » a pu sortir enrichie de cette guerre. Occupée par les Italiens dès 1940, Monaco devient un centre de propagande fasciste, puis collabore avec la France de Vichy (en acceptant de recenser les juifs). Une fois occupée par les Allemands, elle accueille affairistes et trafiquants en tout genre.
► **L'Université résistante** 21 heures, Histoire

C'est un épisode de l'Histoire de France peu connu mais particulièrement douloureux que retrace ce film signé Barcha Bauer. Le 1^{er} septembre 1939, Strasbourg est déclarée ville ouverte. Les étudiants, professeurs et membres du personnel administratif de la prestigieuse université alsacienne se replient alors sur Clermont-Ferrand, où les cours débute en novembre 1939... et où s'organisent des mouvements de résistance liant Alsaciens et Auvergnats. Sur la base d'images d'archives et de témoignages de survivants, ce film raconte l'étonnante histoire qui lia deux universités et deux régions entre 1939 et 1944. Il revient également sur le sort des étudiants qui, restés à Strasbourg en 1939, furent incorporés de force dans la Wehrmacht.

► **« Musica » : Turandot** 21 h 45, Arte

Arte retransmet la dernière œuvre (inachevée) de Giacomo Puccini depuis le Festspielhaus de Salzbourg, avec un troisième acte complété par Luciano Berio en 2001, d'après les archives du compositeur. L'Orchestre philharmonique de Vienne est dirigé par Valery Gergiev, et David Pountney en est le metteur en scène.

Avec Gabriele Schnauf dans le rôle-titre, et Johan Botha pour incarner Calaf.
► **Elephant Man** 22 h 55, Cinéfaz
Ce film de David Lynch (1980), avec John Hurt et Anthony Hopkins, retrace l'histoire vraie de John Merrick, un Anglais frappé d'une maladie de peau qui le rendit monstrueux. Il fut exhibé dans les foires, intéressa les hommes de science et devint la coqueluche de la haute société londonienne à la fin du siècle dernier. Un chef-d'œuvre, en noir et blanc, qui instille une double réflexion, sociale et morale.
► **Grand banditisme : la nouvelle donne** 23 heures, France 3
« Les dossiers de l'été » proposent

une série de reportages déjà diffusés en janvier dans « Pièces à conviction » sur l'évolution du grand banditisme, dont les braquages organisés autour du convoi de fonds par des agents de sécurité. A noter, un sujet sur le parcours de Francis « le Belge », assassiné en mars 2000 : considéré comme le dernier « parrain », ce caïd marseillais connut son heure de gloire à l'époque où la French Connection faisait transiter l'héroïne vers les Etats-Unis et où les gangs s'affrontaient dans la cité phocéenne. Sur le plateau d'Elise Lucet, Lucien-Aimé Blanc, ancien commissaire à la répression du banditisme à Marseille, évoque à ce propos les relations parfois ambiguës entre flics et voyous.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse durant vos vacances

par Internet

www.lemonde.fr

(rubrique « le quotidien/abonnements »)

ou par téléphone

0825 022 021

(0,15 € TTC/min)

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 27 AOÛT

TF1

16.25 Dingue de toi Le beau mariage. Série **17.05** Melrose Place Le dernier train. Série **17.55** Sous le soleil Parole d'honneur. Série **18.55** Le Bigilil **19.50** Interro surprise Magazine **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 AMAZONE Film. Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Arielle Dombasle, Patrick Bouchitey, Thylda Barès, André Penvern. *Comédie* (Fr., 2000) **6756261** **6756261** *Une résurrection dérisoire de la comédie d'aventures exotiques.*

22.35 Les Films dans les salles.

22.40 ROCKY 5 Film. John G. Avildsen. Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Sage Stallone, Burgess Meredith. *Drame* (EU, 1990). **6756263**
0.30 Moloney En votre âme et conscience.

1.15 Très chasse **2.20** Reportages La gueule du temps **2.50** Histoires naturelles **3.40** Aventures africaines, françaises et asiatiques [2/2]. Aventures africaines en Afrique du Sud **4.35** Musique **4.55** Notre XX^e siècle (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

17.15 Elephant Man ■■■ David Lynch (GB - EU, 1980, N., v.o., 120 min) **Cinéféaz**
18.45 Zoulou ■■■ Cy Endfield (Grande-Bretagne, 1964, v.o., 135 min) **Cinétoile**
19.05 Le Secret ■■■ Robert Enrico (France, 1974, 100 min) **CineCinemas 2**
19.25 Des feux mal éteints ■■ Serge Moati (France, 1994, 95 min) **Cinéstar 2**
20.45 Le Passe-Montagne ■■ Jean-François Stévenin (France, 1978, 110 min) **CineCinemas 1**
20.45 La Grande Farandole ■■ H.C. Potter. Avec Fred Astaire (Etats-Unis, 1939, N., 90 min) **CineClassics**
20.45 Kanzo Sensei ■■ Shohji Imamura (France - Japon, 1998, v.m., 125 min) **CineCinemas 2**
22.00 Solo ■■ Jean-Pierre Mocky (France - Belgique, 1969, 85 min) **Canal Jimmy**
22.30 Céline ■■ Jean-Claude Brisseau (France, 1992, 85 min) **TPS Star**
22.35 Garçon ! ■■ Claude Sautet (France, 1983, 85 min) **CineCinemas 1**
22.50 Passage à l'acte ■■ Francis Girod (France, 1996, 105 min) **CineCinemas 2**
23.10 Jours d'amour ■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1954, v.o., 100 min) **CineClassics**

FRANCE 2

16.35 Le Numéro gagnant **17.15** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club Magazine **18.55** JAG Adrenaline. Série **19.50** Un gars, une fille En taxi. Série **20.00** ET 0.25 Journal, Météo.



20.55 GARONNE Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Laure Marsac, Pierre Vaneck, Chad Chanouga, Sophie de La Rochefoucauld, Bruno Wolkowitch (France, 2002) [2/4]. **9629922**
Claire découvre, effondrée, des dysfonctionnements auxquels son père ne serait pas étranger dans le projet de zone de loisir.

22.40 L'ANNÉE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN Film. Jean-Loup Hubert. Avec Isabelle Adjani, Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel, Michel Dussarat, Fred Personne. *Comédie sentimentale* (Fr., 1981) **6753176**

0.50 ADN, menace immédiate La collaboration. Série. **1.30** Chanter la vie Best of **2.20** Le Nouveau Corps humain Jeunesse éternelle **3.10** D'hôtels en cabanes **3.55** 24 heures d'info **4.15** Cavaliers de l'aube Feuilleton (55 min).

FRANCE 3

16.55 Côté vacances Magazine. Au Pouliguen **18.25** Questions pour un champion Divertissement **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS La Bourgogne : Le Morvan. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invités : Jacques Mazeau. **6893992**

23.00 Météo **23.10** Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE Les séducteurs. Magazine présenté par Ariane Massenet, Alexis Trégarot, Stéphane Blakowski. Invités : Valérie Lemerrier, Rocco Siffredi, Etienne Daho, etc. **6868350**

1.10 Les Dossiers de l'Histoire La tête dans les nuages [3/3] : les étoiles volantes **2.10** Capitaine Flam Combat dans la capitale éternelle ; Sauvetage de la planète Tarust **3.05** Soir 3 **3.30** Vie privée, Vie publique (120 min).

CANAL+

18.05 La Famille Guérin Série ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Daria Rétroactif. Série **19.00** La Légende des animaux **19.25** Journal **19.45** Le Zapping **19.50** Best of « Les Guignols de l'Info » **20.00** Burger Quiz.



20.45 QUI A TUÉ LIAM MAGUIRE ? Téléfilm. Jane Prowse. Avec Emma Fielding, Fay Ripley, Hugo Speer, Matt Day, Ray Stevenson (GB, 2001) **278718**
A la mort de son mari assassiné, une jeune femme, jusque-là comblée par la vie, découvre de bonnes raisons de douter de la fidélité de feu son époux.

22.25 LA FAMILLE FOLDINGUE Film. Peter Segal. Avec Eddie Murphy, Janet Jackson, Larry Miller, John Ales, Richard Gant. *Comédie* (EU, 2000, v.o.) **9624669**
0.10 Bush, président SDI aïe aïe ! (v.o.). Série

0.30 Les Griffin (v.o.). Série. **0.55** Pleure pas Germaine ■■ Film. A. De Halleux (Bel., 2000) **0.230** Possessed ■■ Film. A. R.-Klarlund (Dan., 1999) **0.4.05** Pulsations mortelles Téléfilm. P. Antier (EU, 2001, 90 min) **0.**

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Sur la route Le piège de la mousson **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète Le sort des éléphants **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Prairies sauvages.



20.40 THEMA - LA SUISSE, UN PAYS PAS COMME LES AUTRES SWISS MADE Documentaire. Jeanne Berthoud et François Bovy (2002). **102338398**

21.35 Thema - La Suisse, l'asphyxie au bout du tunnel Documentaire. Uri Schneider 712282 **22.00** Thema - Quatre regards sur la Suisse Documentaire 95553

23.00 MUSIC PLANET - LE JAZZ DE CHRIS BARBER Documentaire. Christian Wagner et W. Schmidt (All., 2002). **86805**
Un retour sur la carrière du jazzman Chris Barber.

0.00 Die Nacht / La Nuit Magazine 86683. **1.00** Why Are You Creative ? Bono. Documentaire **1.05** Pepe Carvalho La solitude du manager. Série 5288022 **2.40** Géraldine Court métrage. Arthur de Pins (9 min) **0.**

M6

17.55 Stargate SG-1 Double. Série **18.55** Charmed La quatrième sœur. Série **19.45** Caméra café Korrek. Le petit oiseau. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Pères Noël en déroute. Série.



20.50 ZONE INTERDITE La beauté à tout prix. Magazine présenté par Bernard de La Villardière. Au sommaire : Brésil : la folie des corps artificiels ; Victimes de la chirurgie ; Grande-Bretagne : « antridites party » ; La folie du piercing ; Elles se ruinent pour être belles. **642805**

22.35 LA VOIX DU MEURTRIER Téléfilm. Otto Alexander Jahrreiss. Avec Jochen Horst, Anouschka Renzi, Paul Fassnacht, Hermann Beyer, Rudolf Kowalski (Allemagne, 1996) **4281517**

0.20 Capital Immobilier : entre rêve et réalité. Magazine 7462645 **2.14** Météo **2.15** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (405 min) 48589645.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la connaissance. Flavius Joseph, général malgré lui. **20.30** Musiques. **21.00** Les Femmes et la Création. **22.10** Terres étrangères. **23.50** D'un titre, l'autre, histoire de titres. **0.05** Du jour au lendemain. **0.35** Fiction. *La Montagne magique*, de Thomas Mann.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Musique à l'Empéri. Le Quatuor Sate, Eric Le Sage et Alexandre Rabinovitch (pianos), Emmanuel Pahud (flûte traversière), François Meyer (hautbois), Gilbert Audin (basson), Paul Meyer (clarinette), Edgar Guggels (percussions). **23.00** Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Haydn, Beethoven. **20.40** Georges Enesco. **22.33** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Ravel, Enesco, Brahms.

MERCREDI 28 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.40** Une fille aux commandes Téléfilm. Robert Tinnell. Avec Elisha Cuthbert, Joe Mangata (Canada, 1998) **16.25** Dingue de toi Un ananas juteux. Série **17.05** Melrose Place Pas de deux. Série **17.55** Sous le soleil Au nom du maire. Série **18.55** Le Bigilil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 SAGAS Les grandes réussites. Magazine présenté par Stéphane Bern. Au sommaire : Laurent Gerra ; Vladimir Bryntsalov ; Gérard Louvin ; Kenzo ; Frédéric François ; Tommy Hilfiger ; Amélie Mauresmo ; Oberoi ; Tariq Abdul-Wahad ; Michael Czyst. **4731041**

22.50 UNE FAMILLE FORMIDABLE Le Grand Départ. Série. Avec Anny Duperey, Bernard Le Coq, Béatrice Agenin, Milena Vukotic, Philippe Khorsand. **8810935**
Alors que Catherine doit partir pour les Etats-Unis avec Vincent et les jumeaux, un accident lui fait perdre la mémoire.

0.45 Le Maillon faible **1.40** Très chasse.

2.35 Reportages Patrouille de France, les hommes de l'air **2.55** Aventures africaines, françaises, asiatiques [1/2]. Aventures africaines au Zimbabwe **3.50** Histoires naturelles **4.20** Musique **4.55** Notre XX^e siècle (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Capitaine sans loi ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1952, 105 min) **TCM**
15.30 La Ciocciara ■■ Vittorio De Sica (Italie, 1961, N., 95 min) **Cinétoile**
18.15 Marianne de ma jeunesse ■■ Julien Duvivier (Fr. - All., 1954, N., v.o., 105 min) **CineClassics**
18.35 La dernière fois que j'ai vu Paris ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1954, v.m., 130 min). **TCM**
20.45 Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse ■■ Rex Ingram (EU, 1921, N., v.o., 135 min) **CineClassics**
21.00 Quelques jours avec moi ■■ Claude Sautet (France, 1987, 125 min) **CineCinemas 3**
21.00 Blue Velvet ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1986, v.o., 115 min) **Cinéféaz**
21.00 La Famille Foldingue ■■ Peter Segal (Etats-Unis, 2000, v.m., 100 min) **Canal + Vert**
22.30 Conte d'hiver ■■ Eric Rohmer (France, 1991, 115 min) **CineCinemas 2**
22.40 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) **Cinéstar 1**
22.55 Elephant Man ■■■ David Lynch (GB - EU, 1980, N., v.o., 120 min) **Cinéféaz**
23.00 Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse ■■ Vincente Minnelli (EU, 1961, v.o., 155 min) **CineClassics**
23.05 Les Maris, les Femmes, les Amants ■■ Pascal Thomas (France, 1989, 115 min) **CineCinemas 1**
0.10 L'Œil du Monocle ■■ Georges Lautner (France, 1962, N., 105 min) **Cinétoile**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.50** Inspecteur Morse Chérubin et Séraphin. Série [1 et 2/2] **15.45** L'Enquêteur L'impassée. Série **16.30** Un livre **16.35** Le Numéro gagnant **17.15** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club Magazine **18.55** JAG Jeu de go. Série **19.50** Un gars, une fille Dans la salle de bains. Série **20.00** Journal **20.40** Tirage du Loto **20.45** Météo.



20.55 L'INSTIT Carnet de voyage en Guyane. Série. Avec Gérard Klein, Rochelle Redfield, Valentin Lamy, Laure Mangata, Lydia Ewande. **9668935**
En mission en Guyane, l'instit, venu en aide à un jeune garçon qui cherche à retrouver son arrière-grand-père, s'éprend d'une charmante ethnologue.

22.35 ÇA SE DISCUTE Crise de la quarantaine : faut-il avoir peur du démon de midi ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. **8322022**

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.10** Vous n'allez pas le croire ! **1.55** Emissions religieuses.

2.55 Récit modeste sur des femmes courageuses Documentaire **3.25** Portraits d'artistes contemporains Louis Cane, artiste peintre **3.50** 24 heures d'info **4.10** Cavaliers de l'aube [2/5]. Feuilleton (55 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix **14.25** Drôles de dames Neige sanglante. Série **15.20** Mariage dangereux par Patrick de Carolis. **9655461**
Trois célibataires américains tentent de trouver, par l'intermédiaire d'une agence, la femme de leur vie en Russie.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Cherche femme russe. Magazine présenté par Patrick de Carolis. **9655461**
Trois célibataires américains tentent de trouver, par l'intermédiaire d'une agence, la femme de leur vie en Russie.

22.35 Météo **22.45** Soir 3.

23.05 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ Grand banditisme : la nouvelle donne. Magazine présenté par Elise Lucet. Invités : Hervé Lafranque, Dominique Artaud, Claude Dubois, François Marcantoni, Lucien Aime-Blanc. **3307683**

0.40 Mike Hammer Mort d'un ripou. Série **1.25** Capitaine Flam Au secours de Crabb **1.55** Soir 3 **2.20** La Carte aux trésors La Bourgogne : Le Morvan. Invités : Jacques Mazeau **4.20** Côté vacances Au Pouliguen (90 min).

CANAL+

14.30 Partir avec National Geographic **15.20** Surprises **15.35** A la demande générale **16.20** Black Books Série **17.10** Petits chiots pour grande famille Téléfilm. Paul Schneider. Avec Mel Harris (EU, 2001) **0.** ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.35** Daria Série **19.00** La Légende des animaux **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'Info » **20.05** Burger Quiz **20.45** Le Journal des sorties.



21.00 UN MONDE MEILLEUR Film. Mimi Leder. Avec Kevin Spacey, Helen Hunt, Haley Joel Osmont, Jay Mohr, Jon Bon Jovi. *Comédie dramatique* (EU, 2000) **67157**
Un jeune garçon (Haley Joel Osmont) met en application le thème d'un travail personnel qu'a donné à sa classe le professeur : inventer un moyen de changer le monde.

23.00 LES INITIÉS Film. Ben Younger. Avec Giovanni Ribisi, Vin Diesel, Nia Long, Nicky Katt. *Suspense* (EU, 2000) **3028751**
Un jeune coursier en Bourse découvre que la société qui l'a engagé escroque les honnêtes gens. Itinéraire moral convenu.
0.55 Bush, président Bush donne sa langue au chat (v.o.). Série **1.15** Les Griffin Les litres de la nation (v.o.). Série.

1.40 Midnight + Magazine **0.235** Mon père Film. José Giovanni. Avec Bruno Cremer, Vincent Lecœur. *Drame* (Fr., 2000, DD) **6289707** **4.25** Globalement contre Documentaire (45 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Alec Baldwin **14.30** Juliette Gréco, l'air du temps **15.25** Splendeurs naturelles de l'Afrique **16.00** Les Films France 5 **16.05** Au Bonheur des dames Film. André Cayatte. Avec Michel Simon (Fr., 1943, N.) **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète **19.00** Connaissance **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Le Cross de la Légion.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Monaco, l'étrange neutralité. Documentaire. Pierre Abramovici. Magazine présenté par Alexandre Adler. **8087751**
L'histoire de la Principauté de Monaco avant et pendant la seconde guerre mondiale, retracée par Pierre Abramovici à partir d'archives et de photographies.

21.45 MUSICA - TURANDOT Opéra en 3 actes de Giacomo Puccini. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Valery Gergiev. Avec Gabriele Schnaut, Robert Tear, Paata Burchuladze, Johan Botha, Cristina Gallardo-Dormas. **9465515**
Un prince étranger conquiert le cœur d'une cruelle princesse chinoise.
23.55 Why Are You Creative ? Tracy Emin 3479698.

0.00 Mariage à l'italienne ■■ Film. Vittorio De Sica. Avec Sophia Loren. *Comédie* (It. - Fr., v.o.) **0.** **2611271** **1.40** D'amour et d'eau fraîche Documentaire. Jenny Kéguiner **2.35** Je dois y aller Court métrage (v.o., 11 min).

M6

13.35 S.O.S. amour Téléfilm. Gloria Behrens. Avec Maria Furtwängler (All., 2000) **15.15** C'est quoi ce mensonge ? Téléfilm. Berno Kürten. Avec Peter Simonischek (All., 1999) **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Les Nox. Série **18.55** Charmed Menace du futur. Série **19.45** Caméra café Rendez-vous. Radio du coin. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Al victime de sa naïveté.



20.50 OPÉRATION SÉDUCTION AUX CARAÏBES Episode 9 : A la fin de l'épisode, un dernier garçon quitte le bateau... **908770**. Dernier épisode. **6299157**. Divertissement. *Pour le dernier épisode, diffusé à 22 h 10, Ariane, Léa, Loan et Vanessa vont désigner le séducteur de l'été 2002.*

23.20 RAPT AUX CARAÏBES Téléfilm. Sigi Rothmund. Avec Johanna Klante, Martin Gruber, Richey Müller, Janette Rauch, August Schmöler (All., 1996) **0.** **7486225**
Un homme se rend dans une petite île des Caraïbes pour tenter de retrouver sa fille qui a mystérieusement disparu alors qu'elle passait des vacances avec son petit ami.

0.55 Wolff, police criminelle Où est ton frère ? Série **1.44** Météo **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (435 min) 73679078.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Histoires d'empires et d'impérialisme. **20.00** Les Chemins de la connaissance. **20.30** Musiques. **21.00** Les Femmes et la Création. **22.00** Journal. **23.10** Terres étrangères. **23.50** D'un titre, l'autre, histoire de titres.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par le Quintette Ma'alot : Œuvres de R. Strauss, Thurle. **21.50** Festival de Salzbourg. *Turandot*. Opéra de Puccini. Diffusé simultanément sur Arte, par le Chœur d'enfants Tölz et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Valery Gergiev, Gabriele Schnaut (Turandot). **0.00** Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Grieg, Dvorak. 20.40 Juditha Triumphans. Opéra de Vivaldi. Par le Chœur de jeunes de l'Académie Sainte-Cécile de Rome et l'Academia Montis Regalis, dir. Alessandro De Marchi, Magdalena Kozena (Juditha). **23.32** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Purcell, Britten.

Alpes, le Mercantour vu de la cime du Pisset



Grands versants boisés, beauté des paysages, la vallée de la Vésubie comme le parc national du Mercantour offrent aux randonneurs des itinéraires parfaitement balisés et une nature sauvage. Située sur la crête qui sépare le Boréon et le vallon de la Madone de Fenestre, la cime du Pisset offre un très beau panorama sur le Mercantour, voire au-delà en cas de ciel dégagé.

Pour cette balade de 3 heures, il faut, au départ de Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes), prendre la direction de Boréon. Sur 200 m, emprunter le chemin balisé, à 1 700 m d'altitude la progression s'effectue au milieu de mélèzes qui couvrent une grande partie des pentes jusqu'à 2 300 m. A la balise 420, suivre l'indication « cime du Pisset ».

A la balise n° 432, il est très important de garder le cap. Dans les trous de la végétation, le haut Boréon se découvre : on peut reconnaître les Caïres de Cou-

gourde, la cime de l'Agnel et le mont Pélago. A l'approche de la crête, le sentier se fait plus doux et mieux tracé. Suivre le balisage jaune à travers les rhododendrons.

Après le refuge de la Maïris (2 110 m), voici le pas des Roubiens de la Maïris et la balise 431. Là, il faut s'efforcer de garder la même direction et suivre la crête vers l'est. Il est important de res-

PRATIQUE

● **Renseignements** : office de tourisme de Saint-Martin-Vésubie, tél. : 04-93-03-21-28 ; parc du Mercantour, tél. : 04-93-03-23-15 ; bureau des guides, tél. : 04-93-03-26-60.

● **Accès** : depuis Saint-Martin-Vésubie, prendre la D 2565, puis la D 89 en direction du Boréon. Le stationnement s'effectue sur le parking supérieur, situé au bout de la piste en amont de la vacherie.

● **Dénivelée** : 600 mètres. Cartes : IGN Top 25 3741 OT (vallée de la Vésubie) ou carte n° 4 du conseil général des Alpes-Maritimes (vallée de la Vésubie).

● **Adresse** : initiation à la pêche à la mouche, en lac ou en rivière, tél. : 04-93-03-28-90.

ter sur la crête, car le sentier principal contourne la cime du Pisset par le sud, et on risque de passer à côté sans s'en apercevoir. Voici le point de vue qui englobe tout le panorama des grands versants. En regardant vers le nord on peut apercevoir le cirque du haut Boréon. Vers l'ouest, en direction des Alpes-de-Haute-Provence, c'est le pic de Chamatte qui s'offre au regard, puis l'échancrure dite du portail de Blieux et enfin le mont Chiran. Au sud-est se découpe l'enchevêtrement des sommets du Mercantour, entourant les monts Ponsset et Neiglier. Pour le retour, il suffit de suivre le même chemin que celui emprunté lors de la montée.

Franck Rozet
(Alpes Magazine)

Un camp de sans-papiers au cœur du désert australien

WOOMERA (Australie)

de notre envoyé spécial

« Bienvenue à Woomera. Restez un moment et appréciez les nombreux équipements que Woomera propose. » Le panneau à l'entrée de cette ville perdue en plein cœur du désert australien est accueillant, mais un rien ironique : à moins de 2 kilomètres de là, dans une zone militaire interdite à tout visiteur, a été construit en 1999 le plus grand centre de détention pour les demandeurs d'asile arrivés sans papiers. Ces hommes, femmes et enfants sont pour la plupart enfermés depuis plusieurs mois entre ces hauts grillages surmontés de barbelés et éclairés la nuit par des spots lumineux rose pâle. Sur la carte de la ville, à l'entrée de la rue principale, ce camp n'apparaît nulle part. Un touriste a même écrit au feutre rose cette inscription : « Où est le centre de détention ? »

Ce message n'est pas lu par grand monde. De jour comme de nuit, les rues de Woomera sont désertes. Le seul bruit qui vient perturber le silence ambiant est le croisement des corbeaux posés au sommet des lampadaires. « Quand je suis arrivée ici dans les années 1960, nous étions près de 7 000 habitants, se souvient une "ancienne" qui travaille dans le petit musée municipal. Avant le départ des Américains, il y a deux ans, nous étions encore 2 000 personnes. Mais, maintenant, on atteint à peine 300 résidents. Le camp de détention maintient la ville en vie. »

En 1947, l'Australie et le Royaume-Uni se sont installés dans ce coin perdu de l'intérieur des terres pour tester des missiles et des fusées. Aucune autre région dans l'hémisphère Sud n'était suffisamment déserte pour permettre de récupérer sur la terre ferme les pièces des lanceurs. De 1964 à 1970, l'Organisation de développement de lanceur européen (ELDO) a effectué sur ce site le lancement de dix fusées Europa. Après leur sixième échec, les Européens ont choisi d'abandonner cette base pour s'installer à Kourou, en Guyane. Woomera a été sauvée d'une



Pour les rendre plus accueillantes, les baraques ont été peintes de couleurs vives.

fin certaine par les Américains. Son isolement de tout et de tous, la pureté de son ciel, son emplacement dans l'hémisphère Sud ont persuadé la NASA de construire une gigantesque antenne destinée à surveiller les mouvements de satellites dans l'espace. La station d'Island Lagoon fut notamment utilisée lors des missions de Lunar Orbiter avant les vols des fusées Apollo sur la Lune. En 1958, une caméra capable de photographier des satellites fut aussi installée dans le désert australien. L'Union soviétique, bien consciente que ces équipements pouvaient alerter Washington d'une attaque nucléaire, a longtemps considéré Woomera comme l'une des dix premières cibles à atteindre en cas de conflit mondial. Jusqu'en 1982, toute la zone était strictement interdite au public.

La fin de la guerre froide a toutefois fait comprendre aux Américains que leur base australienne était devenue obsolète. Quelques mois avant



le départ des derniers soldats, en 2000, le gouvernement australien a maintenu Woomera en vie en construisant un camp de détention pour les immigrants clandestins arrivant dans son pays. Des baraques en préfabriqué ont été posées à même le sol poussiéreux. Pour les rendre plus « accueillantes », certaines ont été peintes en rose, d'autres en vert. Mais les dizaines d'enfants souvent emprisonnés là pendant de nombreux mois ont du mal à supporter les chaleurs de l'été, qui dépassent fréquemment les 40 °C. Et que dire des milliers de mouches ? Le haut-commissaire des Nations unies pour la justice, Prafullachandra Bhagwati, s'est déclaré dans son rapport remis le 31 juillet « profondément bouleversé » par les conditions de détention à Woomera, et il a jugé que les procédures d'incarcération des mineurs étaient « certainement contraires aux normes internationales ».

Canberra se refuse toujours à fermer ce centre, mais son avenir paraît bien incertain. « On a eu jusqu'à 2 000 détenus, se remémore la gardienne du musée. Il en reste moins de 200 aujourd'hui. Vous pensez : il n'est pas arrivé un bateau de boat people depuis près d'un an. Et puis le gouvernement va bientôt ouvrir un autre camp plus confortable à Baxter, près de Port Augusta, au sud de l'Etat. On espère seulement qu'on nous laissera au moins les détenus les plus difficiles. Sinon, je ne vois pas ce qu'on va devenir. » Canberra a bien une idée...

Le ministre de la science, Peter McGauran, a annoncé, le 26 juillet, son intention de regrouper l'ensemble des déchets radioactifs du pays, actuellement éparpillés sur plus de cent sites différents, dans une zone toute proche de Woomera. La décision finale, qui devrait être prise avant le début 2003, ne semble pas inquiéter les habitants de la ville. « On a déjà des déchets de ce type entreposés en ville, explique l'un d'eux. Un peu plus ou un peu moins... »

Frédéric Therin

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

De Gand à Bruges

VOICI LA TENDRE BELGIQUE. Elle nous enserre de toutes parts. Elle est derrière nous à Bruxelles, par-devant nous à Gand, et tout le long de cette longue route jetée en travers des houblonniers et des hectares de blé. Elle est toute petite et elle remplit tout l'horizon de dentelles, de fumées, de beffrois charnus et légers, de grandes cathédrales grises, de peupliers d'étaïn, qui laissent pendre leur ombre dans la tranchée verte des

canaux. La première ville qui nous ouvre les bras, c'est Gand. Les bords de la Lys, le quai aux Herbes, les maisons à pignon des corporations, l'Occident n'a rien à offrir de plus grand ni de plus beau. Après le tour des plages, des belles plages dorées de la mer du Nord, d'Ostende à Knokke, les tours, les clochers, le beffroi de Bruges se mirent à nous faire signe dans le ciel. On s'enfonce dans le bois sacré des légendes et de l'his-

toire, écartant les siècles du bout des doigts, comme d'importuns branchages. On voyage délicieusement. Dans cet univers désormais sans mystère et ramené par les avions-fusées aux proportions d'une banlieue, les seuls grands voyages qui nous restent sont peut-être ceux-là, ceux qu'on fait à travers le temps.

Jean Couvreur
(28 août 1952.)

EN LIGNE SUR *lemonde.fr*



dès le mardi. www.lemonde.fr/cinema

■ **Nouvelles technologies.** La chaîne Interactif du Monde.fr propose un portrait du jeune architecte parisien François Roche. www.lemonde.fr/interactif

■ **Le Desk.** Chaque matin, à 8 h 45, recevez la check-list, le quotidien du matin qui vous donne le menu du quotidien du soir.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 10
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage »

■ Tirage du Monde daté mardi 27 août 2002 : 529 072 exemplaires.

1-3

Le voyage en ligne. **opodo**

Un choix à faire tourner la tête

Honolulu
A/R à partir de
914 €

Opodo : créée par
Air France,
British Airways,
Alitalia, Iberia,
KLM, Lufthansa,
Aer Lingus,
Austrian Airlines
et Finnair.

C'est vous qui voyagez.

www.opodo.fr

Photo : Getty Images